

78^E ÉDITION



LE NOUVEAU CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ

DU 7 AU 14
JUIN 2026

UN CONCENTRÉ DE MONTAGNE



LIVRE DE ROUTE



tour-auvergne-rhone-alpes.fr

#TourAuvergneRhôneAlpes

LA CHARTE DES BONS GESTES !

Organisateurs, équipiers, équipes cyclistes, partenaires, médias, prestataires.... Soyons, tous ensemble, des acteurs majeurs de notre démarche d'écoresponsabilité !

Mobilité

- Je respecte la nature tout au long du parcours (je ne jette rien, je ne me gare pas n'importe où, je ne klaxonne pas de façon intempestive, je coupe mon moteur si je m'arrête plus d'une minute).
- Je privilégie la mobilité durable. Je viens à pied ou à vélo, j'utilise le covoiturage ou les transports en commun. J'utilise un véhicule à faible émission de CO₂ (hybride, électrique, biocarburant, GPL...).
- J'adopte une conduite écoresponsable en adaptant ma vitesse (moins de pollution, moins de consommation).

Déchets

- Je réduis mes déchets (pas de plastique à usage unique, pas d'emballage individuel).
- Je les trie pour favoriser le recyclage.
- J'utilise une gourde.
- Je laisse les lieux propres après mon passage.
- En course, j'utilise les zones de collecte pour me débarrasser de mes bidons et emballages. Hors zones de collecte, je confie mes déchets à une voiture suiveuse ou je les conserve dans les poches de mon maillot.
- Je jette mon mégot dans une poubelle.

Ressources

- J'économise l'eau, en particulier je réduis ma consommation d'eau pour nettoyer mon matériel.
- J'optimise ma consommation d'énergie.
- J'utilise des groupes électrogènes à batterie.

Alimentation

- Je mange local et de saison.
- J'évite le gaspillage.

Ces bonnes pratiques nous permettront d'admirer la faune et la flore sauvages sans les perturber et de faire de cette journée une vraie belle fête autour des coureurs !

MERCI À TOUS !



PARCOURS	2
PERMANENCE DE DÉPART ET PICTOGRAMMES	3
OFFICIELS	4
ÉQUIPES ET ENJEUX	5
ÉTAPE 1	6 À 11
ÉTAPE 2	12 À 17
ÉTAPE 3	18 À 23
ÉTAPE 4	24 À 29
ÉTAPE 5	30 À 35
ÉTAPE 6	36 À 41
ÉTAPE 7	42 À 48
ÉTAPE 8	49 À 55
RÈGLEMENT PARTICULIER	56 ET 57
PARTENAIRES	58 À 63
STATIONS-SERVICE	64
HÔPITAUX	65
MÉDIATISATION DE L'ÉPREUVE	66 ET 67
PALMARÈS	68

SOMMAIRE



KILOMÉTRAGE TOTAL : **1 208,1 km**

LÉGENDE

- Grand Départ
- Ville départ
- Étape en ligne
- Arrivée finale
- Ville arrivée
- C.I.m. par équipe

ÉTAPES

146,2 km

ÉTAPE 1
DIMANCHE 7 JUIN

- Vizille | 38
- Saint-Ismier | 38

234,3 km

ÉTAPE 2
LUNDI 8 JUIN

- Saint-Martin-le-Vinoux | 38
- Le Puy-en-Velay | 43

28,4 km

ÉTAPE 3
MARDI 9 JUIN

- Perreux | 42
- Perreux | 42
- C.I.m. par équipe

167,4 km

ÉTAPE 4
MERCREDI 10 JUIN

- Le Puy-en-Velay | 43
- Montrond-les-Bains | 42

195,8 km

ÉTAPE 5
JEUDI 11 JUIN

- Saint-Chamond | 42
- Parc des Oiseaux Villars-les-Dombes | 01

182,3 km

ÉTAPE 6
VENDREDI 12 JUIN

- Saint-Vulbas | 01
- Crest-Voland | 73

133,6 km

ÉTAPE 7
SAMEDI 13 JUIN

- La Bridoire | 73
- Grand Colombier | 01

120,1 km

ÉTAPE 8
DIMANCHE 14 JUIN

- Beaufort | 73
- Plateau de Solaison - Brison | 74



PERMANENCE DE DÉPART

SAMEDI 6 JUIN DE 14H00 À 18H00

Mairie de Saint-Ismier, salle des Commissions
Montée des Tilleuls
38330 Saint-Ismier

Réunion des directeurs sportifs : 16h00
École primaire du Clos Marchand
590, avenue de la Dent de Crolles
38330 Saint-Ismier

DIMANCHE 7 JUIN À 9H00

Réunion sécurité UCI pilotes échelon course, motards
TV et photographes
Mairie de Vizille, salle du Conseil
40, place de Stalingrad,
38220 Vizille

TÉLÉPHONES DE LA PERMANENCE

Permanence sportive : + 33 (0)6 47 05 57 20,
+33 (0)6 07 30 22 47

Permanence médicale : + 33 (0)6 80 43 06 06

Accueil presse : +33 (0)6 40 16 67 67

Numéros valables durant toute l'épreuve

PICTOGRAMMES

Point de passage obligé	Point chronométrage intermédiaire	Accueil invités	Parking véhicules "avant" officiels / presse
Départ	Col hors catégorie	Espace invités	Parking véhicules "arrière"
Départ réel	Col ou côte de 1 ^{re} catégorie	Podium protocolaire	Parking équipes
Ravitaillement	Col ou côte de 2 ^e catégorie	Podium signature	Parking invités
Bidons	Col ou côte de 3 ^e catégorie	Permanence	Parking officiels
Zone de collecte	Col ou côte de 4 ^e catégorie	Centre de presse	Parking presse
Dernier kilomètre	Sprint	Zone technique	
Arrivée	Sprint zone	Station-service	





DIRECTION

Directeur du cyclisme : Christian Prudhomme

COMPÉTITIONS

Directeur de l'organisation : Bernard Thévenet

Directeur de l'épreuve : Gilles Maignan

Direction course : Thierry Gouvenou

Assistance direction : Jean-Michel Monin

Régulateurs : Cassandra Lebrun, Franck Perque

Permanence : Stella Iafrate, Marie-Noëlle Feron

Speakers : Marc Chavet, Michel Gélizé, Damien Martin

Responsable sécurité :

Thierry Gouvenou (+ 33 (0)6 74 95 99 66)

COMMISSARIAT GÉNÉRAL

Commissariat général : Ugo Zilli

Départ : Félix Griffon, Nans Monfort

Arrivée : Ugo Zilli

Parcours : Nans Monfort, Arthur Thevenot

RELATIONS COLLECTIVITÉS

Maxime Heim

ANIMATIONS

Benoît Lavigne

AMBASSADEUR

Thomas Voeckler

SERVICE MÉDICAL

Xavier Schwartz, Alain Chansou, Philippe Gomis,
Franc Mengelle, Edgar Menguy

COLLÈGE DES COMMISSAIRES

Président du jury : Pedro Garcia Mozo (UCI, Esp)

Membres du jury : Laurent Idelot (UCI, Fra),

Jose Eduardo Lopez Lledo (UCI, Esp),

Paula Martins (UCI, Por), Ariane Previtali (UCI, Sui),

Mickael Rouziere (UCI, Fra)

Commissaire juge à l'arrivée : Philippe Courbe (FFC)

Commissaires à moto : Ludovic Jouan (FFC),

Daniel Mezzetta (FFC), Olivier Rousseau (FFC)

Chronométrateurs : Sandrine Bauchat (FFC),

Cecile Cardi (FFC)

MÉDIAS

Relations presse : Julien Rozenblum

Coordination TV : Océane Delaplace

Réseaux sociaux : Clément Duriez

Rédacteur site internet : Louis Doucet

RELATIONS PUBLIQUES

Victor Lessard

HÉBERGEMENTS

Théo Saillard

COMMERCIAL ET PARTENARIATS

Hélène Goudal, Olivier Furon

LOGISTIQUE

Justine Burnel, Fanny Frontice, Florent Malézieux

Parc automobile : Franck Meneghini



ÉQUIPES ET ENJEUX



ÉQUIPES



 **ALPECIN
PREMIER TECH**



 **BAHRAIN
VICTORIOUS**



 **CAJA RURAL
SEGUROS RGA**



 **COFIDIS**



 **DECATHLON
CMA CGM TEAM**



 **EF EDUCATION
EASYPST**



 **GROUPAMA
FDJ UNITED**



 **LIDL
TREK**



 **LOTTO
INTERMARCHÉ**



 **MOVISTAR
TEAM**



 **NETCOMPANY
INEOS CYCLING
TEAM**



 **NSN
CYCLING TEAM**



 **RED BULL - BORA
HANSGROHE**



 **SOUDAL
QUICK-STEP**



 **TEAM
JAYCO ALULA**



 **TEAM PICNIC
POSTNL**



 **TEAM VISMA |
LEASE A BIKE**



 **TOTALENERGIES**



 **TUDOR PRO
CYCLING TEAM**



 **UAE TEAM
EMIRATES - XRG**




 **UNO-X
MOBILITY**




 **XDS ASTANA
TEAM**

ENJEUX




Maillot jaune et bleu,
parrainé par **LCL**
Classement général individuel au temps
2025 : Tadej **POGACAR** 




Maillot bleu à pois blancs,
parrainé par la Région
Auvergne-Rhône-Alpes
Classement du meilleur grimpeur
2025 : Bruno **ARMIRAIL** 



Maillot vert,
parrainé par **ŠKODA**
Classement par points
2025 : Tadej **POGACAR** 




Maillot blanc,
parrainé par le **Parc des Oiseaux**
Classement du meilleur jeune
2025 : Florian **LIPOWITZ** 

Victoire d'étape,
parrainée par
TotalEnergies



Prix de la combativité,
parrainé par
CENTURY 21



Classement par équipes,
parrainé par **Basic-Fit**
2025 • Team Visma | Lease a Bike 





▶ VIZILLE

Au cœur de l'Isère, aux portes sud de la métropole grenobloise, Vizille occupe une position centrale à la croisée des routes vers l'Oisans, la Matheysine et le massif de Belledonne.

La commune s'étend en rive droite de la Romanche, entre centre urbain, zones résidentielles et d'activités, plaine agricole et contreforts montagneux boisés.

On lit les traces de son histoire dans les vestiges du château du Roi (X^e siècle) et au château Lesdiguières (XVII^e), propriété du Département de l'Isère, qui abrite le musée de la Révolution française entouré d'un parc remarquable.

Ses multiples canaux, héritages du passé industriel et ouvrier fait de tanneries, tissages, papeteries et métallurgie, sont aujourd'hui une source de fraîcheur pour ses 7 400 habitants.

La commune accueille de nombreux événements sportifs de plein air comme le trail L'Echappée Belle ou l'épreuve cycliste La Claveyrolat en hommage au champion vizillois.

Vizille œuvre à la revitalisation de son territoire, en alliant mise en valeur de son patrimoine, innovation et qualité de vie.

ville-vizille.fr
grenoblealpesmetropole.fr
smmag.fr
isere.fr



Vue aérienne, Vizille

©Raphaël Lassablière - Agence d'urbanisme de la région grenobloise.

⊞ SAINT-ISMIER

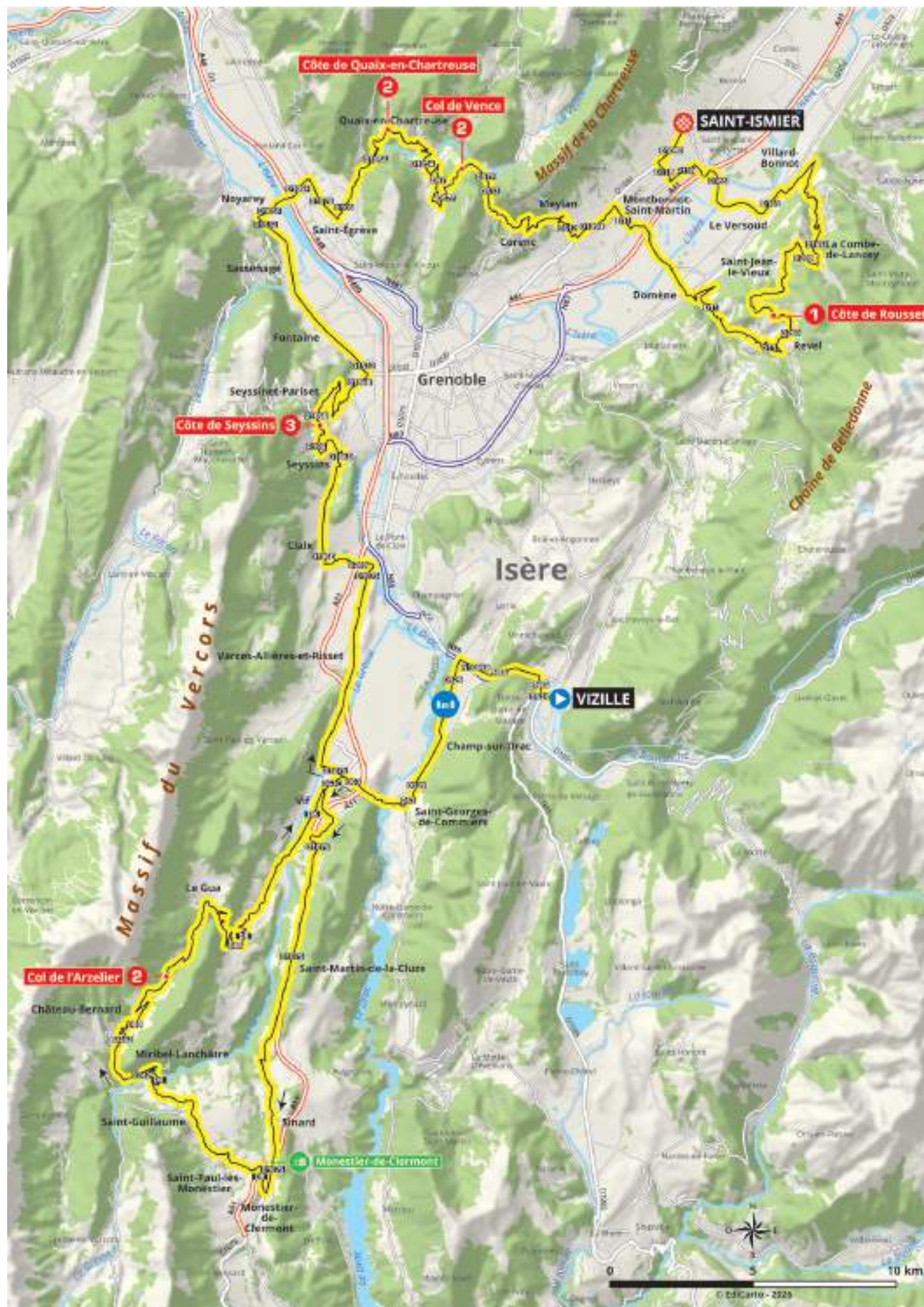
La vallée du Grésivaudan s'étend des portes de la métropole grenobloise jusqu'à celles de la Savoie, au cœur du département de l'Isère. Cette ancienne vallée glaciaire traversée par la rivière Isère, est bordée à l'est par les remarquables sommets de la chaîne de Belledonne et le Grand Pic qui culmine à 2977 m, et à l'ouest par les superbes falaises de Chartreuse et la Dent de Crolles qui surplombe plaine et contreforts où s'adosse Saint-Ismier. Ce territoire aux multiples facettes allie environnement préservé, bien-être avec les deux seules stations thermales de l'Isère, innovation et modernité, sans pour autant perdre de vue le patrimoine historique : tours, châteaux. De l'histoire, il est en justement question à Saint-Ismier, où l'on peut voir nombre de vestiges médiévaux, telle la Tour d'Arces, donjon d'un ancien château fort de la fin du XII^e siècle.

saint-ismier.fr
le-gresivaudan.fr
smmag.fr
isere.fr



Mairie, Saint-Ismier

©Commune de Saint-Ismier

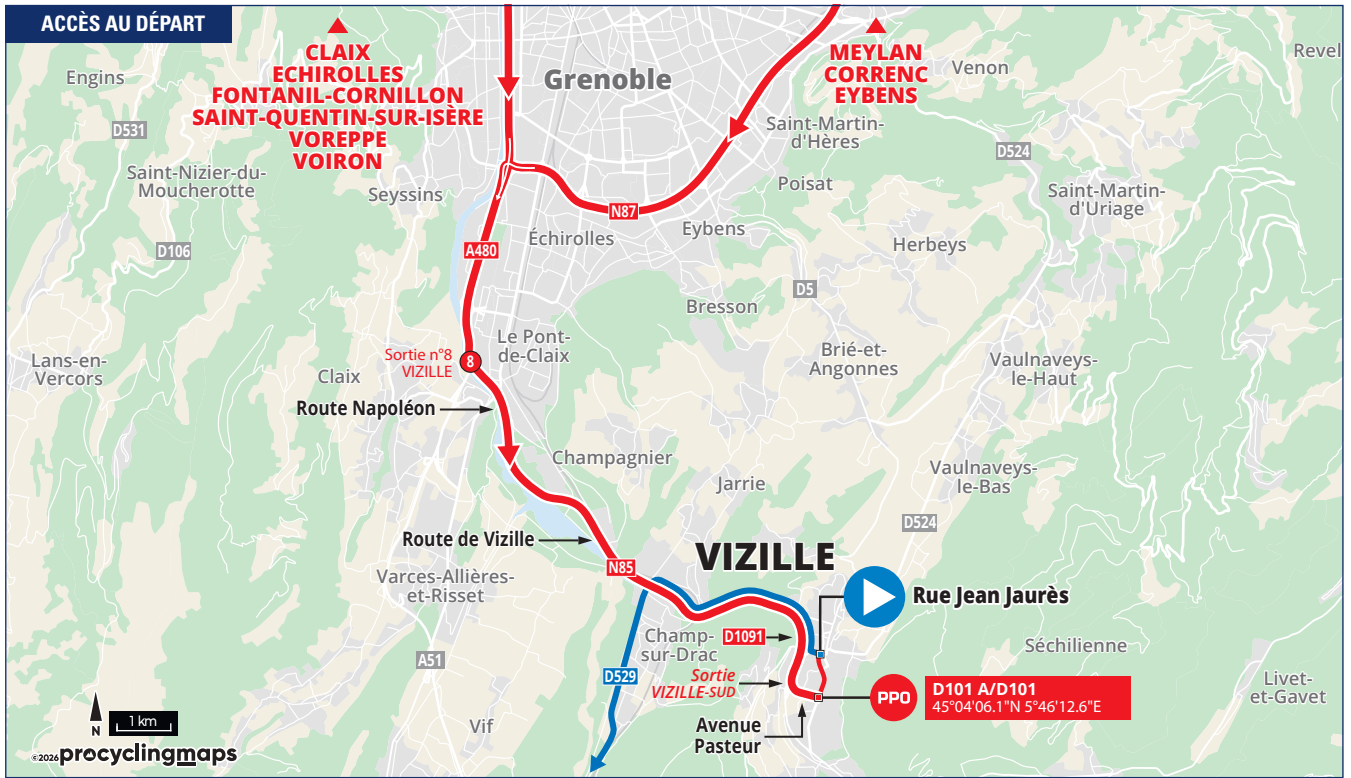
























ACCÈS ET DÉPART

Rassemblement de départ : 26, rue Jean Jaurès
 Signature et présentation des équipes : 9h50 à 10h50
 Appel : 10h55

Départ fictif : 11h00 sur la rue Jean Jaurès, D524, N8 et D529
 Départ réel : 11h15 sur la D529, soit 5,8 km du lieu de rassemblement

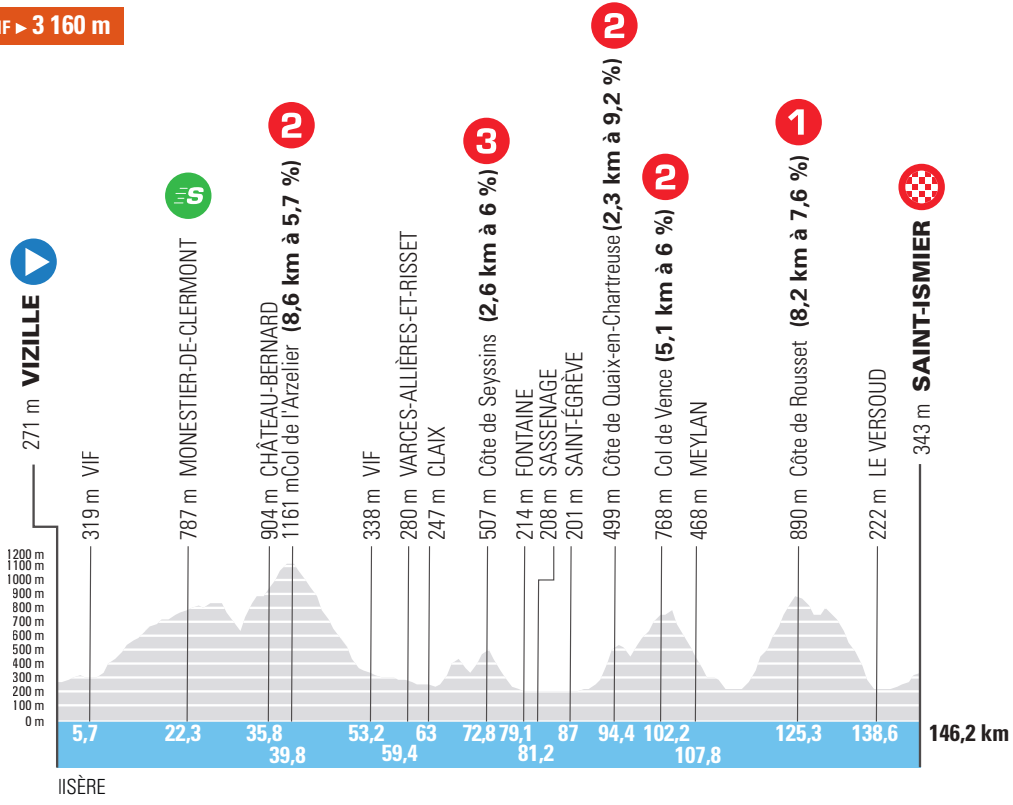


KILOMÈTRES		ÉTAPE 1				HORAIRES		
À parcourir	Parcourus				43 km/h	41 km/h	39 km/h	
ISÈRE (38)								
		VC	VIZILLE	DÉPART FICTIF 	11:00	11:00	11:00	
			Carrefour VC-N85					
			Passage à niveau n°14					
		N85	CHAMP-SUR-DRAC (N85-D529)					
146.2	0	D529	VIZILLE	DÉPART RÉEL 	11:15	11:15	11:15	
142.6	3.6		SAINT-GEORGES-DE-COMMIERS (D529-D63) 2 rétrécissements		11:20	11:20	11:20	
142.3	3.9		Passage à niveau (vélorail)		11:20	11:21	11:21	
140.5	5.7	D63	VIF (D63-D63 C-D1075)		11:23	11:23	11:24	
131.5	14.7	D1075	La Coynelle		11:35	11:36	11:37	
131.3	14.9		Passage à niveau n°22		11:36	11:37	11:38	
126.6	19.6		Passage à niveau n°23		11:42	11:44	11:45	
123.9	22.3		MONESTIER-DE-CLERMONT		11:46	11:48	11:49	
123.8	22.4		MONESTIER-DE-CLERMONT (D1075-D8)		11:46	11:48	11:49	
121.5	24.7	D8	SAINT-PAUL-LÈS-MONESTIER		11:49	11:51	11:53	
119.3	26.9		Grisail		11:52	11:54	11:56	
116.1	30.1		SAINT-GUILLAUME		11:57	11:59	12:01	
115	31.2		Zone de collecte et de ravitaillement n°1	 	11:58	12:01	12:03	
114.3	31.9		Carrefour D8-D242		11:59	12:02	12:04	
110.4	35.8	D242	CHÂTEAU-BERNARD (D242-D8 B)		12:05	12:07	12:10	
106.4	39.8	D8 B	Col de l'Arzelier (1 161 m) descente rapide		12:10	12:13	12:16	
103	43.2		Prélenfrey (LE GUA)		12:15	12:18	12:21	
98.8	47.4		Saint-Barthélemy (D8 B-D8) (LE GUA) 2 rétrécissements		12:21	12:24	12:28	
95.9	50.3	D8	Les Saillants (LE GUA) ralentisseurs prononcés		12:25	12:29	12:32	
93	53.2		VIF (D8-D63 C-D63-D1075)		12:29	12:33	12:37	
86.8	59.4	D1075	VARCES-ALLIÈRES-ET-RISSET		12:38	12:42	12:46	
83.2	63		CLAIX (D1075-D269) terre-pleins		12:43	12:47	12:52	
80.4	65.8	D269	Carrefour D269-D106 D		12:47	12:51	12:56	
79.6	66.6		Zone de collecte et de ravitaillement n°2	 	12:48	12:52	12:57	
76.1	70.1	D106 D	Carrefour D106 D-D106		12:53	12:58	13:03	
73.4	72.8	D106	Côte de Seyssins descente rapide et sinueuse		12:56	13:01	13:07	
70.8	75.4		SEYSSINET-PARISSET (D106-D106 B-D106 G-VC-D106 G-D1532) balisettes		13:00	13:05	13:11	
67.1	79.1	D1532	FONTAINE		13:05	13:11	13:17	
65.5	80.7		Passage à niveau (tramway)		13:07	13:13	13:19	
65	81.2		SASSENAGE nombreux aménagements		13:08	13:14	13:20	
61.7	84.5		Pra-Paris		13:13	13:19	13:25	
60.8	85.4		Carrefour D1532-D105 F		13:14	13:20	13:26	
59.2	87	D105 F	SAINT-ÉGRÈVE (D105 F-D1075-D105)		13:16	13:22	13:29	
55.1	91.1	D105	Carrefour D105-D105 A		13:22	13:28	13:35	
54.1	92.1		Zone de collecte et de ravitaillement n°3	 	13:23	13:30	13:37	
51.8	94.4	D105 A	Côte de Quaix-en-Chartreuse (499 m)		13:27	13:33	13:40	
50.7	95.5		QUAIX-EN-CHARTREUSE		13:28	13:35	13:42	
47.7	98.5		Carrefour D105 A-D57		13:32	13:39	13:46	
46.3	99.9	D57	Clémencière (D57-D57 F) (SAINT-MARTIN-LE-VINOUX)		13:34	13:41	13:49	
44	102.2	D57 F	Col de Vence (768 m)	 	13:38	13:45	13:52	
42.2	104		Carrefour D57 F-D512		13:40	13:47	13:55	
39.5	106.7	D512	CORENC virage à gauche serré		13:44	13:51	13:59	
38.4	107.8		MEYLAN		13:45	13:53	14:01	
35.4	110.8		MONTBONNOT-SAINT-MARTIN (D512-D11)		13:50	13:57	14:05	
30.5	115.7	D11	DOMÈNE		13:56	14:04	14:13	
29.2	117		Zone de collecte et de ravitaillement n°4	 	13:58	14:06	14:15	
25.1	121.1		REVEL (D11-D280)		14:04	14:12	14:21	
20.9	125.3	D280	Côte de Rousset (890 m) descente rapide	 	14:10	14:18	14:28	
17.4	128.8		Le Neysord (SAINT-JEAN-LE-VIEUX)		14:15	14:23	14:33	
14.8	131.4		Le Mas Julien (LA COMBE-DE-LANCEY)		14:18	14:27	14:37	
14.4	131.8		Carrefour D280-D165		14:19	14:28	14:38	
12.8	133.4	D165	La Chapelle (LA COMBE-DE-LANCEY)		14:21	14:30	14:40	
8.9	137.3		Lancey (D165-VC) (VILLARD-BONNOT) rétrécissement 1 file		14:27	14:36	14:46	
7.6	138.6	VC	LE VERSOUD (VC-D165)		14:28	14:38	14:48	
6.2	140	D165	Zone de collecte n°5		14:30	14:40	14:50	
3.3	142.9		Carrefour D165-D11 N		14:34	14:44	14:55	
2.2	144	D11 N	Carrefour D11 N-D11 B		14:36	14:46	14:56	
1.7	144.5	D11 B	SAINT-ISMIER (D11 B-D1090)		14:37	14:46	14:57	
0	146.2	D1090	SAINT-ISMIER		14:39	14:49	15:00	



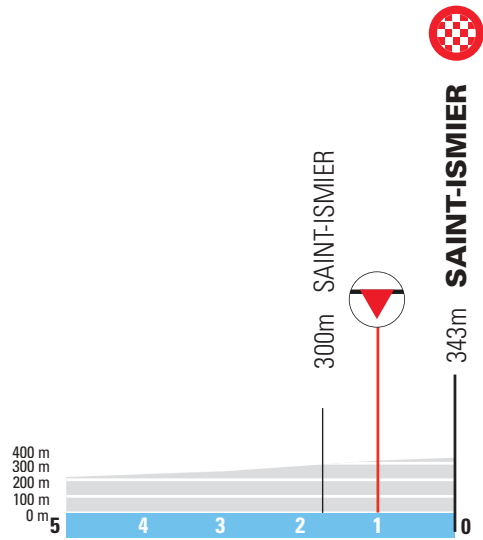
PROFILS

DÉNIVELÉ POSITIF > 3 160 m

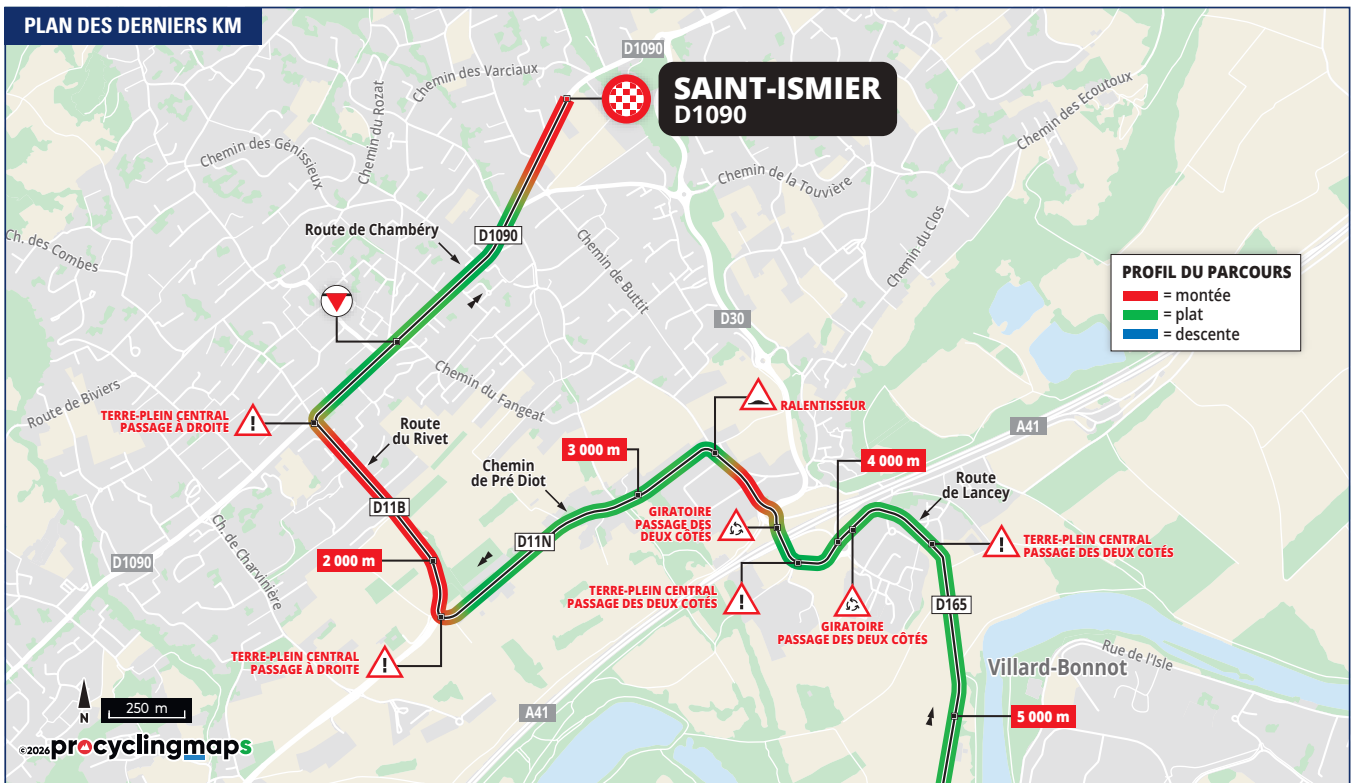
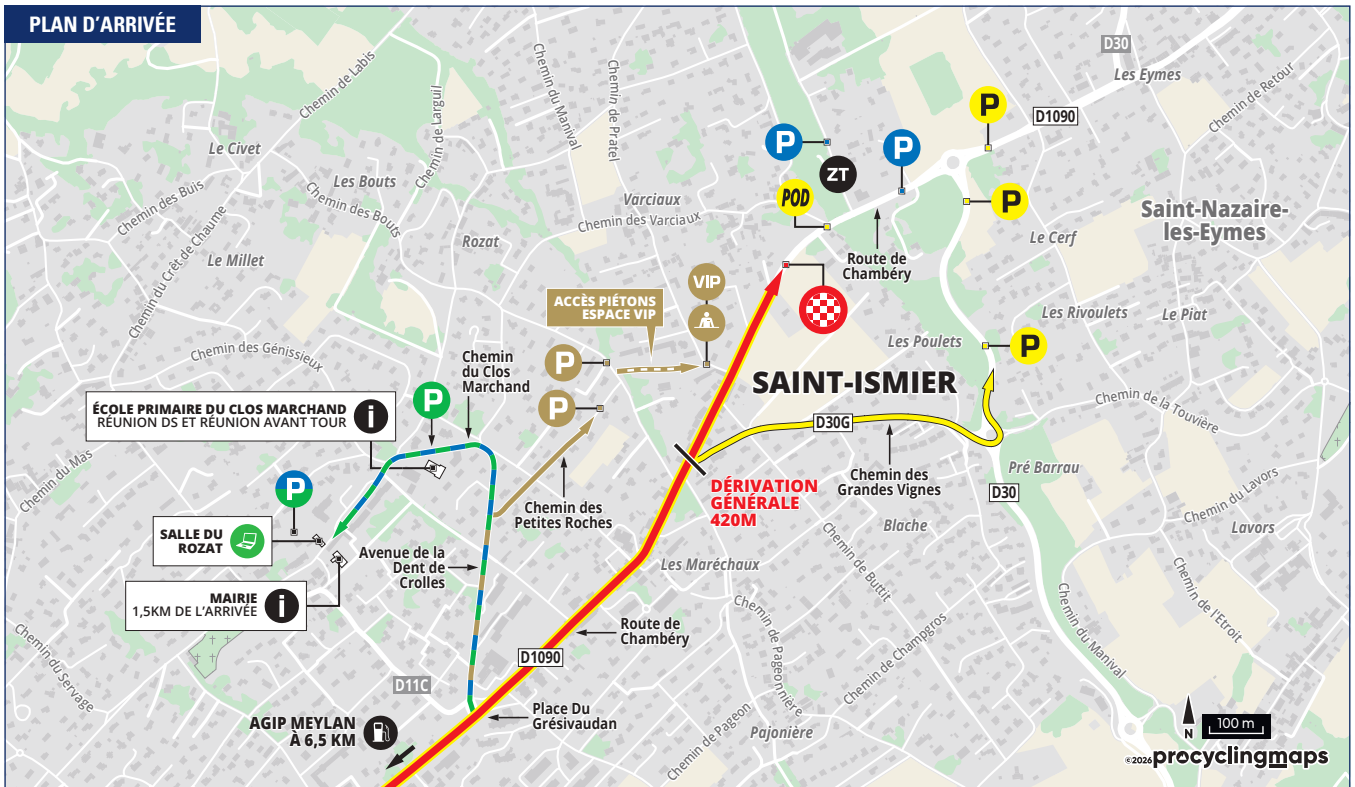


© A.S.O. 2024 - Billy Causters

PROFIL DES 5 DERNIERS KM



DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : sur la D1090 (route de Chambéry), 20 m avant le panneau limitation de vitesse sur la gauche de la chaussée, à l'extrémité d'une ligne droite de 600 m à vue
Largeur : 6 m
Contrôle antidopage : sur place

Permanence et centre de presse : Salle du Rozat
 109, chemin du Rozat, 38330 Saint-Ismier
Distance de l'arrivée : 1,5 km



▶ SAINT-MARTIN-LE-VINOUX LE PUY-EN-VELAY

Au sein du département de l'Isère et au cœur de Grenoble Alpes Métropole, Saint-Martin-le-Vinoux est un accès au parc naturel régional de Chartreuse. La ville compte 6 129 Saint-Martiniers au dernier recensement.

Des berges de l'Isère jusqu'aux sommets du Néron, du Rachais et de la Bastille, la commune s'étire sur un territoire de plus de 1 000 hectares.

Si la zone de coteaux montagneux est encore largement composée de hameaux, le village historique conserve son cachet du début du siècle. Il surplombe les quartiers de la plaine qui ont connu une forte urbanisation dans les années de croissance de l'agglomération, accompagnée de l'arrivée du tramway. L'essentiel de la population réside maintenant dans ce secteur. C'est ce qui a conduit la ville de Saint-Martin-le-Vinoux à s'engager dans une politique volontariste de requalification urbaine.

La commune prend toute sa place dans le projet de territoire à l'échelle de la métropole grenobloise.

saint-martin-le-vinoux.fr
grenoblealpesmetropole.fr
smmag.fr
isere.fr



Saint-Martin
LE-VINOUX



GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE



Syndicat Mixte des Mobilités
de l'Aire Grenobloise



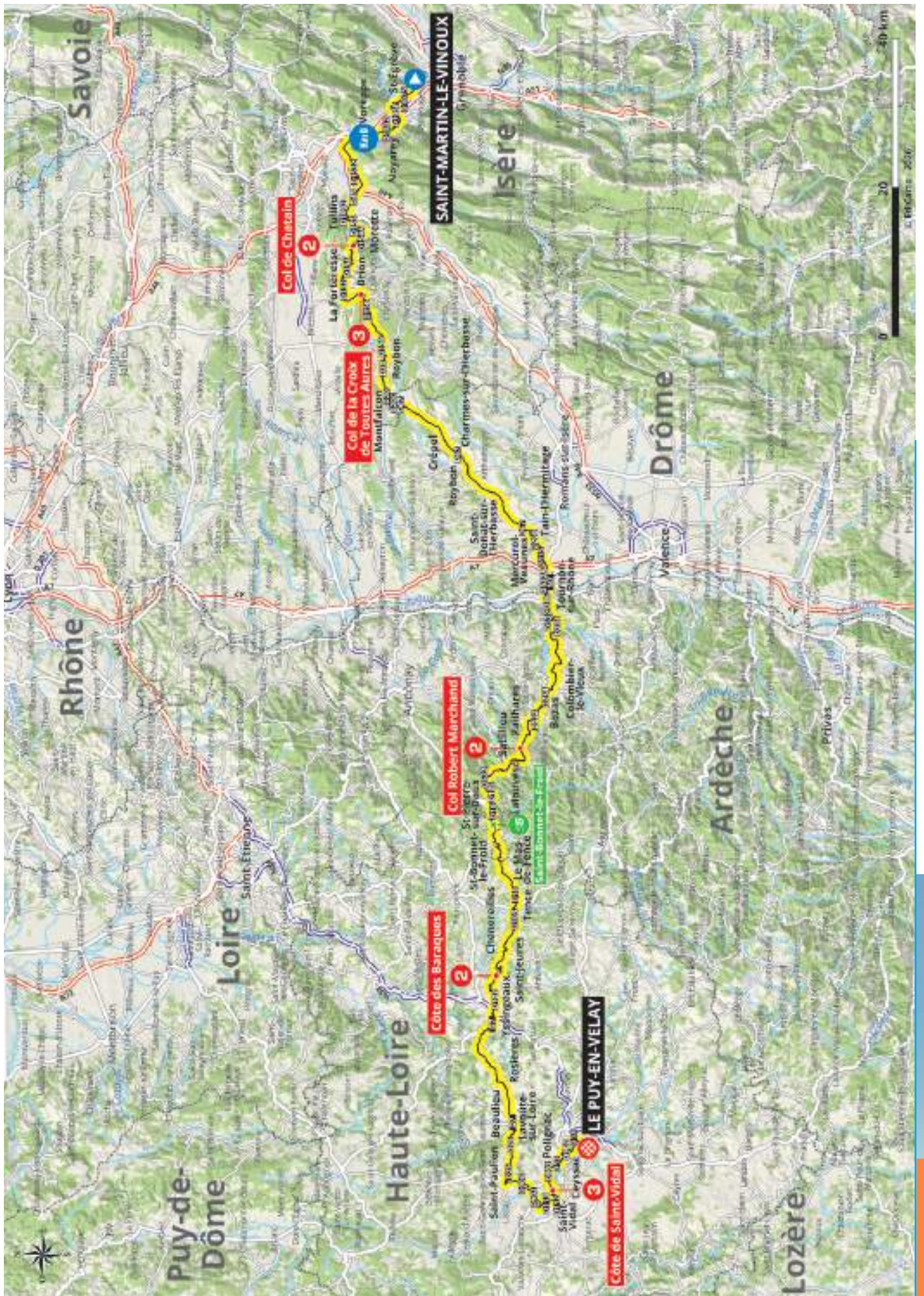
Panorama de Saint-Martin-le-Vinoux

© Commune de Saint-Martin-le-Vinoux



Les monuments du Puy-en-Velay

© Luc Olivier





ACCÈS ET DÉPART

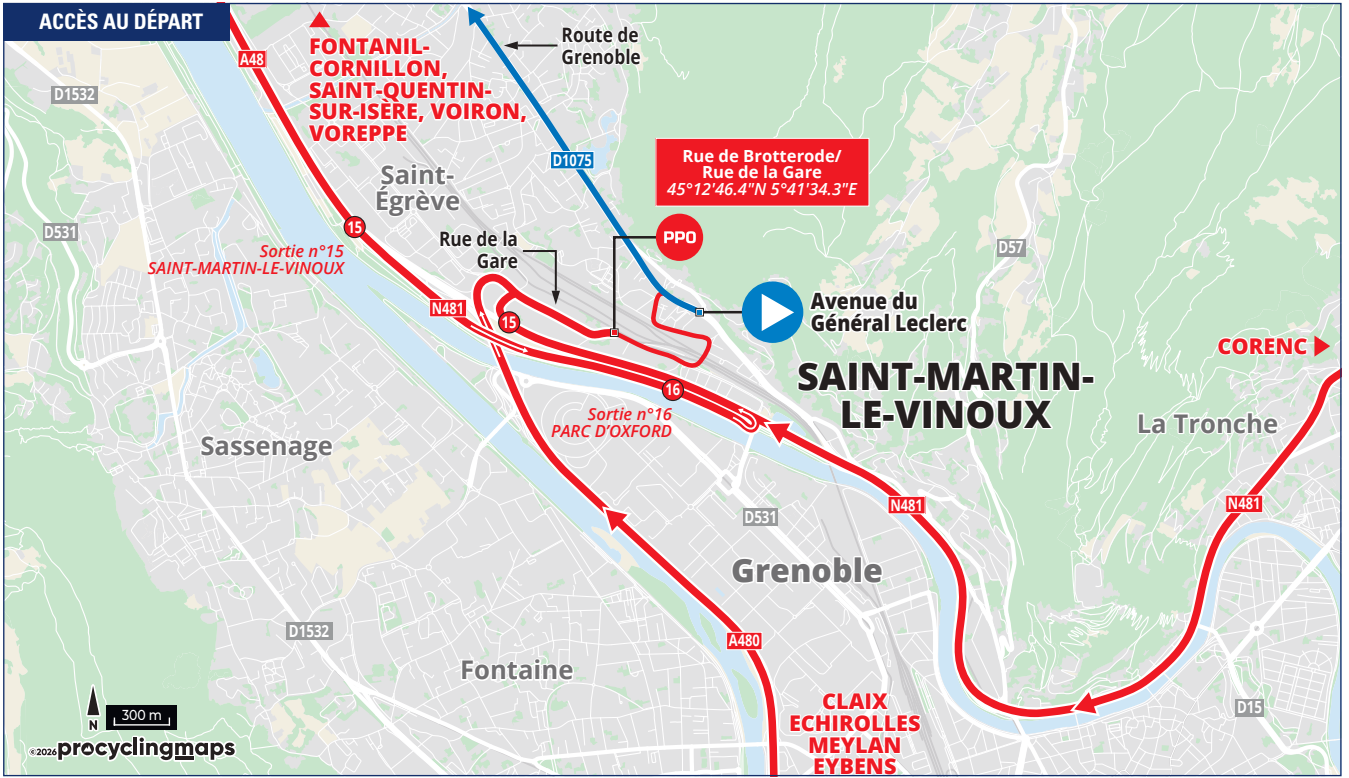
Rassemblement de départ : D1075, à hauteur de l'arrêt de tramway « Horloge » sur l'avenue du Général Leclerc

Signature et présentation des équipes : 9h55 à 10h55

Appel : 11h00

Départ fictif : 11h05 sur l'avenue du Général Leclerc (D1075), route de Grenoble, avenue Général de Gaulle, route de Lyon, D105 F, D1532

Départ réel : 11h30 sur la D1532, soit à 11,5 km du lieu de rassemblement

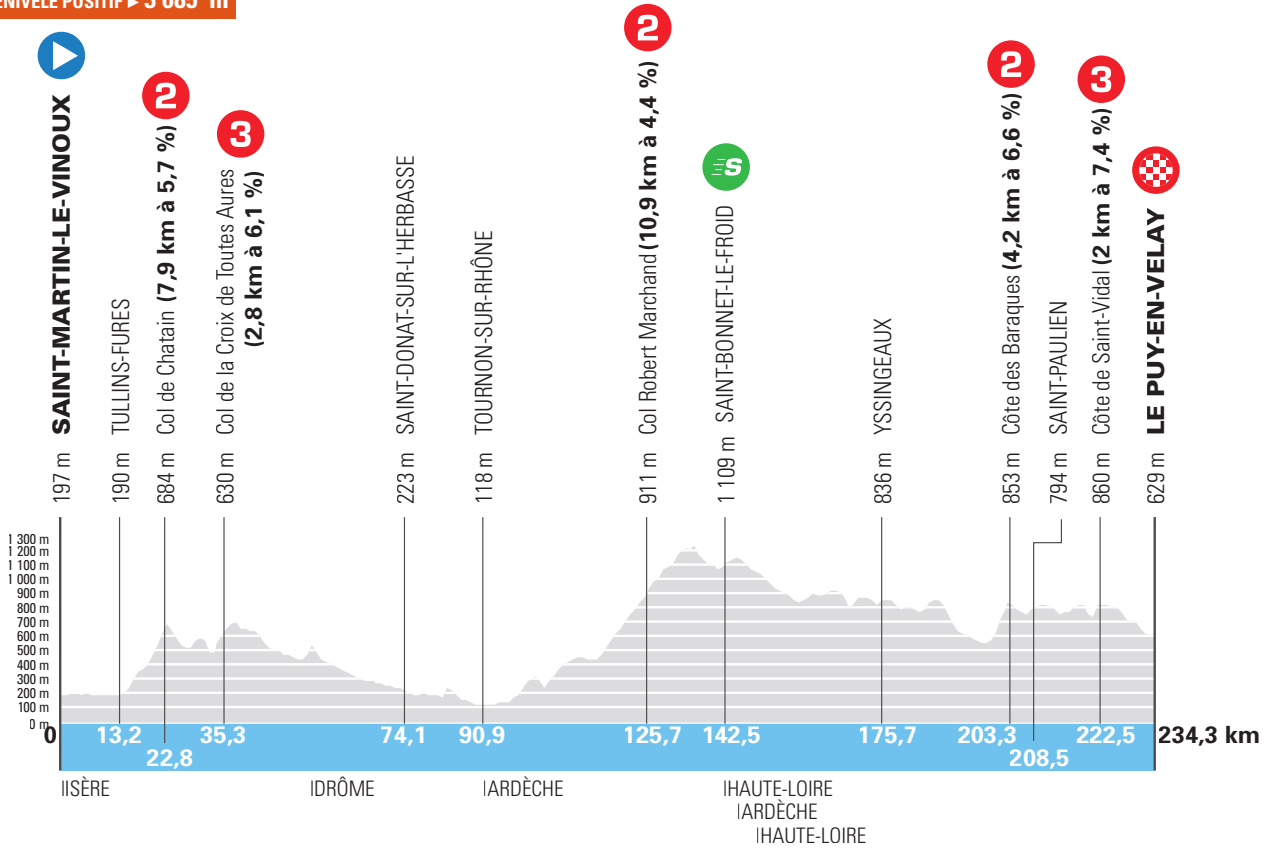


KILOMÈTRES		ÉTAPE 2				HORAIRES		
À parcourir	Parcours					44 km/h	42 km/h	40 km/h
ISÈRE (38)								
		D1075	SAINT-MARTIN-LE-VINOUX	DÉPART FICTIF		11:05	11:05	11:05
			SAINT-ÉGRÈVE (D1075-D105 F)					
			Passage à niveau (tramway)					
		D105 F	Carrefour D105 F-D1532					
		D1532	NOYAREY					
234.3	0		SAINT-MARTIN-LE-VINOUX	DÉPART RÉEL		11:30	11:30	11:30
225	9.3		SAINT-QUENTIN-SUR-ISÈRE (D1532-D45)			11:43	11:43	11:44
221.1	13.2	D45	TULLINS-FURES (D45-D1092-D153) rétrécissement			11:48	11:49	11:50
217.1	17.2	D153	MORETTE (D153-VC-D154 A) route étroite sur 14 km			11:53	11:54	11:56
211.5	22.8	D154 A	Col de Chatain (684 m)	2		12:01	12:03	12:04
208.7	25.6		LA FORTERESSE (D154 A-D154) ralentisseur prononcé			12:05	12:06	12:08
206.9	27.4	D154	La Bâtie (D154-D132)			12:07	12:09	12:11
204	30.3	D132	SAINTE-MICHEL-DE-SAINTE-GEOIRS			12:11	12:13	12:15
201.9	32.4		Carrefour D132-D518			12:14	12:16	12:19
201.8	32.5	D518	Zone de collecte et de ravitaillement n°1	1		12:14	12:16	12:19
199	35.3		Col de la Croix de Toutes Aures	3		12:18	12:20	12:23
198.9	35.4		Carrefour D518-D156			12:18	12:20	12:23
189.5	44.8	D156	ROYBON (D156-VC-D20) rétrécissements et virage serré à droite			12:31	12:34	12:37
182.8	51.5	D20	MONTFALCON (D20-D20 C)			12:40	12:44	12:47
180.8	53.5	D20 C	Carrefour D20 C-D67			12:43	12:46	12:50
DRÔME (26)								
169.4	64.9	D67	CRÉPOL ralentisseurs prononcés			12:58	13:03	13:07
167.1	67.2		Les Faures			13:02	13:06	13:11
165.8	68.5		Zone de collecte et de ravitaillement n°2	1		13:03	13:08	13:13
163.9	70.4		CHARMES-SUR-L'HERBASSE			13:06	13:10	13:15
160.2	74.1		SAINTE-DONAT-SUR-L'HERBASSE			13:11	13:16	13:21
153.1	81.2		Carrefour D67-D260			13:21	13:26	13:32
151.4	82.9	D260	Carrefour D260-D115			13:23	13:28	13:34
149	85.3	D115	MERCUROL-VEAUNES nombreux aménagements			13:26	13:32	13:38
146.9	87.4		Carrefour D115-D532			13:29	13:35	13:41
146.1	88.2	D532	Carrefour D532-D532 A			13:30	13:36	13:42
145.6	88.7	D532 A	TAIN-L'HERMITAGE (D532 A-VC-N7-D95) terre-pleins successifs			13:31	13:37	13:43
ARDÈCHE (07)								
143.4	90.9	D95	TOURNON-SUR-RHÔNE (D95-D86-D532)			13:34	13:40	13:46
138.1	96.2	D532	Carrefour D532-D534			13:41	13:47	13:54
132.5	101.8	D534	Carrefour D534-D234			13:49	13:55	14:03
130.3	104	D234	Zone de collecte et de ravitaillement n°3	1		13:52	13:58	14:06
126	108.3		COLOMBIER-LE-VIEUX			13:58	14:05	14:12
117.9	116.4		SAINTE-FÉLICIEN (D234-VC-D273-D532)			14:09	14:16	14:25
108.6	125.7	D532	Col Robert Marchand (911 m)	2		14:21	14:29	14:38
104.2	130.1		LALOUVESC			14:27	14:36	14:45
100.3	134		Zone de collecte et de ravitaillement n°4	1		14:33	14:41	14:51
98.3	136		Col du Rouvey			14:35	14:44	14:54
92.8	141.5		Col des Barraques			14:43	14:52	15:02
92.7	141.6		Carrefour D532-D105			14:43	14:52	15:02
HAUTE-LOIRE (43)								
91.9	142.4	D105	SAINTE-BONNET-LE-FROID			14:44	14:53	15:04
91.8	142.5		SAINTE-BONNET-LE-FROID	5		14:44	14:54	15:04
89.6	144.7		Carrefour D105-D18			14:47	14:57	15:07
ARDÈCHE (07)								
85.3	149	D18	Les Fayes			14:53	15:03	15:13
HAUTE-LOIRE (43)								
79.7	154.6		Les Mazeaux 2 rétrécissements			15:01	15:11	15:22
78	156.3		TENCE (D18-VC-D500-D103)			15:03	15:13	15:24
77.2	157.1		Passage à niveau (désaffecté)			15:04	15:14	15:26
65.1	169.2	D103	Zone de collecte et de ravitaillement n°5	1		15:21	15:32	15:44
58.6	175.7		YSSINGEAUX (D103-D7)			15:30	15:41	15:53
43.1	191.2	D7	ROSIÈRES ralentisseurs successifs prononcés			15:51	16:03	16:17
41.1	193.2		Adiac			15:53	16:06	16:20
39.3	195		BEAULIEU ralentisseurs successifs prononcés			15:56	16:08	16:22
36.3	198		LAVOÛTE-SUR-LOIRE (D7-D103-D25)			16:00	16:13	16:27
31	203.3	D25	Côte des Baraques (853 m) montée étroite	2		16:07	16:20	16:35
28	206.3		Zone de collecte et de ravitaillement n°6	1		16:11	16:25	16:39
25.8	208.5		SAINTE-PAULIEN (D25-D906)			16:14	16:28	16:43
21.9	212.4	D906	Carrefour D906-D902			16:20	16:33	16:49
20.9	213.4	D902	BORNE			16:21	16:35	16:50
19.3	215		Carrefour D902-D113			16:23	16:37	16:52
17.4	216.9	D113	Freycenet			16:26	16:40	16:55
15.4	218.9		Chazelles			16:28	16:43	16:58
15	219.3		Carrefour D113-D112			16:29	16:43	16:59
13.4	220.9	D112	SAINTE-VIDAL (D112-D902-D136-D13)			16:31	16:46	17:01
11.8	222.5		Côte de Saint-Vidal	3		16:33	16:48	17:04
5.5	228.8	D13	Zone de collecte n°7	1		16:42	16:57	17:13
4.9	229.4		Route de Polignac			16:43	16:58	17:14
3.9	230.4		ESPALY-SAINTE-MARCEL (D13-D902)			16:44	16:59	17:16
2.7	231.6	D902	LE PUY-EN-VELAY (D902-D13-D103-VC)			16:46	17:01	17:17
0	234.3	VC	LE PUY-EN-VELAY	6		16:49	17:05	17:21



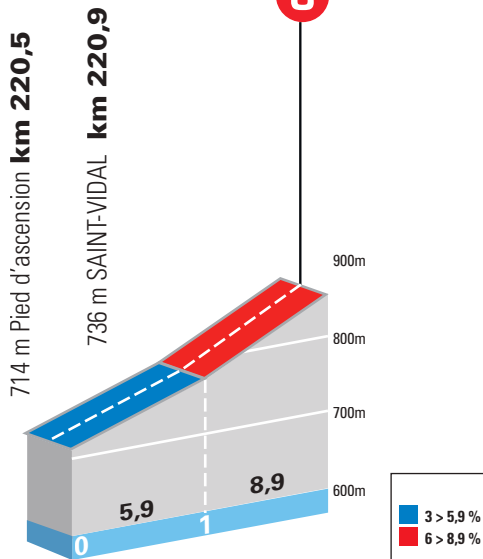
PROFILS

DÉNIVELÉ POSITIF > 3 685 m

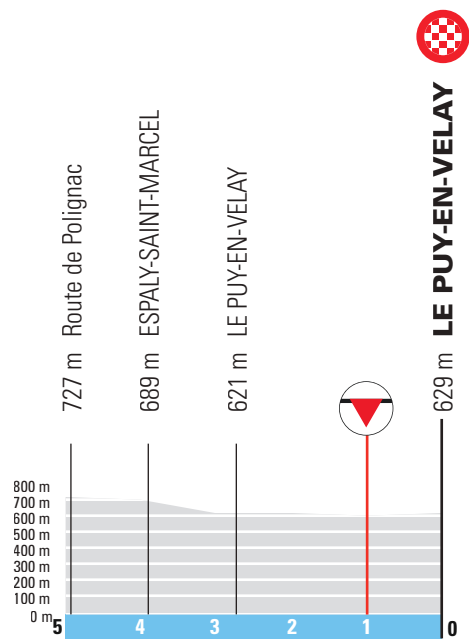


PROFIL PARTICULIER

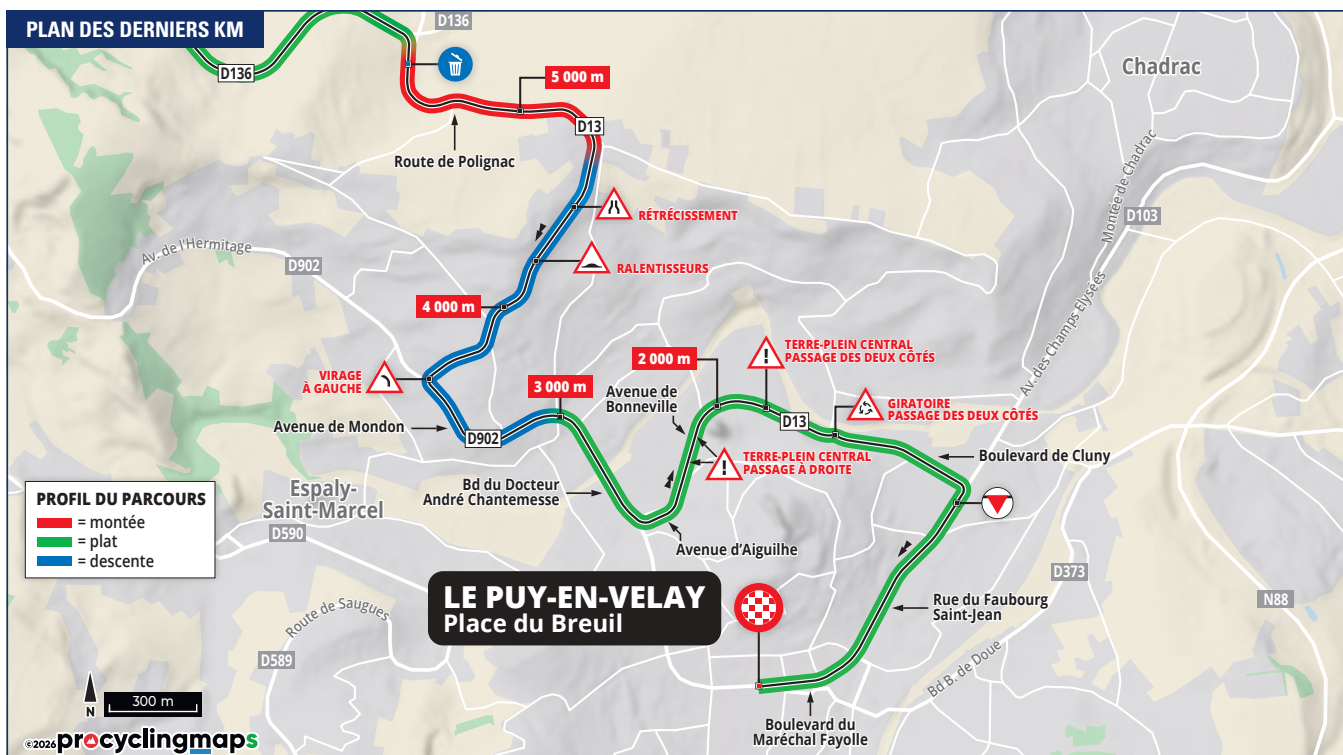
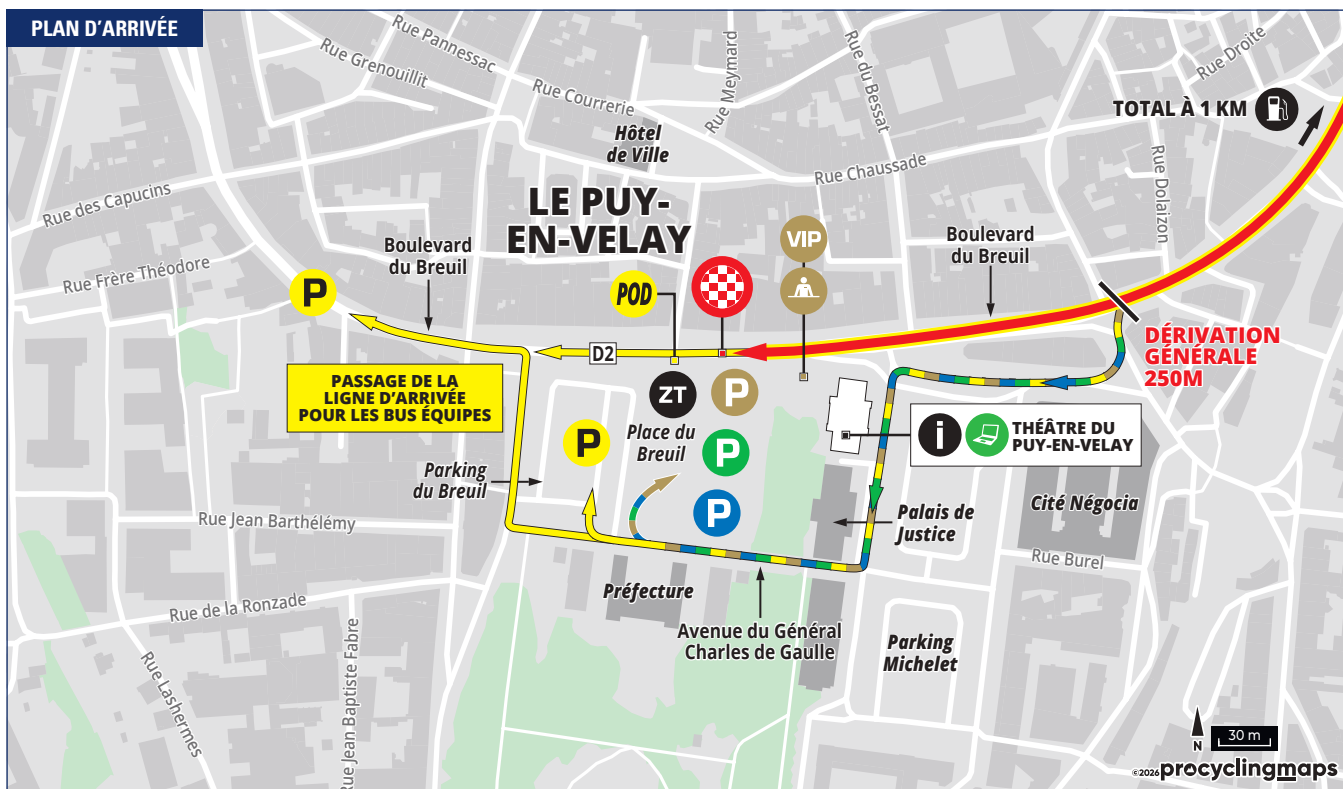
Côte de Saint-Vidal
860m
km 222,5
(2 km à 7,4%)



PROFIL DES 5 DERNIERS KM



DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : sur la VC (place du Breuil), à hauteur de la Maison Chabanon sur la droite de la chaussée, à l'extrémité d'une ligne droite de 200 m à vue

Largeur : 6 m

Contrôle antidopage : sur place

Permanence et centre de presse : Théâtre du Puy-en-Velay
1, place du Breuil, 43000 Le Puy-en-Velay

Distance de l'arrivée : 100 m



▶ PERREUX

Situé à quelques kilomètres de Roanne, le village de Perreux, perché sur son promontoire d'argile, domine la campagne verdoyante du Roannais. Autrefois place forte stratégique des sires de Beaujeu face aux comtes du Forez, ce bourg médiéval garde les traces de son histoire à travers les âges. Perreux est devenu, en 2022, le 5^e Village de Caractère en Roannais.

Ce label souligne l'engagement de la commune à protéger ses bâtisses anciennes, ses paysages et son histoire, tout en offrant un accueil de qualité aux visiteurs. Il reflète également la volonté de transmettre ce patrimoine aux générations futures. Parmi les éléments emblématiques du village, la tour médiévale de Perreux occupe une place centrale. Vestige du passé, elle témoigne de l'histoire ancienne de la commune et constitue un repère remarquable dans le paysage. Cette tour, associée aux maisons en pierre et aux anciennes fermes, confère au village un cachet unique et une atmosphère empreinte d'histoire.

Au cœur de l'église, dans la chapelle Nord, vous pourrez admirer les magnifiques voûtes gothiques flamboyantes. En sortant, profitez du point de vue superbe sur la chapelle romane. Elle est accolée à la mairie qui est un ancien pensionnat du XIX^e, construit par des religieuses à partir des pierres du château. Vous pourrez aussi apercevoir un très bel hôtel particulier à pans de bois du XVIII^e.

Les ruelles et le cœur du village invitent à la promenade, permettant de découvrir un patrimoine préservé et un cadre harmonieux. La nature environnante, avec ses prairies et ses chemins, complète cette immersion dans un territoire authentique et vivant.

La vie locale y est dynamique, portée par les associations et les événements qui rythment l'année. Les habitants cultivent un esprit convivial, renforçant l'attractivité et l'identité du village.

perreux.fr
loire.fr



Loire
LE DÉPARTEMENT



Tour de Perreux

© Commune de Perreux



Vue générale, Perreux

© Commune de Perreux



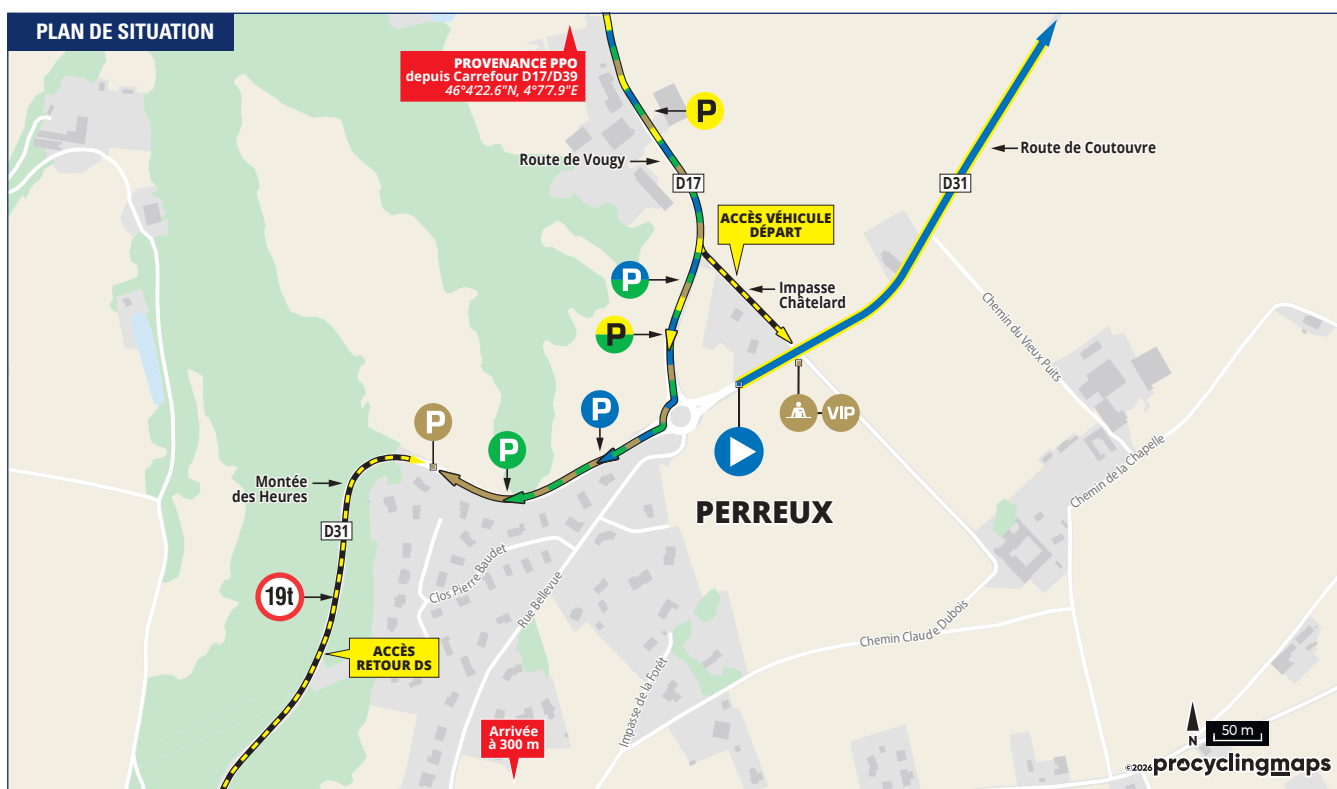
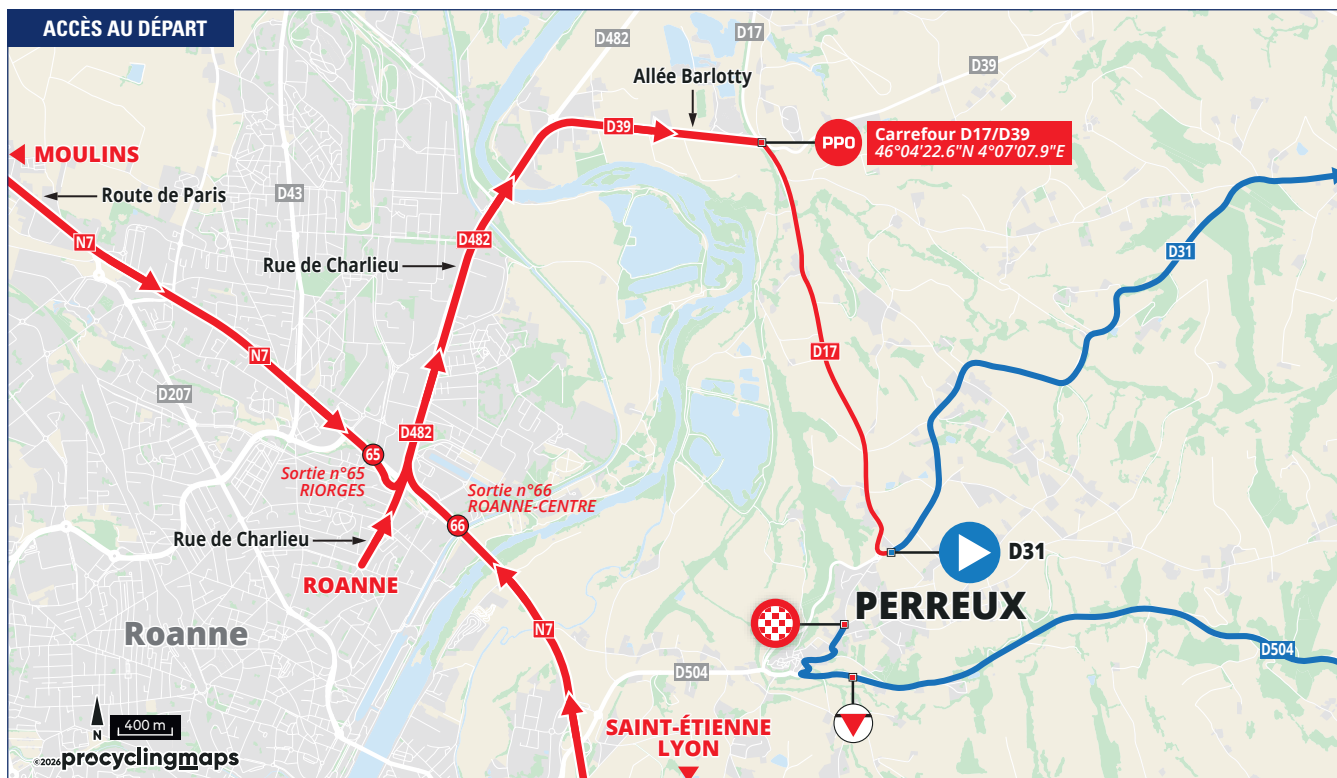






ACCÈS ET DÉPART

Rassemblement de départ : D31
Rampe de lancement : D31

Opérations de départ : les équipes doivent se présenter 15 minutes avant leur heure de départ. Départs de 4' en 4'. Horaire calculé à 52 km/h pour les 22 équipes

Reconnaissance officielle du parcours : de 13h15 à 14h15



KILOMÈTRES		ÉTAPE 3			HORAIRE S	
À parcourir	Parcourus				Première Équipe	Dernière Équipe
<i>LOIRE (42)</i>						
28.4	0	D31	PERREUX	Départ réel	15:05	16:29
21.5	6.9		COUTOUVRE (D31-D49)		15:13	16:37
20.4	8		COUTOUVRE		15:14	16:38
12.6	15.8	D49	MONTAGNY (D49-D504 1)		15:23	16:47
12.6	15.8		MONTAGNY		15:23	16:47
11.6	16.8	D504 1	Carrefour D504 1-D504		15:24	16:48
10.6	17.8	D504	Zone de collecte		15:26	16:50
1.1	27.3		PERREUX (D504-VC)		15:36	17:00
0	28.4	VC	PERREUX		15:37	17:02

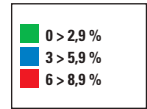


© A.S.O. 2026 - Billy Causters



PROFILS

DÉNIVELLÉ POSITIF ▶ 420 m



▶ PERREUX (42) 🇨🇭 PERREUX (42)

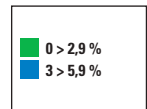
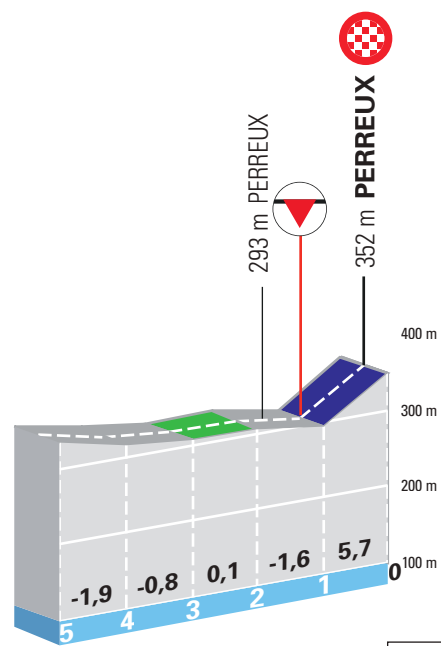
MARDI 9 JUIN

ÉTAPE 3

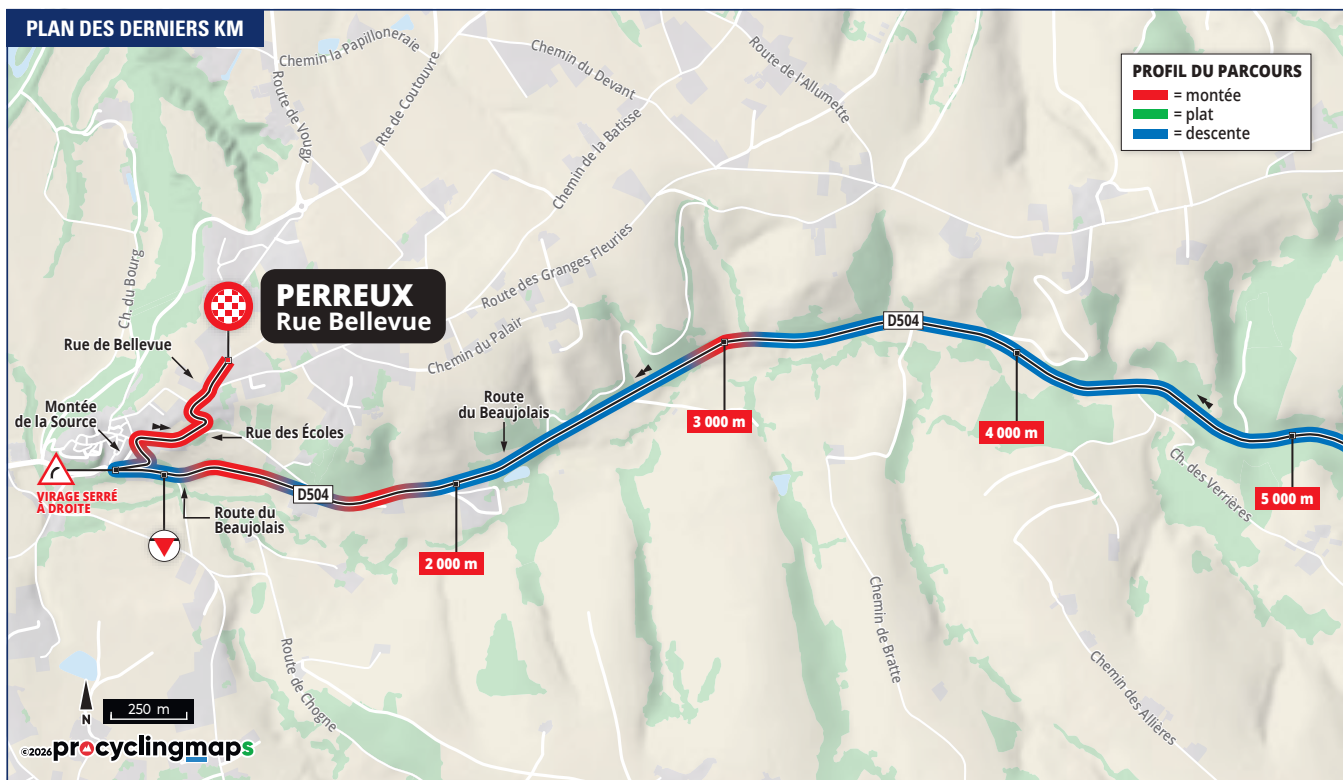
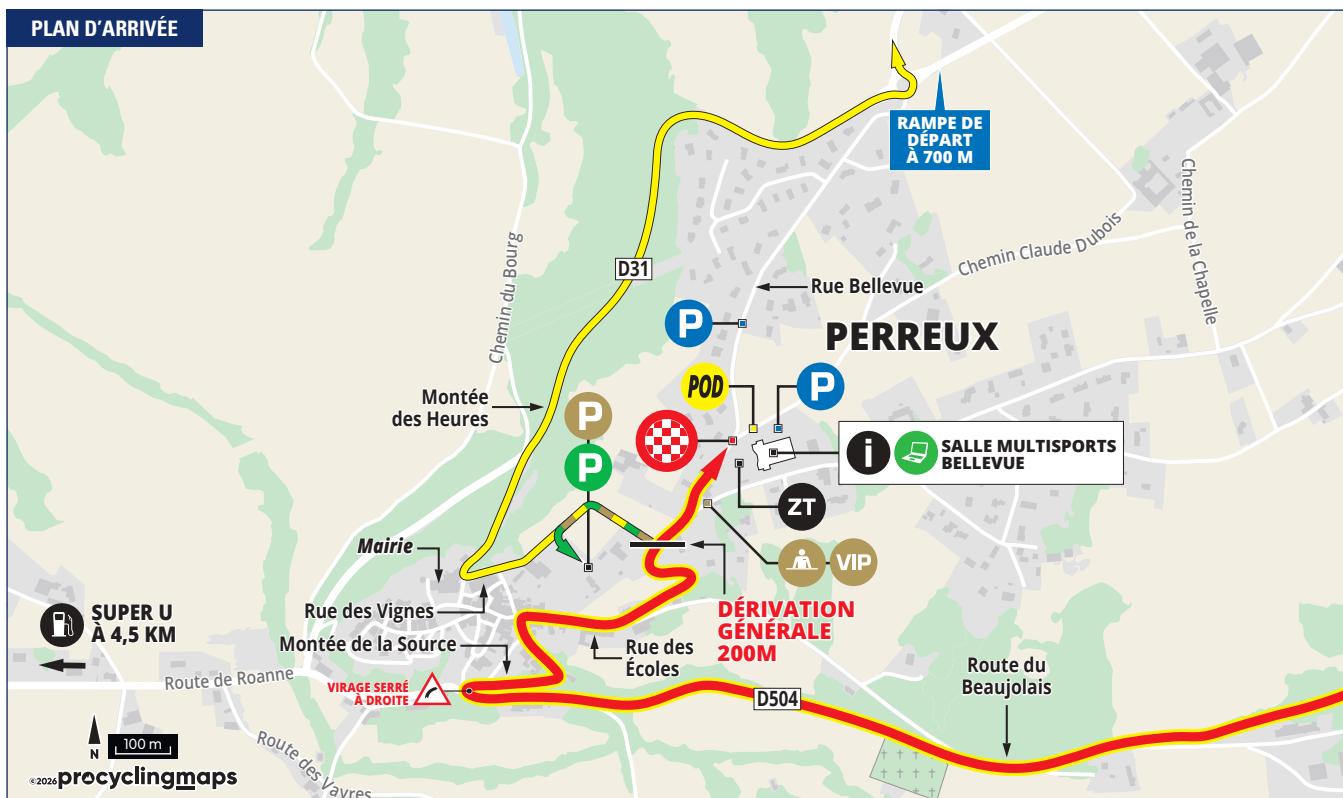


© A.S.O. 2025 - Billy Caisters

PROFIL DES 5 DERNIERS KM



DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : sur la VC (rue Bellevue), à hauteur du carrefour avec la VC (chemin du Remilly) sur la droite de la chaussée, à l'extrémité d'une ligne droite de 100 m à vue

Largeur : 5 m

Contrôle antidopage : sur place

Permanence et centre de presse : salle omnisports 42120 Perreux

Distance de l'arrivée : 30 m



▶ LE PUY-EN-VELAY



Le territoire du Puy-en-Velay cultive l'art de conjuguer patrimoine authentique et pleine nature. Carrefour des chemins de Grande Randonnée, Le Puy-en-Velay se parcourt au rythme des marcheurs, sur les célèbres Saint-Jacques, Stevenson ou Régordane.

Le Puy-en-Velay et sa région sont aussi traversés par l'Allier et la Loire, les derniers grands fleuves et rivières sauvages. La destination est un choix idéal pour déconnecter de son quotidien : randonnée dans les gorges, sortie en canoë-kayak, balade à vélo ou à VTT, descente en tyrolienne : à chacun son activité pour se ressourcer au fil des eaux vives. Besoin de grand air et de panoramas à couper le souffle ? En prenant de la hauteur, l'immensité des paysages vellaves se révèle pleinement. Cette sensation est particulièrement forte au sommet du mont Mézenc, accessible après une ascension menant à 1 753 mètres d'altitude.

lepuyenvelay.fr
agglom-puyenvelay.fr

◻ MONTROND-LES-BAINS

Nichée au cœur de la plaine du Forez, sur la mythique Route Bleue reliant Paris à la Méditerranée, Montrond-les-Bains, ville de 5 750 habitants, séduit par son cadre naturel verdoyant et son patrimoine unique.

Ville d'eau, de culture, de bien-être et de loisirs, elle est dominée depuis le XII^e siècle par son château médiéval, Montrond-le-Fort. De forteresse, il fut transformé à la Renaissance en logis seigneurial. Il offre aujourd'hui aux visiteurs un véritable voyage dans le temps, tablette numérique en main. Le JOA Casino propose des espaces dédiés aux loisirs et aux divertissements. Seule station thermale du département de la Loire, avec sa ressource hydrominérale reconnue depuis 1885, au cœur du parc thermal, les Thermes accueillent des curistes pour des soins (rhumatologie - appareil digestif - métabolisme) et proposent une parenthèse de détente et de remise en forme aux Iléades, véritable spa thermal.

Ville qui bouge avec de très nombreuses associations sportives, qui incite à la promenade, à la randonnée et à l'observation dans l'espace naturel des Lonzes, entre Loire et Coise, et au jardin médiéval. Et ville de culture avec deux espaces de spectacles et de rencontres : les Forézielles et les Passerelles.

montrond-les-bains.fr
rendezvousenforez.fr



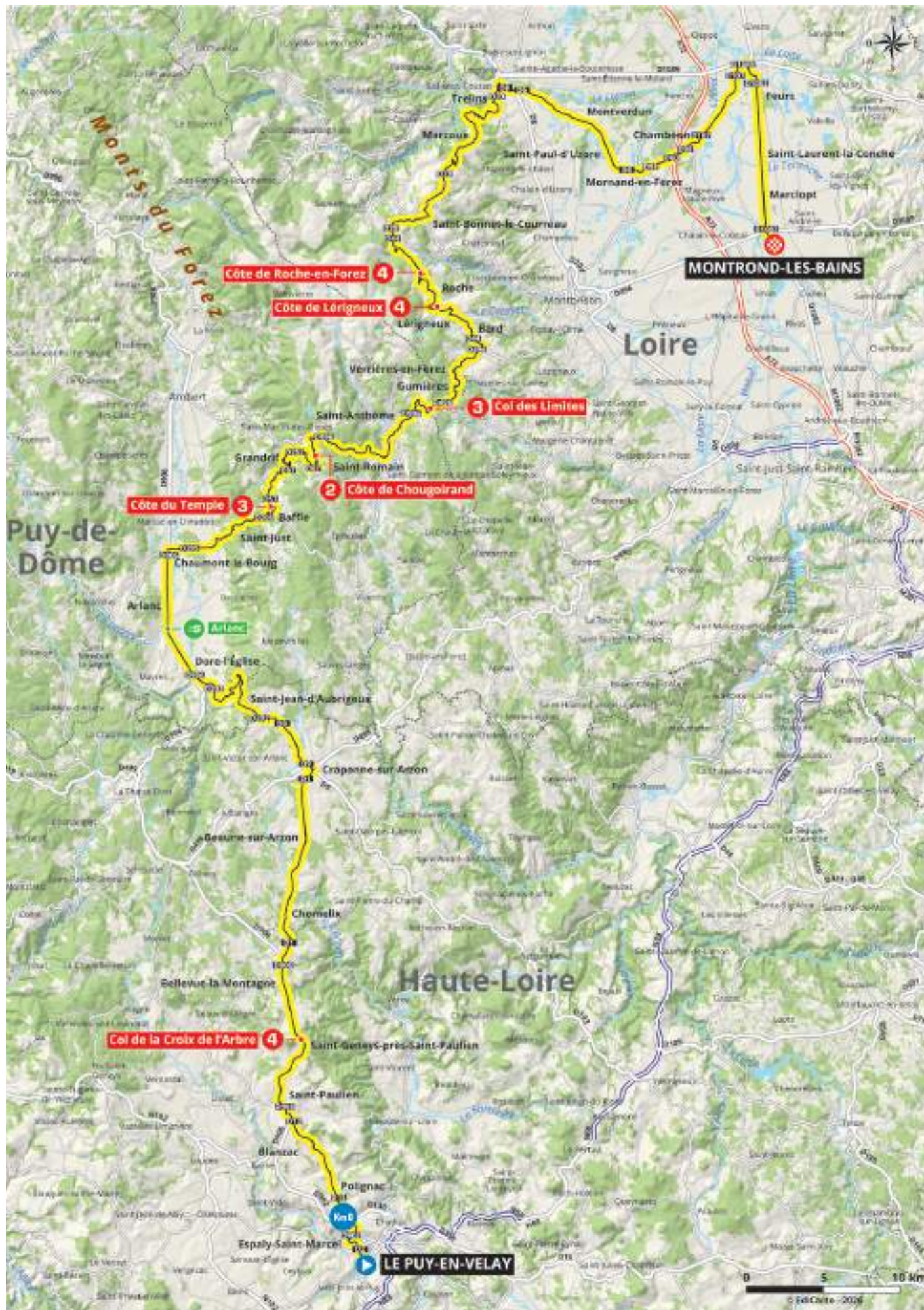
© Luc Olivier

Le chemin de Saint-Jacques et sa vue sur la forteresse de Polignac



©Service communication de Montrond-les-Bains

Montrond-le-Fort, Montrond-les-Bains

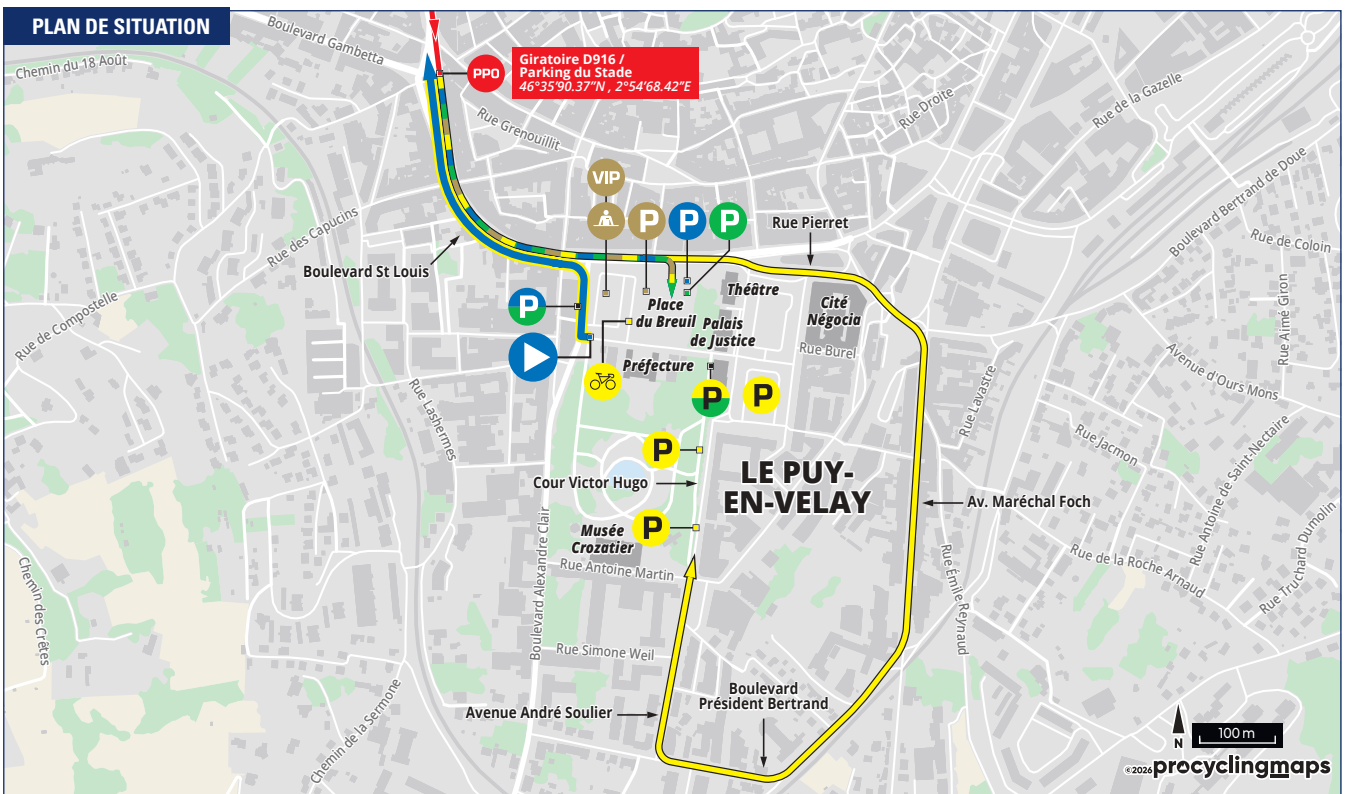




ACCÈS ET DÉPART

Rassemblement de départ : avenue du Général de Gaulle
Signature et présentation des équipes : 11h55 à 12h55
Appel : 13h00

Départ fictif : 13h05 par l'avenue du Général de Gaulle, boulevard du Breuil (D2), boulevard Saint-Louis, boulevard Carnot, boulevard Dr André Chantemesse (D902), route de Polignac (D13)
Départ réel : 13h15, sur la route de Polignac (D13), soit à 4,2 km du lieu de rassemblement



LE PUY-EN-VELAY (43) MONTROND-LES-BAINS (42)

MERCREDI 10 JUIN

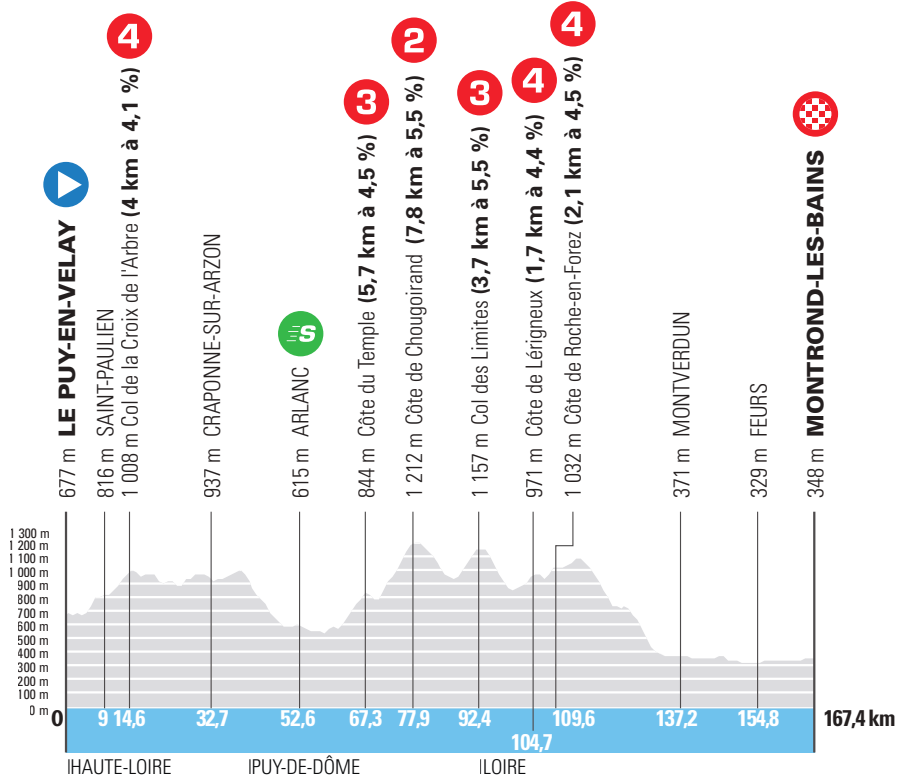
ÉTAPE 4

KILOMÈTRES		ÉTAPE 4				HORAIRES		
À parcourir	Parcourus				45 km/h	43 km/h	41 km/h	
HAUTE-LOIRE (43)								
		VC	LE PUY-EN-VELAY	● DÉPART FICTIF	13:05	13:05	13:05	
			Carrefour VC-D902					
		D902	ESPALY-SAINT-MARCEL (D902-D13)					
		D13	La Route de Polignac					
167.4	0		LE PUY-EN-VELAY	● DÉPART RÉEL	13:15	13:15	13:15	
166.8	0.6		POLIGNAC		13:16	13:16	13:16	
162.3	5.1		BLANZAC		13:22	13:22	13:22	
158.8	8.6		Carrefour D13-D906		13:26	13:27	13:28	
158.4	9	D906	SAINT-PAULIEN		13:27	13:27	13:28	
152.8	14.6		Col de la Croix de l'Arbre	④	13:34	13:35	13:36	
147.6	19.8		BELLEVUE-LA-MONTAGNE (D906-D1)		13:41	13:42	13:44	
144.4	23	D1	Pigeyres		13:46	13:47	13:49	
142.2	25.2		CHOMELIX		13:49	13:50	13:52	
134.7	32.7		CRAPONNE-SUR-ARZON (D1-D498-D9)		13:59	14:01	14:03	
133.1	34.3	D9	Passage à niveau (déaffecté)		14:01	14:03	14:05	
132.6	34.8		Zone de collecte et de ravitaillement n°1	🗑️ 🚚	14:01	14:03	14:06	
129.3	38.1		SAINTE-JEAN-D'AUBRIGOUX		14:06	14:08	14:11	
PUY-DE-DÔME (63)								
119.5	47.9	D202	DORE-L'ÉGLISE		14:19	14:22	14:25	
118	49.4		Carrefour D202-D906		14:21	14:24	14:27	
116.2	51.2	D906	ARLANC		14:23	14:26	14:30	
115.4	52		Passage à niveau n°91		14:24	14:27	14:31	
114.8	52.6		ARLANC	⑤	14:25	14:28	14:32	
110.8	56.6		Passage à niveau n°86		14:30	14:34	14:38	
109.9	57.5		Les Quatres Routes (D906-D205)		14:32	14:35	14:39	
106.4	61	D205	Tonvic (CHAUMONT-LE-BOURG)		14:36	14:40	14:44	
101.2	66.2		Le Vernadet (BAFFIE)		14:43	14:47	14:52	
100.4	67		Carrefour D205-D57		14:44	14:48	14:53	
100.1	67.3	D57	Côte du Temple	🚚 ③	14:45	14:49	14:53	
97.5	69.9		GRANDRIF (D57-D252) route étroite sur 10 km		14:48	14:53	14:57	
96.2	71.2	D252	Zone de collecte et de ravitaillement n°2	🗑️ 🚚	14:50	14:54	14:59	
94.4	73		Carrefour D252-D67		14:52	14:57	15:02	
91.5	75.9	D67	Moliachon (D67-D67 A)		14:56	15:01	15:06	
89.5	77.9	D67 A	Côte de Chougoirand (1 212 m)	②	14:59	15:04	15:09	
88.2	79.2		Carrefour D67 A-D996		15:01	15:05	15:11	
80.5	86.9	D996	SAINTE-ANTHÈME		15:11	15:16	15:22	
75	92.4		Col des Limites descente rapide et sinueuse	🚚 ③	15:18	15:24	15:30	
LOIRE (42)								
74.6	92.8	D496	GUMIERES		15:19	15:24	15:31	
73.1	94.3		CHAZELLES-SUR-LAVIEU		15:21	15:26	15:33	
72	95.4		VERRIÈRES-EN-FOREZ (D496-D44)		15:22	15:28	15:34	
66.5	100.9	D44	BARD		15:30	15:36	15:43	
63.8	103.6		LÉRIGNEUX		15:33	15:39	15:47	
62.7	104.7		Côte de Lérigneux	④	15:35	15:41	15:48	
60.3	107.1		ROCHE-EN-FOREZ		15:38	15:44	15:52	
57.8	109.6		Côte de Roche-en-Forez	🚚 ④	15:41	15:48	15:55	
54.3	113.1		Carrefour D44-D20		15:46	15:53	16:00	
50.4	117	D20	SAINTE-BONNET-LE-COURREAU (D20-D101-D20)		15:51	15:58	16:06	
44	123.4		La Bruyère (MARCoux)		15:59	16:07	16:15	
43.6	123.8		Zone de collecte et de ravitaillement n°3	🗑️ 🚚	16:00	16:08	16:16	
36.6	130.8		TRELINS		16:09	16:17	16:26	
35	132.4		Carrefour D20-D8 virage serré à droite		16:11	16:20	16:29	
34.1	133.3	D8	Carrefour D8-D6		16:13	16:21	16:30	
34.1	133.3	D6	Passage à niveau n°80		16:13	16:21	16:30	
30.2	137.2		MONTVERDUN		16:18	16:26	16:36	
27.2	140.2		Carrefour D6-D5		16:22	16:31	16:40	
26.1	141.3	D5	Carrefour D5-D6		16:23	16:32	16:42	
23.4	144	D6	MORNAND-EN-FOREZ (D6-D98) virage serré à gauche		16:27	16:36	16:46	
19.1	148.3	D98	CHAMBÉON (D98-D107) virage serré à gauche		16:33	16:42	16:52	
12.6	154.8	D107	FEURS (D107-D1089-D1082) aménagement		16:41	16:51	17:01	
6.7	160.7	D1082	SAINTE-LAURENT-LA-CONCHE		16:49	16:59	17:10	
5.9	161.5		Zone de collecte n°4	🗑️	16:50	17:00	17:11	
3.1	164.3		MARCLOPT		16:54	17:04	17:15	
1.3	166.1		MONTROND-LES-BAINS		16:56	17:07	17:18	
0	167.4		MONTROND-LES-BAINS	🌀	16:58	17:09	17:20	



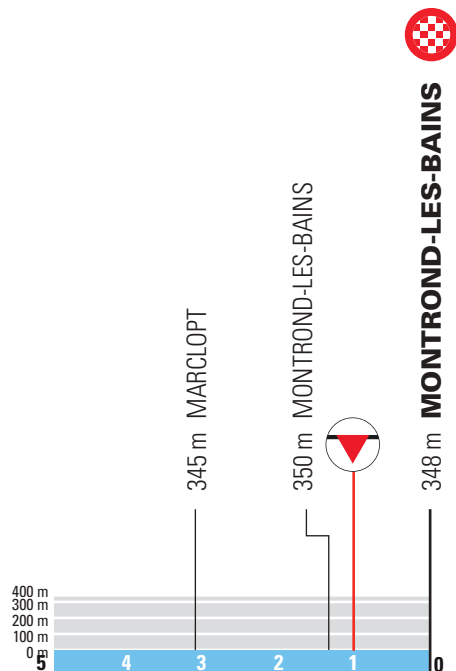
PROFILS

DÉNIVELLÉ POSITIF > 2 250 m

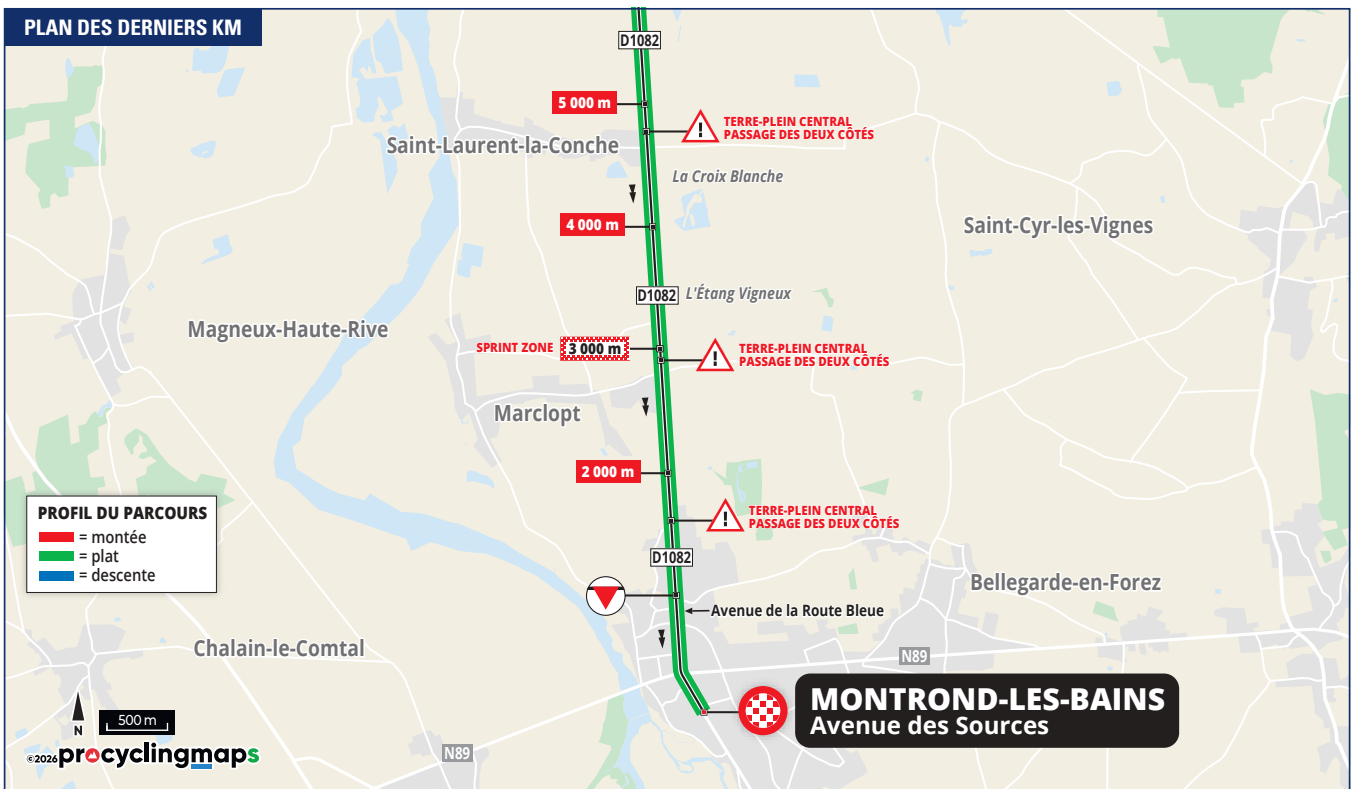
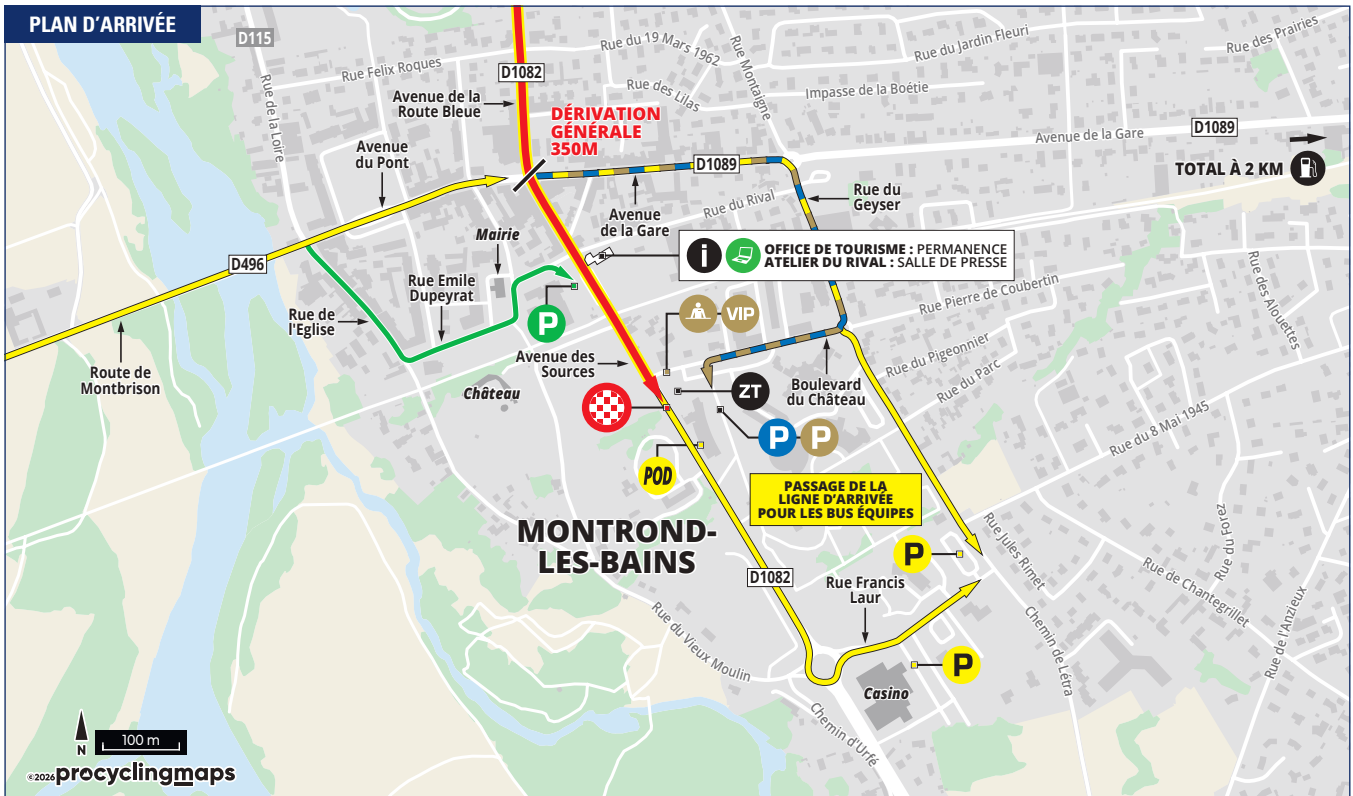


© A.S.O. 2025 - Tony Esnault

PROFIL DES 5 DERNIERS KM



DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : sur la D1082 (avenue des Sources), 15 m après le passage piéton, à l'extrémité d'une ligne droite de 350 m à vue
Largeur : 6 m
Contrôle antidopage : sur place

Permanence et centre de presse : salle de l'Atelier du Rival
 20, rue du Rival, 42210 Montrond-les-Bains
Distance de l'arrivée : 200 m



▶ SAINT-CHAMOND

Saint-Chamond surprend par son énergie et ses contrastes. Avec ses 35 586 habitants, la deuxième ville de la Loire s'étire au cœur de la vallée du Gier, aux portes du parc naturel régional du Pilat. En quelques minutes, le regard glisse des places animées du centre-ville aux sentiers de randonnée, des trésors architecturaux aux panoramas sur les collines verdoyantes.

Son patrimoine raconte deux mille ans d'histoire, des vestiges de l'aqueduc romain à l'Espace Notre-Dame, ancienne église devenue lieu culturel emblématique. La ville se réinvente aussi à Novaciéries, ancien site industriel transformé en écoquartier innovant, où se mêlent loisirs, commerces et entreprises au cœur d'un grand parc urbain.

Au départ de la place de la Liberté, Saint-Chamond se découvre comme une ville vivante, accueillante et authentique, où modernité et mémoire se conjuguent. Une escale inspirante pour le peloton et pour tous les visiteurs en quête d'authenticité, de nature et de dynamisme.

saint-chamond.fr

saint-etienne-metropole.fr

⊗ PARC DES OISEAUX VILLARS-LES-DOBES

Le Parc des Oiseaux, site touristique emblématique de la région Auvergne-Rhône-Alpes, est le plus important parc animalier d'Europe dédié aux oiseaux.

Au cœur de la Dombes, ce concept unique associe la réserve naturelle de la Dombes et le Parc des Oiseaux, qui présente les plus beaux oiseaux dans de somptueux paysages inspirés des cinq continents.

Acteur clé de la conservation des espèces menacées, le site soutient de nombreux programmes de reproduction, notamment grâce à son centre dédié aux espèces européennes.

Avec plus de 300 000 visiteurs par an, le Parc des Oiseaux est également un site de loisirs offrant des expériences inédites en pleine nature : concerts intimistes, parcours artistiques, rencontres avec les soigneurs... autant de moments uniques à vivre.

parcdesoiseaux.com

SAINT-
CHAMOND

SÉM
SAINT-ÉTIENNE
la métropole

PARC DES
OISEAUX



© Laurent Guilhot - Ville de Saint-Chamond

Vue générale, Saint-Chamond



© JB Méritot

Spectacle des oiseaux en vol, Parc des Oiseaux





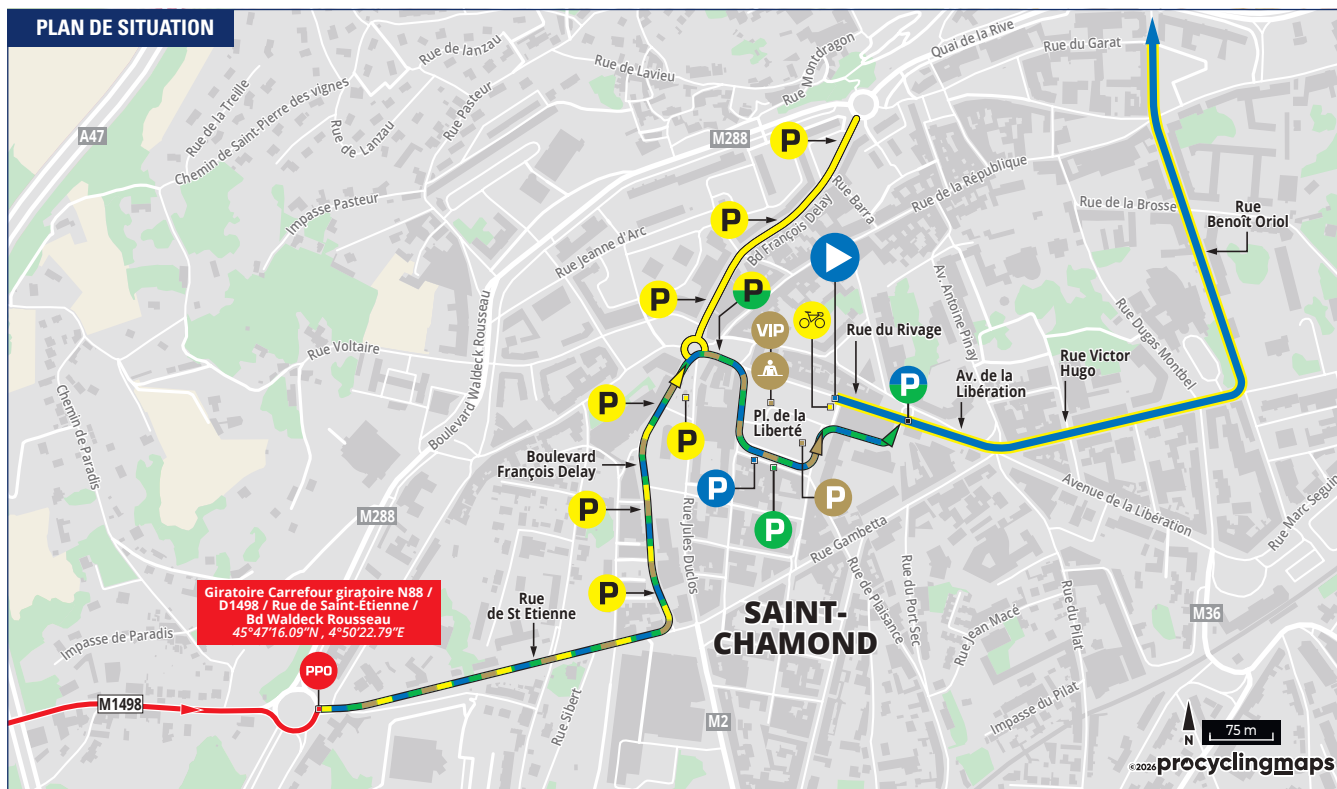
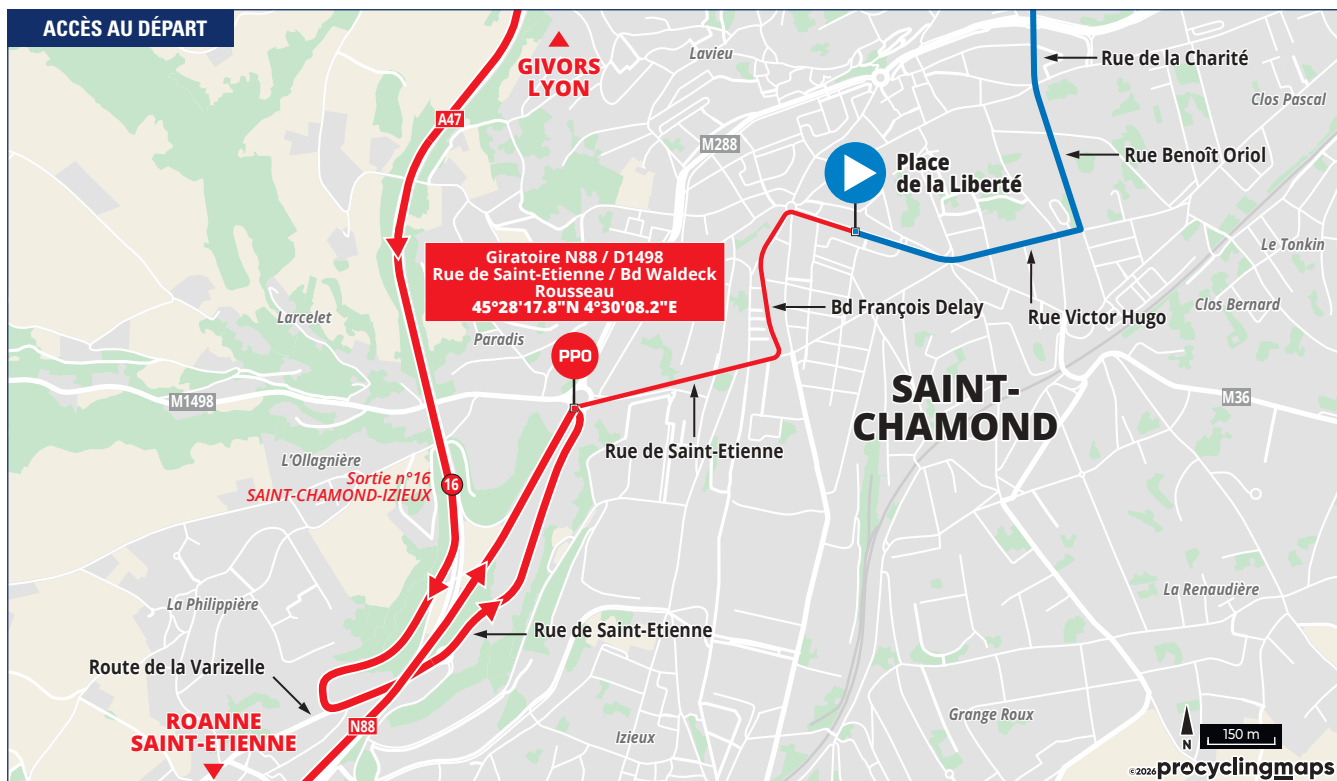
ACCÈS ET DÉPART

Rassemblement de départ : place de la Liberté
 Signature et présentation des équipes : 11h20 à 12h20
 Appel : 12h25

Départ fictif : 12h30 par la rue du Rivage, rue Victor Hugo, rue Benoît Oriol, rue de la Charité, rue de la Rive (D2), route de Chavanne (D2/M2)

Départ réel : 12h45 sur la route de Chavanne (D2/M2), soit à 5,3 km du lieu de rassemblement

SAINT-CHAMOND (42) PARC DES OISEAUX VILLARS-LES-DOMBES (01)



JEUDI 11 JUIN

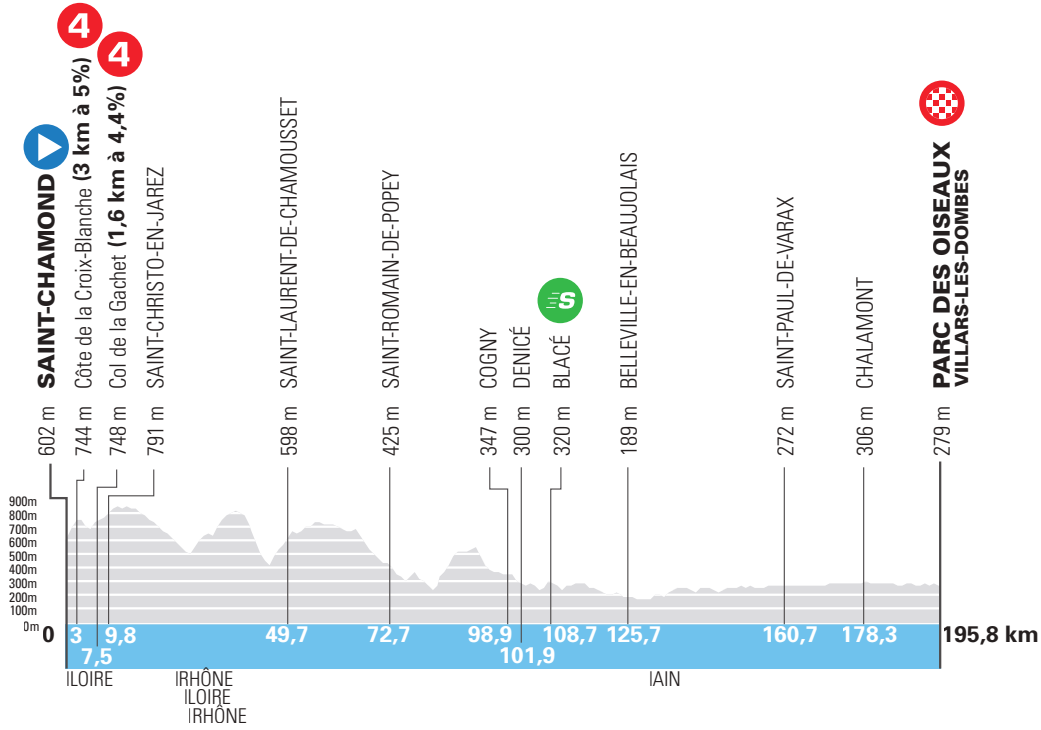
ÉTAPE 5

KILOMÈTRES		ÉTAPE 5				HORAIRES		
À parcourir	Parcourus				47 km/h	45 km/h	43 km/h	
LOIRE (42)								
		VC	SAINT-CHAMOND (VC-M2)	DÉPART FICTIF ▶	12:30	12:30	12:30	
		M2	Chavanne					
195.8	0		SAINT-CHAMOND	DÉPART RÉEL	12:45	12:45	12:45	
192.8	3		Côte de la Croix-Blanche		12:49	12:49	12:49	
191.5	4.3		CELLIEU virage serré à gauche		12:50	12:51	12:51	
190.1	5.7		VALFLEURY		12:52	12:53	12:53	
188.3	7.5		Col de la Gachet		12:55	12:55	12:55	
188.2	7.6		Carrefour M2-M6		12:55	12:55	12:56	
186	9.8	M6	SAINT-CHRISTO-EN-JAREZ		12:57	12:58	12:59	
181	14.8		Carrefour M6-M3		13:04	13:05	13:06	
180.6	15.2	M3	FONTANÈS		13:04	13:05	13:06	
179.1	16.7		Carrefour M3-D3		13:06	13:07	13:08	
178.1	17.7	D3	GRAMMOND ralentisseurs en descente		13:08	13:09	13:10	
RHÔNE (69)								
LOIRE (42)								
168	27.8		Carrefour D3-D4		13:20	13:22	13:24	
RHÔNE (69)								
166.5	29.3	D4	SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE (D4-D2-VC-D311-D4)	ralentisseurs et rétrécissements	13:22	13:24	13:26	
162.4	33.4		Zone de collecte et de ravitaillement n°1		13:28	13:29	13:32	
159.9	35.9		AVEIZE (D4-D34)		13:31	13:33	13:35	
156.1	39.7	D34	DUERNE (D34-D489)		13:36	13:38	13:40	
150.7	45.1	D489	SAINTE-FOY-L'ARGENTIÈRE chicanes		13:42	13:45	13:48	
149.7	46.1		Passage à niveau n°28		13:44	13:46	13:49	
149.7	46.1		SAINT-GENIS-L'ARGENTIÈRE (D489-D4)		13:44	13:46	13:49	
146.1	49.7	D4	SAINT-LAURENT-DE-CHAMOUSSET (D4-D81-VC-D4)		13:48	13:51	13:54	
142.6	53.2		Zone de collecte et de ravitaillement n°2		13:53	13:56	13:59	
137.5	58.3		Carrefour D4-D7		13:59	14:03	14:06	
127	68.8	D7	ANCY rétrécissements et ralentisseurs prononcés		14:13	14:17	14:21	
125.4	70.4		Selettes		14:15	14:19	14:23	
124.7	71.1		Carrefour D7-D33 virage serré à gauche		14:16	14:20	14:24	
123.1	72.7	D33	SAIN-ROMAIN-DE-POPEY (D33-D67) rétrécissement		14:18	14:22	14:26	
120.7	75.1	D67	Les Arnas		14:21	14:25	14:30	
120	75.8		Passage à niveau n°22		14:22	14:26	14:31	
117.9	77.9		SARCEY (D67-D118-D67)		14:24	14:29	14:34	
115.2	80.6		Carrefour D67-D338		14:28	14:32	14:37	
113.9	81.9	D338	Les Ponts Tarrets (D338-D385-D131-D120) (LÉGNY)		14:29	14:34	14:39	
113.7	82.1		Passage à niveau n°62		14:30	14:34	14:39	
110.4	85.4		Zone de collecte et de ravitaillement n°3		14:34	14:39	14:44	
109.9	85.9	D120	Le Nevert (VAL D'OINGT)		14:35	14:39	14:45	
108.3	87.5		Oingt (VAL D'OINGT)		14:37	14:42	14:47	
103.6	92.2		Le Saule d'Oingt (D120-D31)		14:43	14:48	14:54	
100.9	94.9	D31	La Maladière (D31-D19) virage serré à gauche		14:46	14:52	14:57	
96.9	98.9	D19	COGNLY rétrécissement		14:51	14:57	15:03	
95.1	100.7		Carrefour D19-D504		14:54	14:59	15:05	
93.9	101.9	D504	DENICÉ (D504-D76) ralentisseurs et rétrécissement		14:55	15:01	15:07	
89.7	106.1	D76	Carrefour D76-D35		15:00	15:06	15:13	
89.1	106.7	D35	SAINTE-JULIEN (D35-D19)		15:01	15:07	15:14	
87.1	108.7	D19	BLACÉ		15:04	15:10	15:17	
83.1	112.7		SAINTE-ÉTIENNE-DES-OUILLIÈRES (D19-D43)		15:09	15:15	15:22	
80.3	115.5	D43	ODENAS (D43-D68 E) ralentisseur prononcé		15:12	15:19	15:26	
76.7	119.1	D68 E	SAINTE-LAGER (D68 E-D68)		15:17	15:24	15:31	
75.5	120.3	D68	Carrefour D68-D337		15:18	15:25	15:33	
75.1	120.7	D337	Carrefour D337-D68 E		15:19	15:26	15:33	
74.1	121.7	D68 E	Zone de collecte et de ravitaillement n°4		15:20	15:27	15:35	
72.3	123.5		Pizay (D68 E-D18)		15:23	15:30	15:37	
70.1	125.7	D18	BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS (D18-D337-D37D-D37)		15:25	15:33	15:40	
AIN (01)								
64.9	130.9	D17	La Croisée (GUÉREINS)		15:32	15:40	15:48	
62.9	132.9		MONTCEAUX		15:35	15:42	15:50	
58.7	137.1		CHANEINS		15:40	15:48	15:56	
54.4	141.4		BANEINS		15:45	15:54	16:02	
50.8	145		CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE (D17-D936)		15:50	15:59	16:08	
49	146.8	VC	Carrefour VC-D17		15:52	16:01	16:10	
39.4	156.4	D17	SAINTE-ANDRÉ-LE-BOUCHOUX		16:05	16:14	16:23	
35.1	160.7		SAINTE-PAUL-DE-VARAX (D17-D1083)		16:10	16:19	16:29	
29.1	166.7	D1083	Carrefour D1083-D90		16:18	16:27	16:38	
24.1	171.7	D90	SAINTE-NIZIER-LE-DÉSERT (D90-D70)		16:24	16:34	16:45	
23.9	171.9	D70	Zone de collecte et de ravitaillement n°5		16:24	16:34	16:45	
23.5	172.3		Carrefour D70-D70 A		16:25	16:35	16:45	
18.3	177.5	D70 A	Carrefour D70 A-D7		16:32	16:42	16:53	
17.5	178.3	D7	CHALAMONT (D7-D904) virage serré à droite		16:33	16:43	16:54	
11.6	184.2	D904	VERSAILLEUX		16:40	16:51	17:02	
10.3	185.5		Carrefour D904-D61		16:42	16:52	17:04	
10.2	185.6	D61	Carrefour D61-D2 D		16:42	16:52	17:04	
4.3	191.5	D2 D	Zone de collecte n°6		16:49	17:00	17:12	
3.1	192.7		Carrefour D2 D-D1083		16:51	17:02	17:14	
0	195.8	D1083	PARC DES OISEAUX - VILLARS-LES-DOBES		16:55	17:06	17:18	



PROFILS

DÉNIVELÉ POSITIF > 2 500 m



SAINT-CHAMOND (42) ● PARC DES OISEAUX VILLARS-LES-DOBES (01)

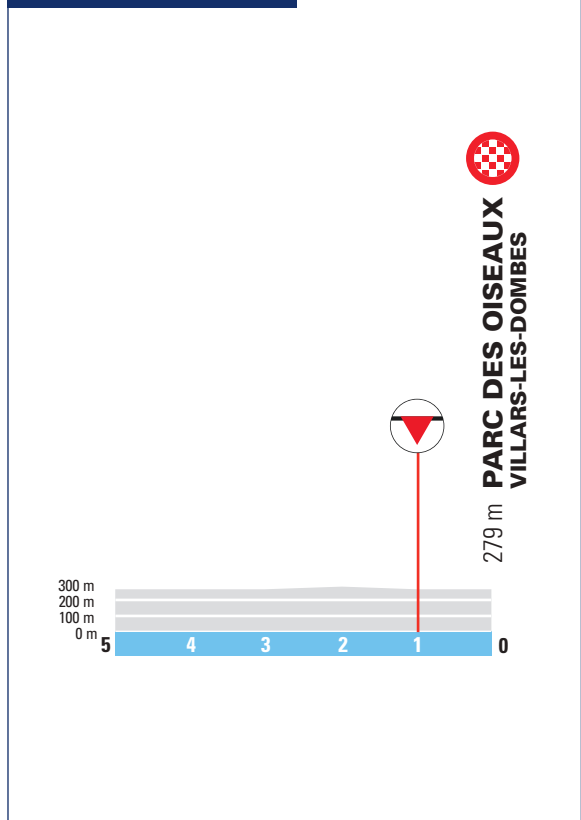
JEUDI 11 JUIN

ÉTAPE 5

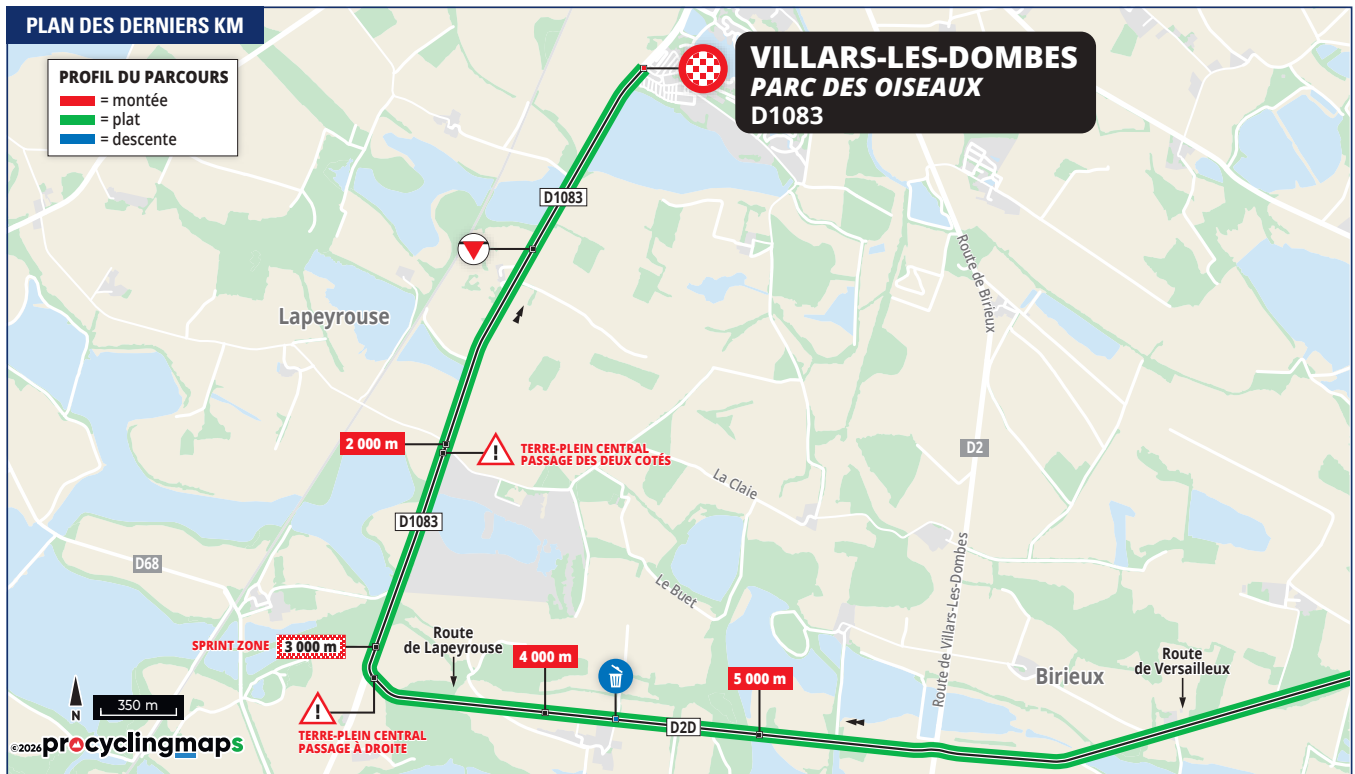
© A.S.O. 2024 - Billy Causters



PROFIL DES 5 DERNIERS KM



DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : sur la D1083, à hauteur de l'entrée du Parc des Oiseaux sur la droite de la chaussée, à l'extrémité d'une ligne droite de 200 m
Largeur : 6 m
Contrôle antidopage : sur place

Permanence et centre de presse : Grande salle de séminaire du Parc des Oiseaux
Distance de l'arrivée : 400 m



▶ SAINT-VULBAS

Au cœur de l'Ain, Saint-Vulbas surprend et séduit par son énergie. Ici, passé et avenir avancent à la même cadence : un héritage rural préservé, sublimé par des espaces naturels généreux et un fleurissement vivant côtoient un développement industriel d'envergure.

Terre d'histoire, le village révèle les traces d'une importante cité gallo-romaine, entre vestiges archéologiques et patrimoine remarquable. De l'église, mentionnée dès le IX^e siècle, à la chapelle de Marcilleux en bord du Rhône, chaque pierre raconte le passé.

Mais Saint-Vulbas est aussi résolument tournée vers le mouvement. Véritable terre de vélo, la commune vibre au rythme des grandes compétitions. Après le passage du Tour de France en 2024, elle affirme aujourd'hui son dynamisme en accueillant le départ du Tour de l'Ain et d'une étape du Tour Auvergne-Rhône-Alpes.

saint-vulbas.fr
cc-plainedelain.fr

⊗ CREST-VOLAND

Bienvenue à Crest-Voland / Cohennoz, petits villages de montagne authentiques à l'atmosphère chaleureuse... et aux richesses insoupçonnées ! Grands espaces de forêts, zone de tourbière protégée, prairies sont autant de merveilles naturelles que vous pourrez arpenter sur le territoire de cette station village.

Leurs habitants ne sont pas en reste et auront à cœur de vous faire découvrir l'histoire ainsi que le mode de vie d'autrefois à nos jours, toujours avec générosité et sincérité.

Laissez-vous envahir par l'ambiance familiale de Crest-Voland / Cohennoz, initiez-vous à son héritage résolument montagnard et prenez le temps de vous perdre sur ses sentiers pour un véritable bol d'air pur et de nature.

En hiver, Crest-Voland / Cohennoz constitue la station skis aux pieds par excellence. Elle est une porte d'entrée vers les 192 km de pistes de l'Espace Diamant ainsi que le domaine nordique olympique des Saisies. Grande nouveauté depuis décembre 2025 : la télécabine de la Logère, qui vous emmène été comme hiver depuis le front de neige jusqu'au mont Lachat !

crest-voland.fr



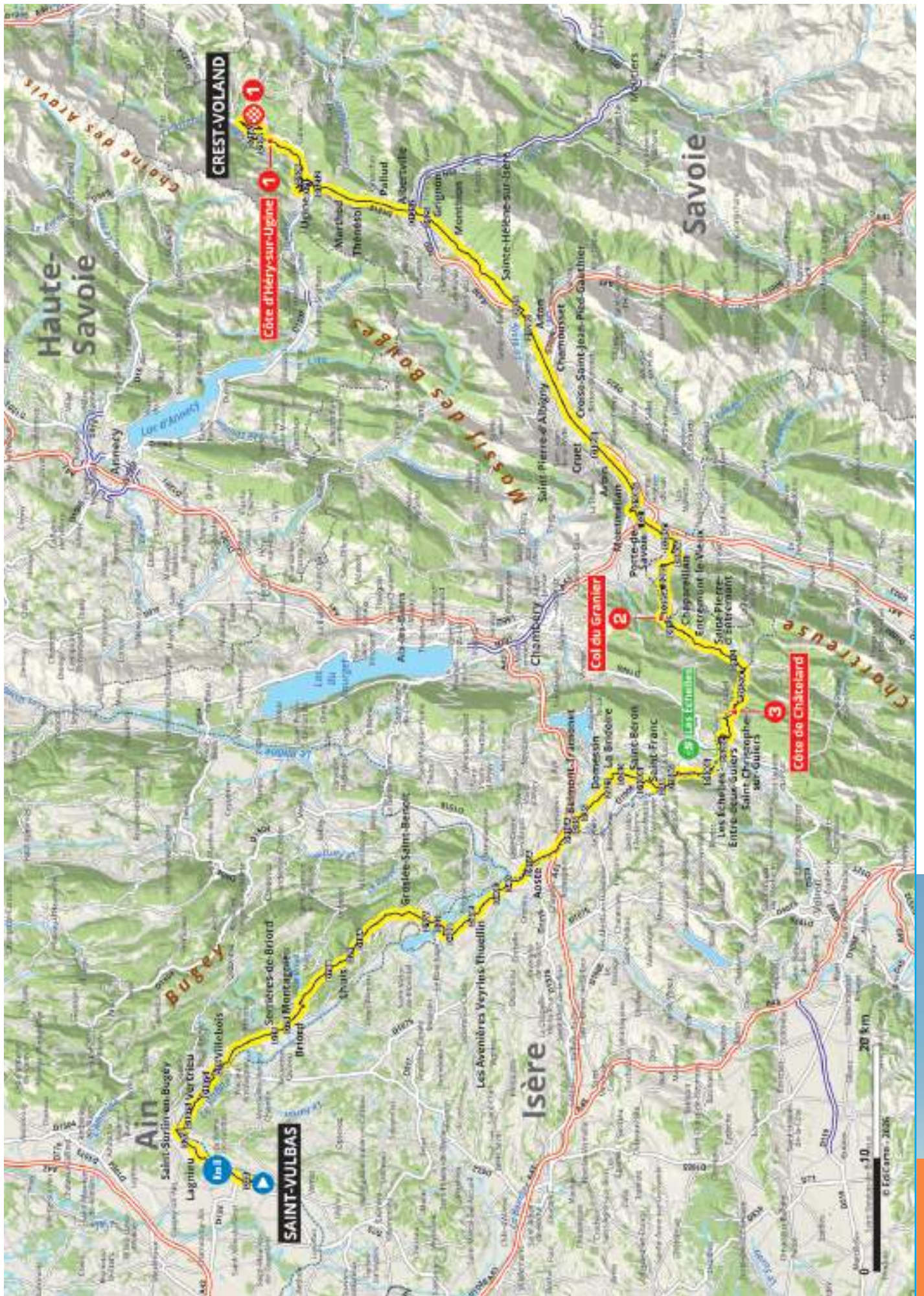
© Commune de Saint-Vulbas

Vue de Saint-Vulbas



© Office de Tourisme du Val d'Ailly

Mont Lachat, Crest-Voland / Cohennoz

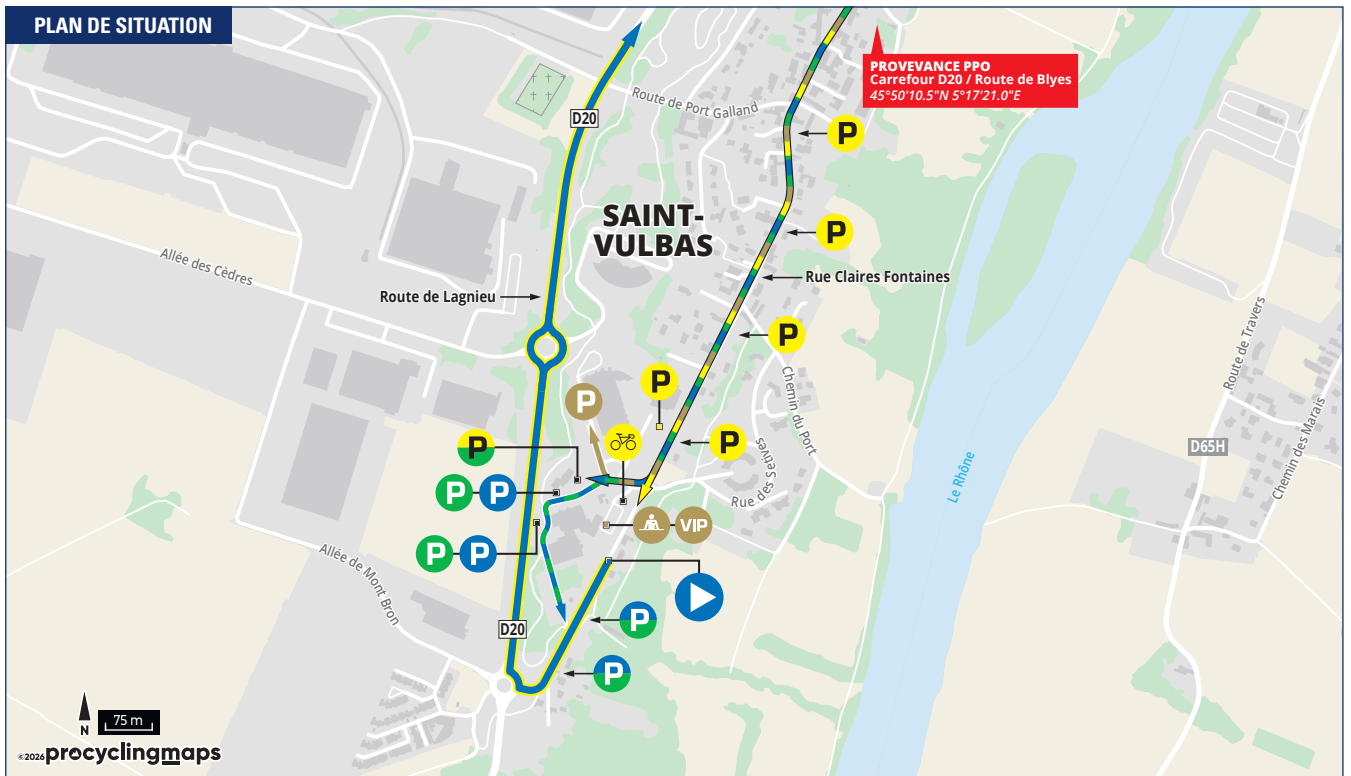
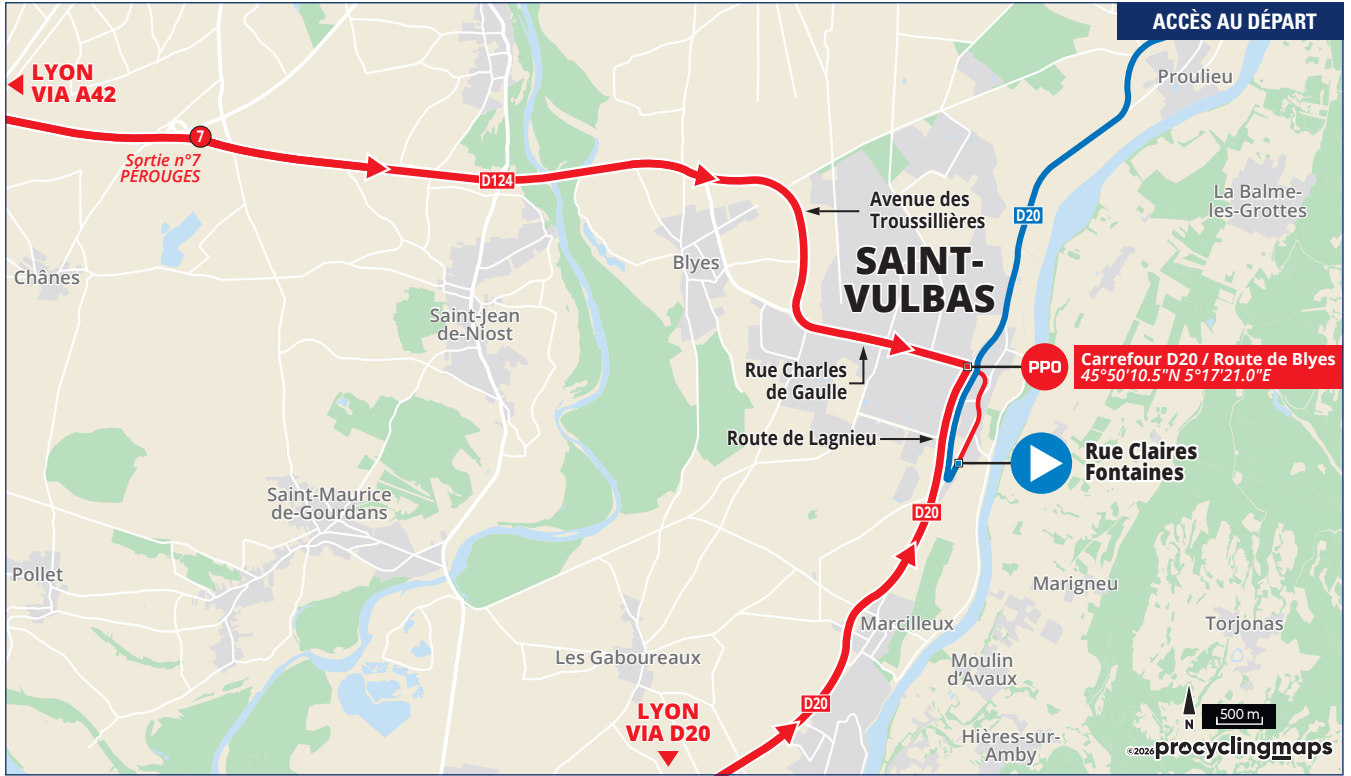




ACCÈS ET DÉPART

Rassemblement de départ : rue Claires Fontaines
Signature et présentation des équipes : 11h25 à 12h25
Appel : 12h30

Départ fictif : 12h35 par rue Claires Fontaines (D2)
Départ réel : 12h45 sur la D2, soit à 3,8 km du lieu de rassemblement

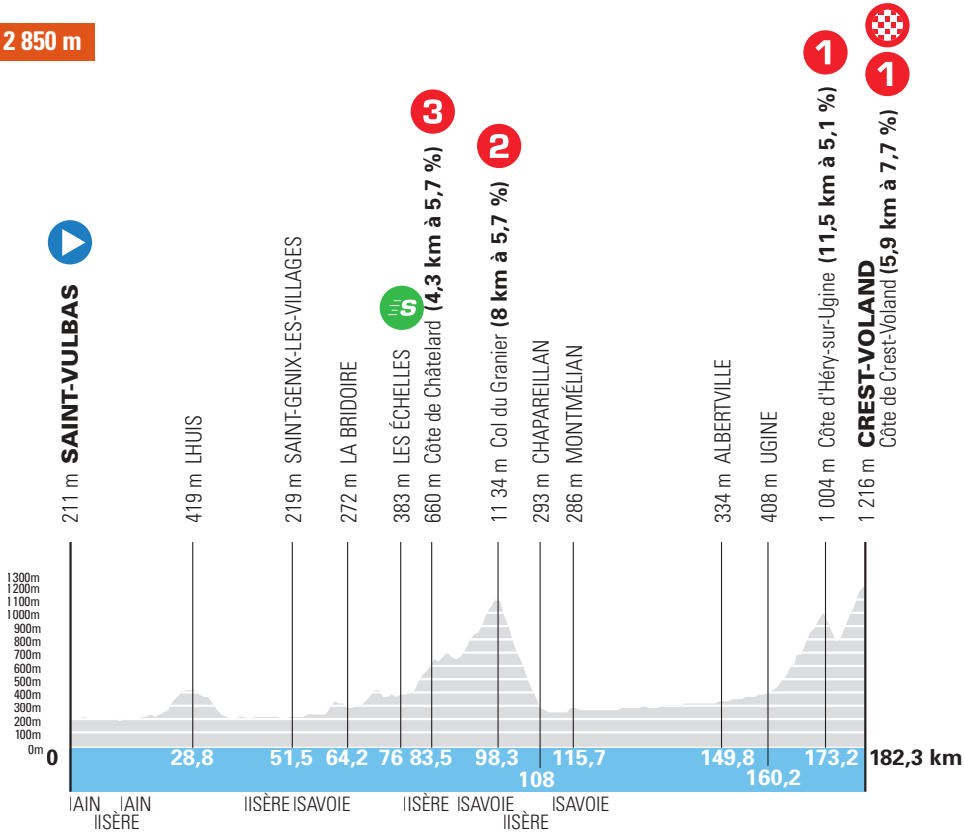


KILOMÈTRES		ÉTAPE 6				HORAIRES		
À parcourir	Parcourus					44 km/h	42 km/h	40 km/h
AIN (01)								
		VC	SAINT-VULBAS	DÉPART FICTIF		12:35	12:35	12:35
			Carrefour VC-D20					
182.3	0	D20	SAINT-VULBAS	DÉPART RÉEL		12:45	12:45	12:45
176.8	5.5		Carrefour D20-D1075			12:52	12:53	12:53
ISÈRE (38)								
174.9	7.4	D1075	VERTRIEU			12:55	12:55	12:56
AIN (01)								
170.3	12	D122	SAULT-BRÉNAZ (D122-D19)	aménagement et ralentisseurs		13:01	13:02	13:03
168.5	13.8	D19	VILLEBOIS			13:04	13:05	13:06
164.2	18.1		SERRIÈRES-DE-BRIORD	aménagement		13:10	13:11	13:12
162.6	19.7		Les Granges (D19-D79) (MONTAGNIEU)			13:12	13:13	13:14
159	23.3	D87 B	Zone de collecte et de ravitaillement n°1			13:17	13:18	13:20
153.9	28.4	D79	Carrefour D79-D79 B			13:24	13:26	13:28
153.5	28.8	D79 B	LHUIS (D79 B-D79-D10 A)	rétrécissements		13:24	13:26	13:28
151.8	30.5	D10 A	Trieu-Ansolin			13:26	13:28	13:31
150.3	32		Le Poulet			13:29	13:31	13:33
148.5	33.8		Pont-Bancet			13:31	13:33	13:36
147.3	35		Neyrieu			13:33	13:35	13:37
145.8	36.5		GROSLÉE-SAINT-BENOIT (D10 A-D19-D10 A)			13:35	13:37	13:40
142.6	39.7		Évieu (D10 A-D10)			13:39	13:42	13:44
ISÈRE (38)								
140.7	41.6	D33	Carrefour D33-D40 B			13:42	13:44	13:47
139	43.3	D40 B	Les Nappes (D40 B-D40 E)			13:44	13:47	13:50
134.1	48.2	D40 E	Saint-Didier (D40 E-D40-D592-D40)	rétrécissements		13:51	13:54	13:57
131.9	50.4	D40	Gare De L'Est (AOSTE)			13:54	13:57	14:01
130.9	51.4		Carrefour D40-D1516			13:55	13:58	14:02
SAVOIE (73)								
130.8	51.5	D1516	SAINT-GENIX-LES-VILLAGES (D1516-D916 A)			13:55	13:59	14:02
124.9	57.4	D916 A	Les Chaudannes (D916 A-D35) (BELMONT-TRAMONET)			14:03	14:07	14:11
123.6	58.7	D35	Carrefour D35-D38			14:05	14:09	14:13
123	59.3		Zone de collecte et de ravitaillement n°2			14:06	14:10	14:14
121.8	60.5	D38	DOMESSIN	ralentisseurs et terre-pleins		14:07	14:11	14:16
120	62.3		Carrefour D38-D921 E			14:10	14:14	14:18
118.1	64.2	D921 E	LA BRIDOIRE			14:12	14:17	14:21
117.8	64.5		Carrefour D921 E-D203			14:13	14:17	14:22
115.7	66.6	D203	SAINT-BÉRON (D203-D1006)			14:16	14:20	14:25
115.4	66.9		Passage à niveau n° 23			14:16	14:21	14:25
106.3	76	D1006	LES ÉCHELLES			14:29	14:34	14:39
106.2	76.1		LES ÉCHELLES (D1006-D920)	rétrécissement		14:29	14:34	14:39
ISÈRE (38)								
105.4	76.9	D520 D	ENTRE-DEUX-GUIERS (D520 D-D520 C)			14:30	14:35	14:40
104	78.3	D520 C	SAINT-CHRISTOPHE-SUR-GUIERS			14:32	14:37	14:42
101.9	80.4		Berland			14:35	14:40	14:45
98.8	83.5		Côte de Châtelard			14:39	14:44	14:50
94.1	88.2		SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT (Isère) (D520 C-D512)	virage serré à droite		14:45	14:51	14:57
93.6	88.7	D512	Carrefour D512-D912			14:46	14:52	14:58
93.6	88.7	D912	SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT (Savoie)			14:46	14:52	14:58
SAVOIE (73)								
93.1	89.2		Zone de collecte et de ravitaillement n°3			14:47	14:52	14:59
89.3	93		ENTREMONT-LE-VIEUX			14:52	14:58	15:04
84	98.3		Col du Granier (1 134 m)	descente très rapide et sinueuse		14:59	15:05	15:12
83.9	98.4		Carrefour D912-D285 A			14:59	15:05	15:12
ISÈRE (38)								
77.2	105.1	D285 A	Carrefour D285 A-D285			15:08	15:15	15:23
74.3	108	D285	CHAPAREILLAN (D285-D590 A-VC-D2)	ralentisseurs prononcés		15:12	15:19	15:27
SAVOIE (73)								
67.2	115.1	D2	Carrefour D2-D201			15:22	15:29	15:38
66.6	115.7	D201	MONTMÉLIAN (D201-VC-D1006)			15:23	15:30	15:38
51.9	130.4	D1006	Carrefour D1006-D1090			15:43	15:51	16:00
45.9	136.4	D1090	Carrefour D1090-D222			15:51	16:00	16:10
45.4	136.9	D222	Carrefour D222-D925			15:52	16:00	16:10
45.2	137.1		Zone de collecte n°4			15:52	16:01	16:11
40.5	141.8	D925	SAINTE-HÉLÈNE-SUR-ISÈRE			15:58	16:07	16:18
38.8	143.5		NOTRE-DAME-DES-MILLIÈRES	ralentisseurs		16:01	16:10	16:20
35.5	146.8		GRIGNON			16:05	16:15	16:25
32.5	149.8		ALBERTVILLE (D925-D1212)			16:09	16:19	16:30
22.8	159.5		Passage à niveau (usine)			16:22	16:33	16:44
22.1	160.2	D1212	UGINE (D1212-D71-D109)			16:23	16:34	16:45
10.3	172	D109	Héry-sur-Ugine			16:39	16:51	17:03
9.1	173.2		Côte d'Héry-sur-Ugine (1 004 m)	descente rapide et sinueuse		16:41	16:52	17:05
6.3	176		Carrefour D109-D1212			16:45	16:56	17:09
5.9	176.4	D1212	Carrefour D1212-D71 A			16:45	16:57	17:10
5.9	176.4	D71 A	Zone de collecte n°5			16:46	16:57	17:10
0.9	181.4	D71 A	CREST-VOLAND			16:52	17:04	17:17
0	182.3		CREST-VOLAND - Côte de Crest-Voland (1 216 m)			16:54	17:05	17:18

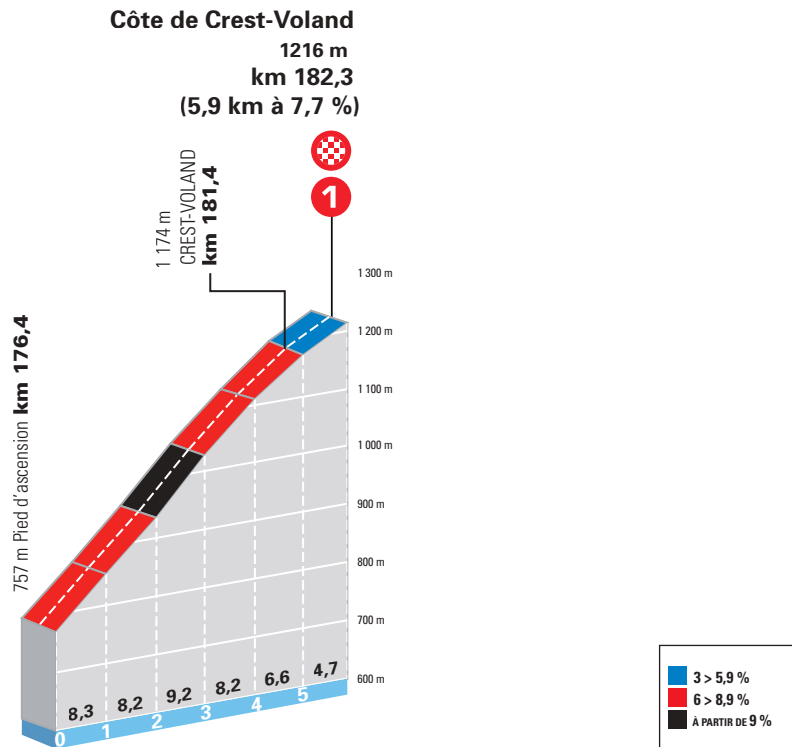


PROFILS

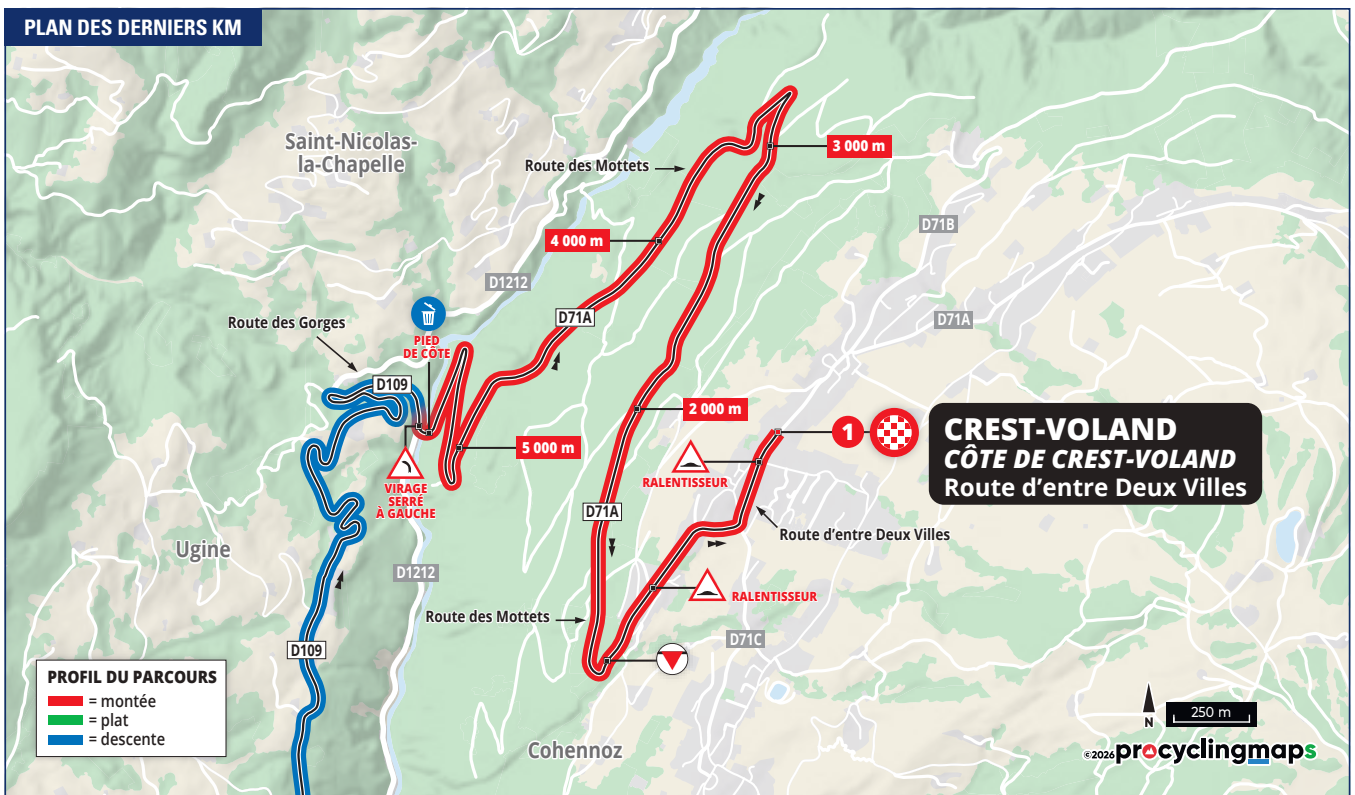
DÉNIVELLÉ POSITIF > 2 850 m



PROFIL DES DERNIERS KM



DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : sur la D71A, à hauteur du panneau « interdit la nuit de 0h à 8h » sur la droite de la chaussée, à l'extrémité d'une ligne droite de 70 m à vue et à l'issue d'une montée de 5,9 km à 7,7 %
Largeur : 6 m
Contrôle antidopage : sur place

Permanence et centre de presse : Mairie de Crest-Voland (salles des fêtes)
 93, place du Bouloz, 73590 Crest-Voland
Distance de l'arrivée : 400 m



▶ LA BRIDOIRE

Commune de l'avant-pays savoyard, proche du lac d'Aiguebelette, La Bridoire est étroitement liée à la Classique des Alpes juniors, créée en 1995 par A.S.O., et qui se termine depuis 2012 dans le village. Elle se situe sur l'itinéraire de la vélo-route des 5 Lacs et bénéficie de nombreux sentiers de randonnées.

La Bridoire a célébré de prestigieux vainqueurs : Rémy Rochas, Maxim Van Gils, Cian Uijdebroeks, Jarno Widar et Paul Seixas font partie des coureurs qui ont levé les bras sur la ligne d'arrivée. À deux reprises, le Bridoirien le plus heureux à l'arrivée portait un nom qui résonne jusqu'au sommet du Ventoux : Roland Paret-Peintre a pu applaudir les succès de ses petits-fils, Aurélien en 2013 et Valentin en 2019.

C'est aussi grâce à une famille bridoirienne, les Baup, que la Classique des Alpes juniors a posé ses musettes dans la cité dont Christian Billard était le maire. Michel Baup, organisateur de l'Alpes Isère Tour, ainsi que Pierre et David Baup ont dessiné l'arrivée à la Bridoire.

la-bridoire.fr



Vue aérienne, La Bridoire

©Commune de la Bridoire

⊗ GRAND COLOMBIER

Sa première ascension par le peloton professionnel est récente et pourtant, le Grand Colombier – Ain s'est imposé en quelques années sur les plus grandes courses cyclistes. Le Tour Auvergne-Rhône-Alpes 2026 intensifie le plaisir avec une double ascension du col, par deux de ses versants. Le peloton s'attaquera d'abord à ses emblématiques lacets, taillés à même la crête rocheuse, puis bouclera l'étape avec la montée de la Selle de Fromental, où la pente propose des passages à 22 %.

L'arrivée au sommet (1 501 m) promet d'être spectaculaire, tant à la vue les coureurs parvenus au bout de leurs efforts, que pour le majestueux panorama offert sur les grands lacs et la chaîne des Alpes.

Ce mythique col est aussi particulièrement prisé par les cyclistes amateurs en quête de défis ! Depuis 2012, date du premier passage du Tour de France, les « journées cyclo du Grand Colombier » attirent, chaque saison, plus de 2 500 participants venus du monde entier.

ain.fr
ccbugeysud.com
usses-et-rhone.fr

AIN⁰¹
le Département

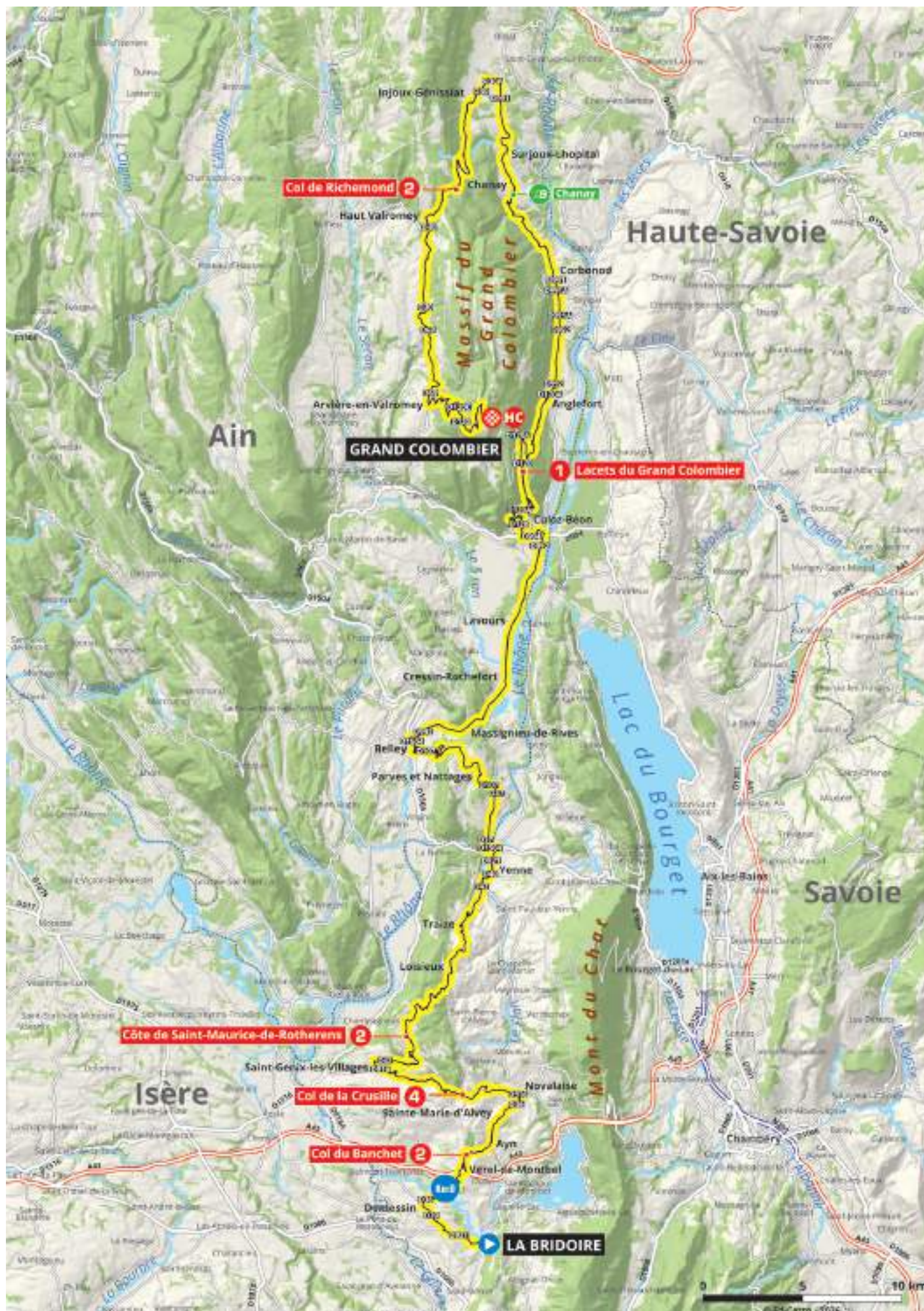


BUGEYSUD
Communauté de communes



Lacets du Grand Colombier

© Département de l'Ain





ACCÈS ET DÉPART

Rassemblement de départ : route de Saint-Béron (D203)
Signature et présentation des équipes : 11h05 à 12h05
Appel : 12h10

Départ fictif : 12h15 par la route de Saint-Béron (D203), route du Pont-de-Beauvoisin (D921), route de la Bridoire (D38), rue du Chef-Lieu (D38), route de Verel-de-Montbel (D36), route de Domessin (D36)

Départ réel : 12h25 sur la route de Domessin (D36), soit à 5,9 km du lieu de rassemblement

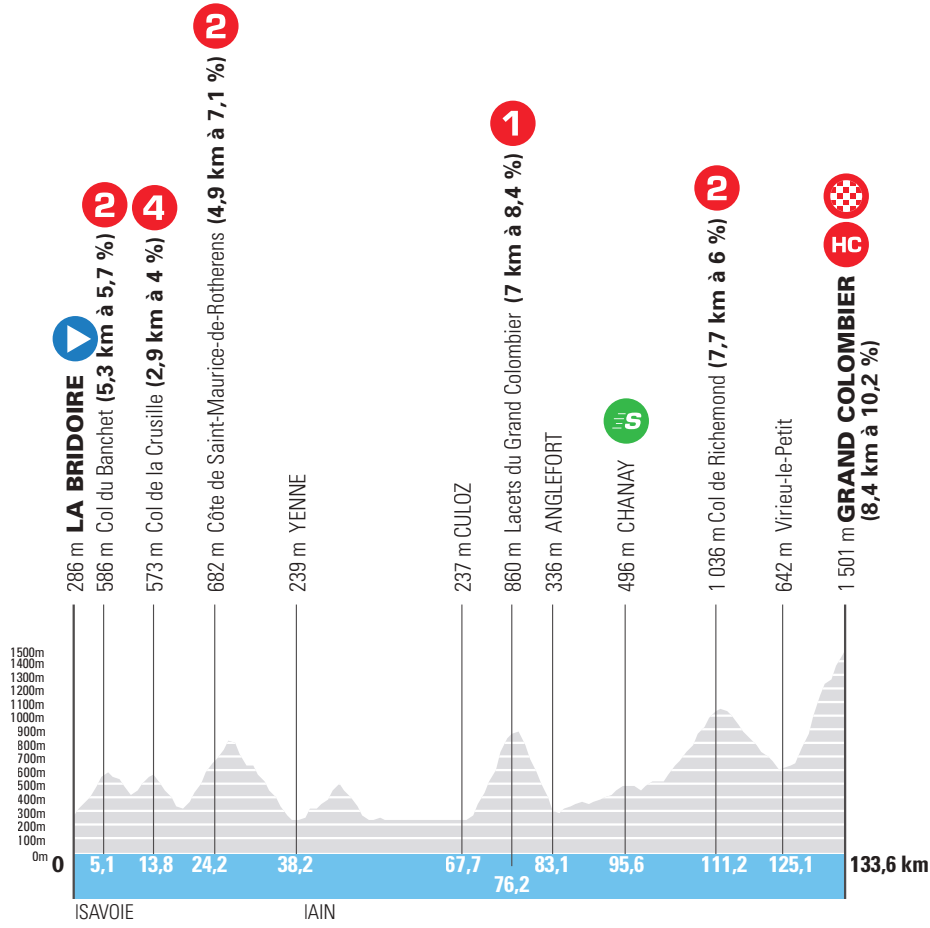


KILOMÈTRES		ÉTAPE 7				HORAIRES			
À parcourir	Parcourus					39 km/h	37 km/h	35 km/h	
SAVOIE (73)									
		D203	LA BRIDOIRE		DÉPART FICTIF	▶	12:15	12:15	12:15
			Carrefour D203-D921 E						
		D921 E	DOMESSIN (D921 E-D38-D36)						
133.6	0	D36	LA BRIDOIRE route étroite sur 30 km		DÉPART RÉEL	Ⓢ	12:25	12:25	12:25
132.9	0.7		Le Bajat				12:26	12:26	12:26
132.3	1.3		VEREL-DE-MONTBEL				12:27	12:27	12:27
128.5	5.1		Col du Banchet (586 m)			2	12:33	12:33	12:34
127.3	6.3		AYN				12:34	12:35	12:36
123.8	9.8		NOVALAISE (D36-VC-916) virage serré à gauche				12:39	12:40	12:41
119.8	13.8	D916	Col de la Crusille			4	12:45	12:46	12:47
119	14.6		SAINTE-MARIE-D'ALVEY				12:46	12:47	12:49
117.5	16.1		Le Molard (SAINT-GENIX-LES-VILLAGES)				12:48	12:50	12:51
114.3	19.3		Carrefour D916-D42				12:53	12:54	12:56
113.5	20.1	D42	Gresin (SAINT-GENIX-LES-VILLAGES)				12:54	12:56	12:57
110.2	23.4		Saint-Maurice-De-Rotherens (SAINT-GENIX-LES-VILLAGES)				12:59	13:01	13:03
109.4	24.2		Côte de Saint-Maurice-de-Rotherens (682 m) descente rapide			2	13:00	13:02	13:04
108.6	25		Le Borget (SAINT-GENIX-LES-VILLAGES)				13:01	13:03	13:05
108.2	25.4		Zone de collecte et de ravitaillement n°1			♻️ ♻️	13:02	13:04	13:06
106.6	27		Col du Mont-Tournier				13:04	13:06	13:09
103.9	29.7		L'Abully (D42-D40)				13:08	13:10	13:13
102.5	31.1	D40	La Croix				13:10	13:13	13:15
101.7	31.9		LOISIEUX				13:11	13:14	13:17
99.1	34.5		Passou (TRAIZE)				13:15	13:18	13:21
97.4	36.2		Le Theou				13:18	13:21	13:24
96.3	37.3		Ameyzin (D40-D921)				13:19	13:22	13:25
95.4	38.2	D921	YENNE (D921-D921 A-D921-D1504-D37) rétrécissement				13:21	13:24	13:27
AIN (01)									
93.4	40.2	D37	Saint-Didier (NATTAGES) route étroite sur 4 km				13:24	13:27	13:30
90.5	43.1		Carrefour D37-D107				13:28	13:31	13:35
89.1	44.5	D107	Marcherieu (PARVES ET NATTAGES)				13:30	13:33	13:37
88.6	45		Sorbier (PARVES ET NATTAGES)				13:31	13:34	13:38
87.8	45.8		Parves (PARVES ET NATTAGES)				13:32	13:35	13:39
82.7	50.9		Corron (BELLEY) ralentisseurs prononcés et rétrécissement				13:39	13:43	13:47
81.6	52		Carrefour D107-D1504				13:41	13:45	13:49
80.7	52.9	D1504	Carrefour D1504-D992				13:42	13:46	13:50
73.8	59.8	D992	Zone de collecte et de ravitaillement n°2			♻️ ♻️	13:52	13:57	14:02
66.3	67.3		Carrefour D992-D904				14:03	14:08	14:14
65.9	67.7	D904	CULOZ (D904-D120)				14:04	14:09	14:15
57.4	76.2	D120	Lacets du Grand Colombier (860 m)			♻️ 1	14:21	14:27	14:35
56	77.6		Carrefour D120-D120 A descente rapide et sinueuse				14:23	14:29	14:36
50.5	83.1	D120 A	ANGLEFORT				14:29	14:36	14:43
49.6	84		Carrefour D120 A-D992				14:30	14:37	14:44
48.3	85.3	D992	Mieugy				14:32	14:39	14:47
46.6	87		Carrefour D992-D991 A				14:35	14:42	14:50
46.3	87.3	D991 A	La Trille (CORBONOD) chicanes				14:35	14:42	14:50
44.4	89.2		Carrefour D991 A-D991				14:38	14:45	14:53
42.3	91.3	D991	Étranginaz (CORBONOD)				14:41	14:49	14:57
41.6	92		Sylans (CORBONOD)				14:42	14:50	14:58
41.4	92.2		Puthier (CORBONOD)				14:43	14:50	14:58
38.4	95.2		CHANAY				14:47	14:55	15:03
38	95.6		CHANAY			Ⓢ	14:48	14:56	15:04
36.1	97.5		L'HOPITAL				14:51	14:59	15:08
31.3	102.3		Carrefour D991-D30 A				14:58	15:06	15:16
30.9	102.7	D30 A	Injoux (D30 A-D30) (INJOUX-GÉNISSAT) chicanes				14:59	15:07	15:16
30.1	103.5		Zone de collecte et de ravitaillement n°3			♻️ ♻️	15:00	15:09	15:18
28.3	105.3	D30	Craz (INJOUX-GÉNISSAT)				15:03	15:11	15:21
22.4	111.2		Col de Richemond (1 036 m)			♻️ 2	15:12	15:21	15:31
16.8	116.8		Sothonod (HAUT VALROMEY)				15:20	15:30	15:40
14.8	118.8		Larnin (ARVIÈRE-EN-VALROMEY)				15:23	15:33	15:43
13.7	119.9		Brénaz (D30-D69) (ARVIÈRE-EN-VALROMEY) virage serré à gauche				15:25	15:34	15:45
13.1	120.5	D69	Boirin (ARVIÈRE-EN-VALROMEY)				15:26	15:35	15:46
11.4	122.2		Lochieu (ARVIÈRE-EN-VALROMEY)				15:28	15:38	15:49
10	123.6		Moulins D'Arvières (ARVIÈRE-EN-VALROMEY)				15:30	15:40	15:51
9.8	123.8		Zone de collecte n°4			♻️	15:30	15:40	15:51
8.5	125.1		Virieu-Le-Petit (D69-D120 C) (ARVIÈRE-EN-VALROMEY)				15:32	15:42	15:53
4	129.6	D120 C	Carrefour D120 C-D120				15:42	15:52	16:04
0	133.6	D120	GRAND COLOMBIER (1501 m)			HC ⚙️	15:50	16:01	16:14



PROFILS

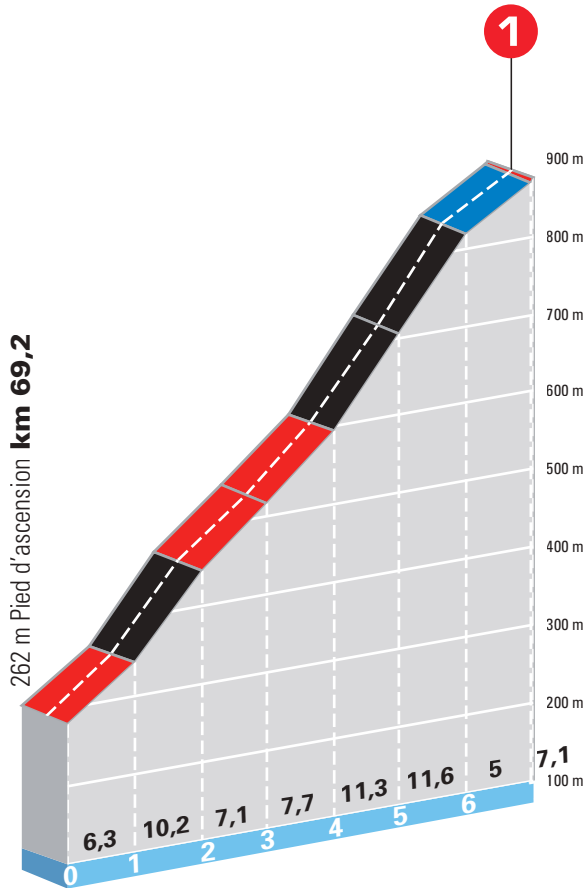
DÉNIVELÉ POSITIF ▶ 3 820 m



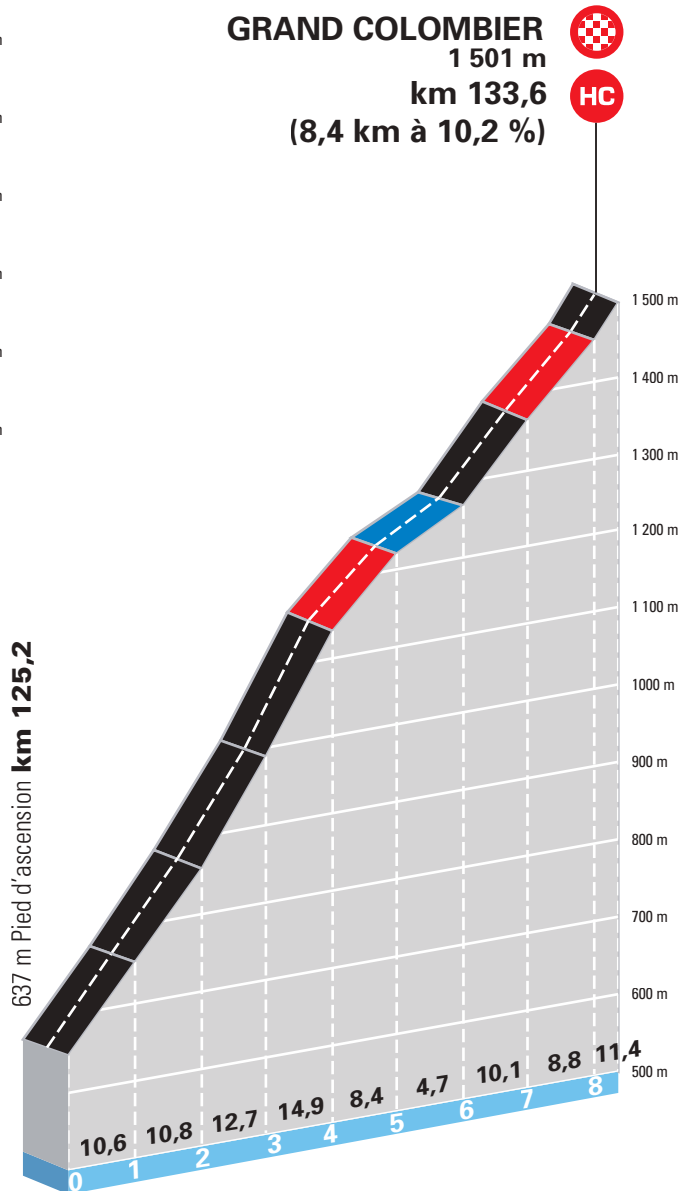
© A.S.O. 2025 - Tony Esnault

PROFILS PARTICULIERS

Lacets du Grand Colombier
 860 m
 km 76,2
 (7 km à 8,4 %)



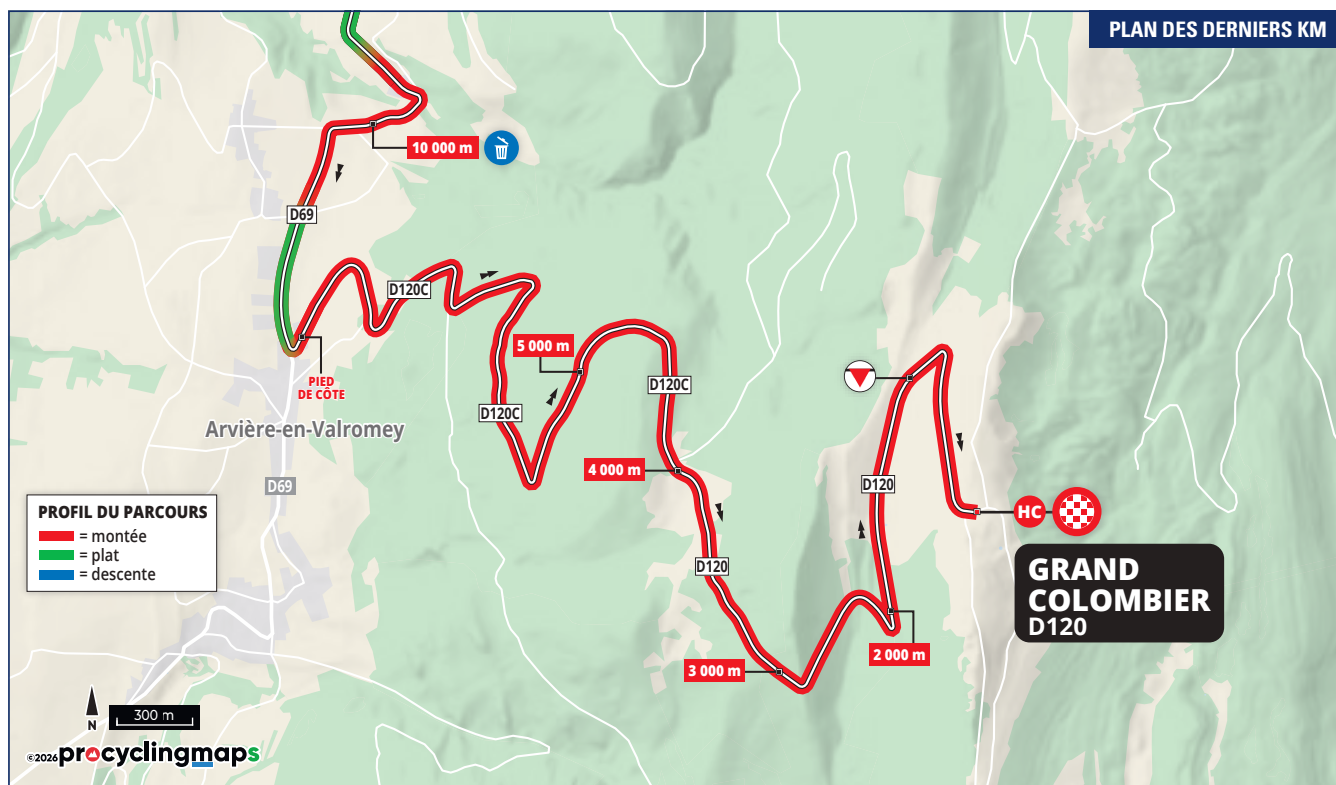
GRAND COLOMBIER
 1 501 m
 km 133,6
 (8,4 km à 10,2 %)



■ 3 > 5,9 %
■ 6 > 8,9 %
■ A PARTIR DE 9 %



DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : sur la D120, à hauteur du panneau annonçant le Col du Grand Colombier, à l'extrémité d'une ligne droite de 100 m (dont 30 m à vue) et à l'issu d'une montée de 8,4 km à 10,2 %
Largeur : 4 m
Contrôle antidopage : sur place

Permanence et centre de presse : gymnase Jean Falconnier, lieu-dit Au, zone de loisirs, rue du Grand Champ, 01350 Culoz-Béon
Distance de l'arrivée : 18 km



▶ BEAUFORT

Au cœur de la Savoie, la commune de Beaufort compte près de 2 100 habitants à l'année. Cette terre vivante s'appuie sur un équilibre harmonieux entre activités agricoles et touristiques, qui façonnent ses paysages et son identité.

Terre d'élevage, Beaufort est le berceau du célèbre fromage du même nom, emblème d'un patrimoine vivant et d'un savoir-faire local.

Véritable terre de cyclisme, le territoire d'Arêches-Beaufort est une étape incontournable de la route des Grandes Alpes, avec des ascensions mythiques comme le col du Pré et le Cornet de Roselend. Entre alpages, sommets et routes d'exception, il séduit les passionnés de vélo comme les amateurs de grands espaces.

Toute l'année, Arêches-Beaufort propose de nombreuses activités sportives et de loisirs. Le tourisme s'y vit en quatre saisons, en lien étroit avec la vie locale. L'hiver, la station de ski d'Arêches-Beaufort joue un rôle clé dans l'économie du territoire, aux côtés des commerces et des activités traditionnelles.

ville-beaufort.fr
areches-beaufort.com
arlysere.fr



Vue aérienne, Beaufort

©Paloma Striby

⊛ PLATEAU DE SOLAISON BRISON

Brison, commune de la Haute-Savoie, vous invite à découvrir un cadre naturel préservé, alliant forêts, alpages et vues imprenables. Depuis le village, les panoramas se dévoilent peu à peu jusqu'à atteindre le plateau de Solaison, situé à 1500 mètres d'altitude : un authentique belvédère offrant un panorama impressionnant entre montagnes du Bargy et vallée de l'Arve.

Que vous aimiez la nature ou que vous recherchiez simplement la tranquillité, Brison et Solaison sont des endroits idéaux pour se reposer, découvrir et profiter d'expériences authentiques à chaque saison.

Durant l'été, explorez les chemins de randonnée et d'alpages et dégustez les mets locaux proposés par les fermes perchées en altitude.

Durant l'hiver, le plateau devient un véritable havre nordique, idéal pour le ski de fond, les escapades en raquettes et les promenades contemplatives.

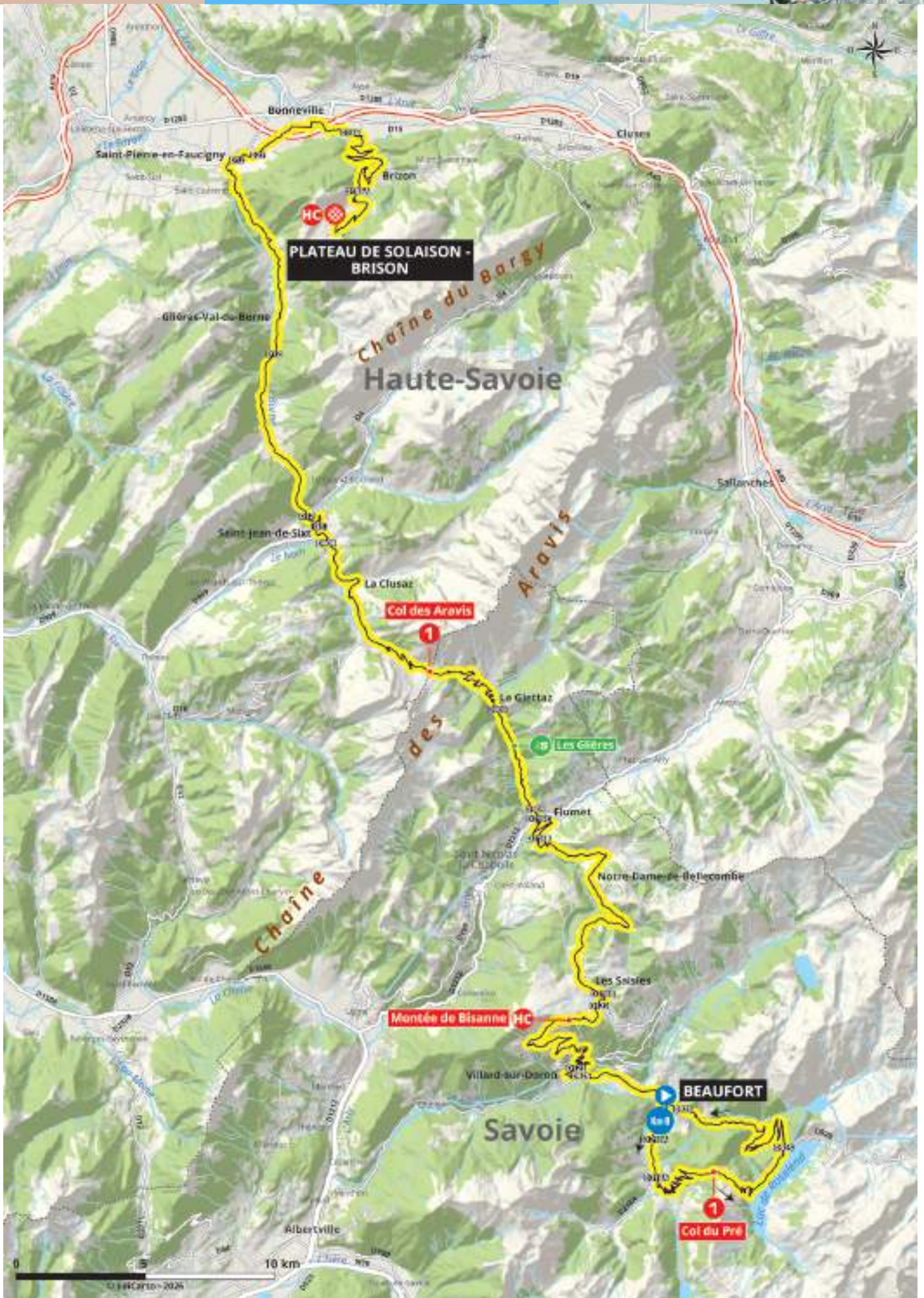
Entre horizons majestueux, coutumes de montagne et atmosphère conviviale, Brison et Solaison séduisent les passionnés de nature.

mairie-brison.fr
hautesavoie.fr



Plateau de Solaison, Brison

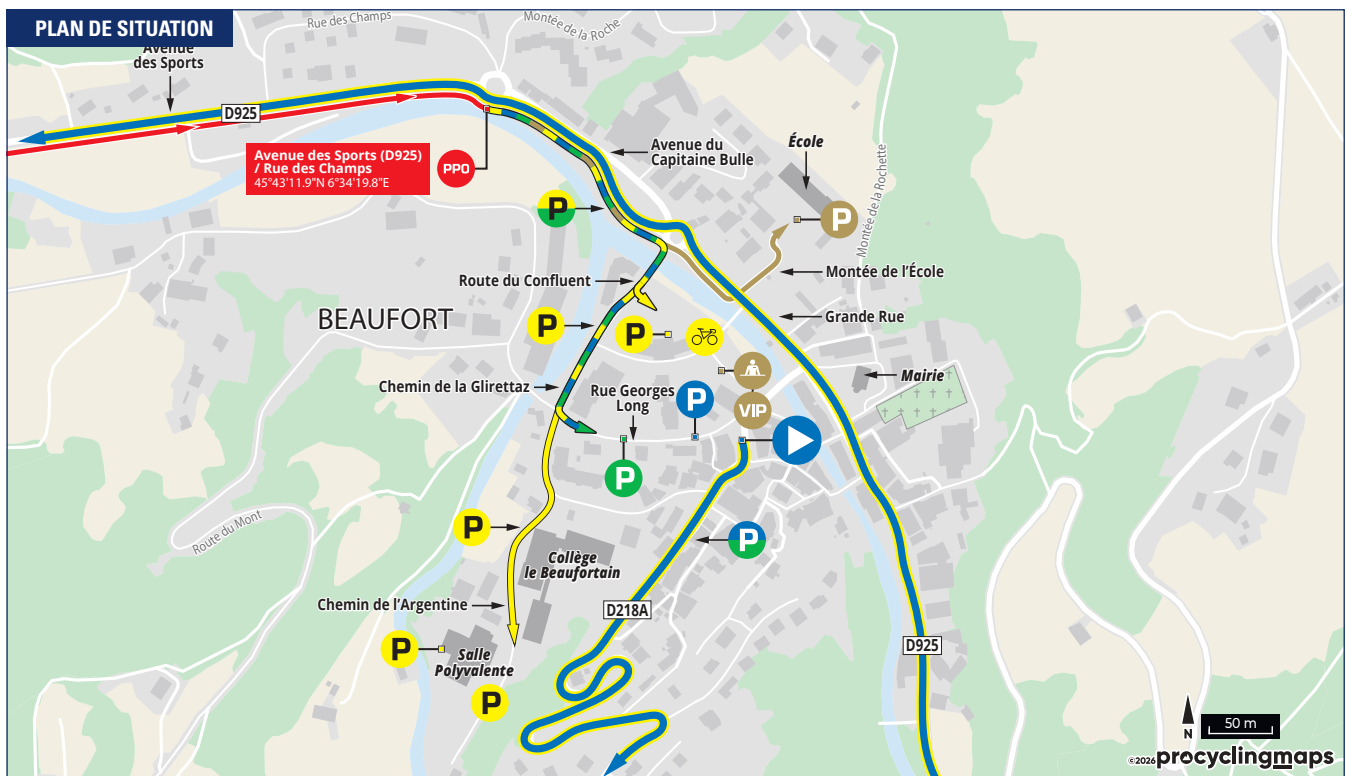
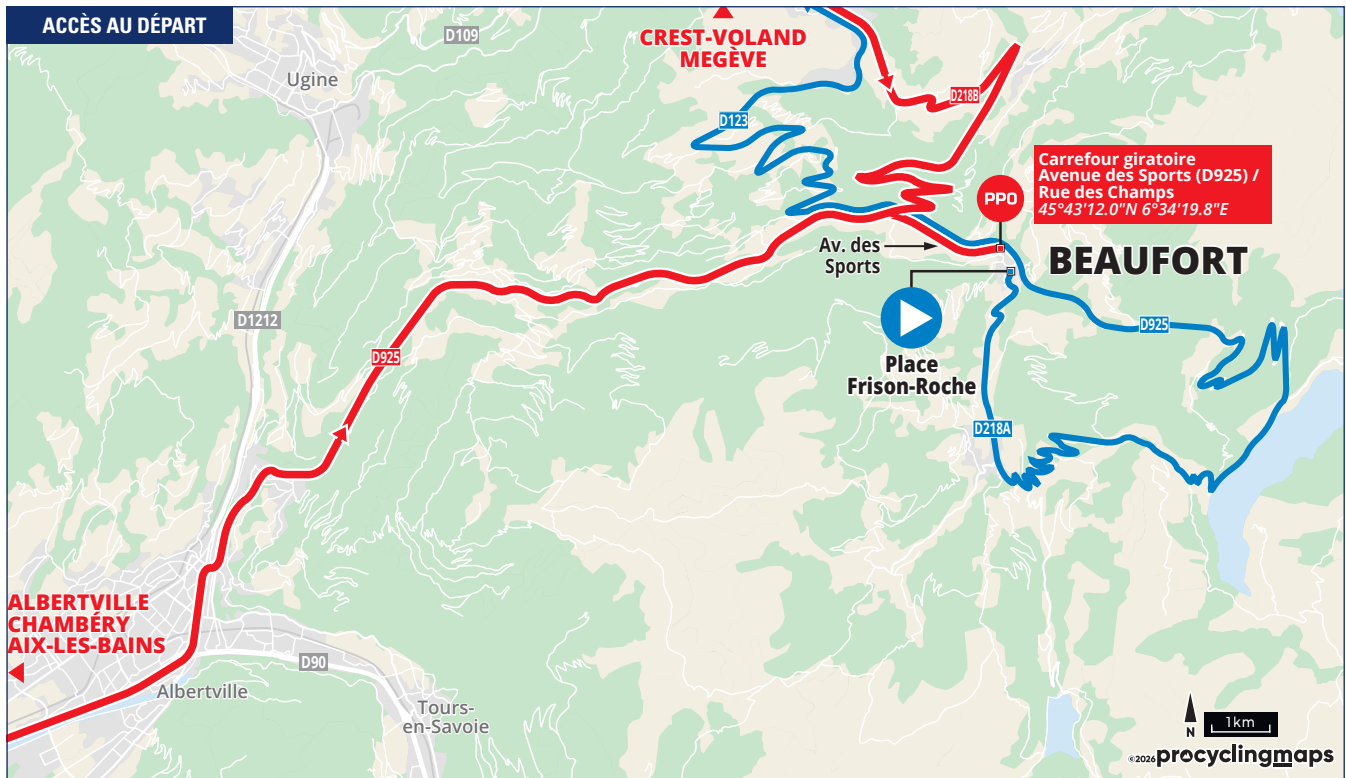
©Dep74 - Laurent Guette



ACCÈS ET DÉPART

Rassemblement de départ : Place Frison-Roche
Signature et présentation des équipes : 12h10 à 13h10
Appel : 13h15

Départ fictif : 13h20 par la route d'Arêches (D218A)
Départ réel : 13h30 sur la route de Domessin (D36),
soit à 1,6 km du lieu de rassemblement

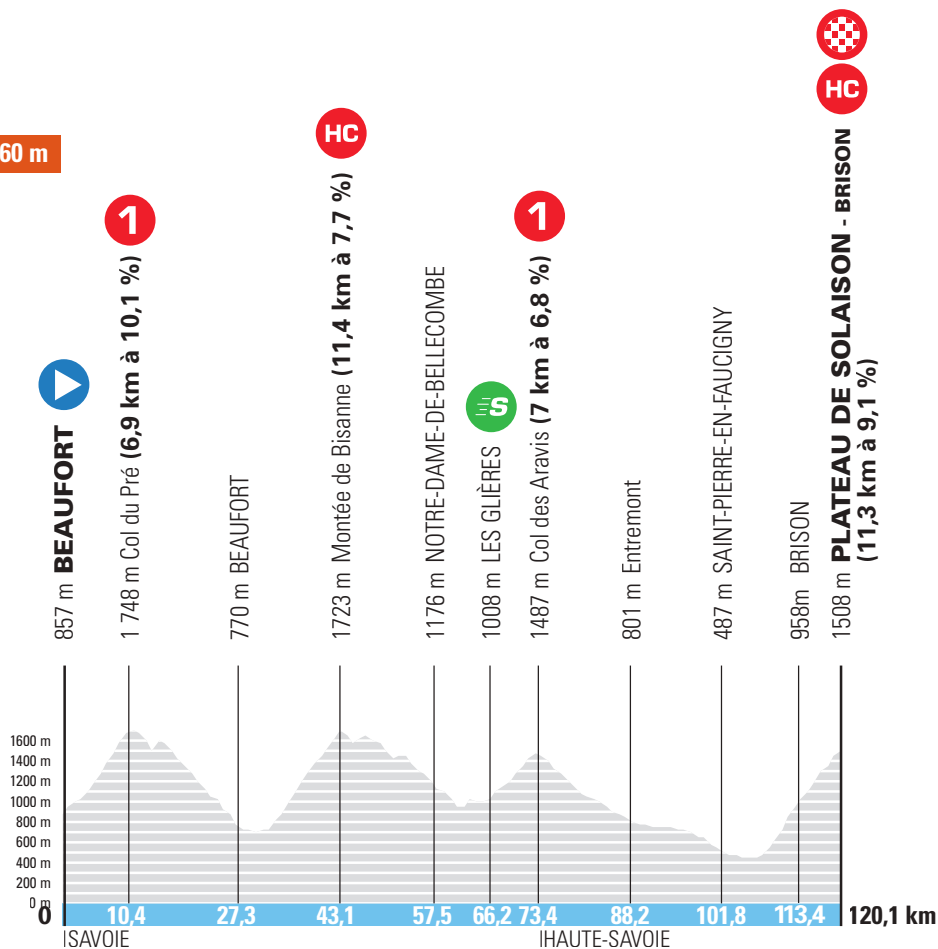




KILOMÈTRES		ÉTAPE 8				HORAIRE S		
À parcourir	Parcourus					37 km/h	35 km/h	32 km/h
SAVOIE (73)								
		D218	BEAUFORT	DÉPART FICTIF	▶	13:20	13:20	13:20
120.1	0		BEAUFORT	DÉPART RÉEL	Ⓜ	13:30	13:30	13:30
118.2	1.9		Le Praz			13:33	13:33	13:33
117.4	2.7		ARECHES (D218-D218 D)			13:34	13:34	13:35
115.4	4.7	D218 D	Carrefour D218 D-VC			13:38	13:39	13:39
114.9	5.2	VC	Le Pontet			13:39	13:40	13:41
113.8	6.3		Boudin			13:41	13:42	13:43
109.7	10.4		Col du Pré (1748 m)	montée étroite et descente rapide et sinueuse	①	13:50	13:52	13:54
104.6	15.5		Col de Méraillet (VC-D925)			13:56	13:58	14:00
92.8	27.3	D925	BEAUFORT	ralentisseurs		14:09	14:11	14:14
88.4	31.7		Carrefour D925-D112			14:14	14:16	14:19
88.3	31.8	D112	VILLARD-SUR-DORON (D112-D123)			14:14	14:16	14:19
87.9	32.2		Zone de collecte et de ravitaillement n°1		Ⓜ Ⓜ	14:15	14:18	14:21
86.1	34	D123	Le Cray d'en Bas (D123-VC)	route étroite sur 3,5 km		14:20	14:23	14:26
83.6	36.5	VC	Le Cray d'en Haut (VC-D123)			14:27	14:30	14:34
77	43.1	D123	Montée de Bisanne (1723 m)		Ⓜ HC	14:44	14:49	14:55
76.5	43.6		Les Saisies (D123-D218 B)			14:44	14:49	14:56
67.5	52.6	D218 B	Les Frasses			14:52	14:58	15:04
65.4	54.7		Le Mont-Rond	ralentisseur		14:54	15:00	15:06
62.6	57.5		NOTRE-DAME-DE-BELLECOMBE			14:57	15:02	15:09
60.5	59.6		Carrefour D218 B-D218 C	descente rapide et sinueuse		14:59	15:04	15:11
58.5	61.6	D218 C	FLUMET (D218 C-D1212-D909)			15:01	15:06	15:13
54.9	65.2	D909	Les Glières (FLUMET)			15:06	15:12	15:19
53.9	66.2		LES GLIÈRES		Ⓜ	15:07	15:13	15:20
53.7	66.4		Zone de collecte et de ravitaillement n°2		Ⓜ Ⓜ	15:07	15:14	15:21
52.7	67.4		LA GIETTAZ			15:10	15:16	15:23
46.7	73.4		Col des Aravis (1487 m)		Ⓜ ①	15:22	15:30	15:38
HAUTE-SAVOIE (74)								
42.7	77.4		La Praille			15:28	15:35	15:44
41	79.1		LA CLUSAZ	rétrécissements		15:30	15:38	15:47
37.1	83		SAINT-JEAN-DE-SIXT (D909-D4-D12)	rétrécissement et virage à gauche serré		15:36	15:44	15:53
31.9	88.2	D12	Entremont (GLIÈRES-VAL-DE-BORNE)			15:43	15:51	16:01
26.2	93.9		Le Petit-Bornand-Les-Glières (GLIÈRES-VAL-DE-BORNE)	nombreux terre-pleins		15:51	16:00	16:09
24.5	95.6		Saxias (GLIÈRES-VAL-DE-BORNE)			15:53	16:02	16:12
18.3	101.8		SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY (D12-D27)			16:02	16:11	16:22
17.3	102.8	D27	Dessy (BONNEVILLE)			16:03	16:13	16:23
15.2	104.9		Pontchy (D27-VC) (BONNEVILLE)			16:06	16:16	16:26
12.2	107.9	VC	Thuet (VC-D186) (BONNEVILLE)			16:10	16:20	16:31
11.4	108.7	D186	Zone de collecte n°3		Ⓜ Ⓜ	16:12	16:21	16:32
6.7	113.4		BRISON (D186-D186 A)			16:25	16:36	16:49
0	120.1	D186 A	PLATEAU DE SOLAISON - BRISON (1508 m)		HC Ⓜ	16:44	16:57	17:12

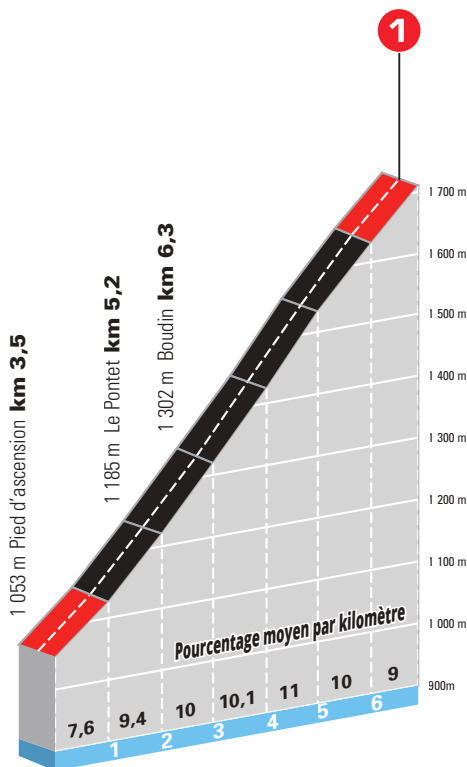
PROFILS

DÉNIVELÉ POSITIF ▶ 3 860 m



PROFIL PARTICULIER

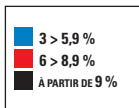
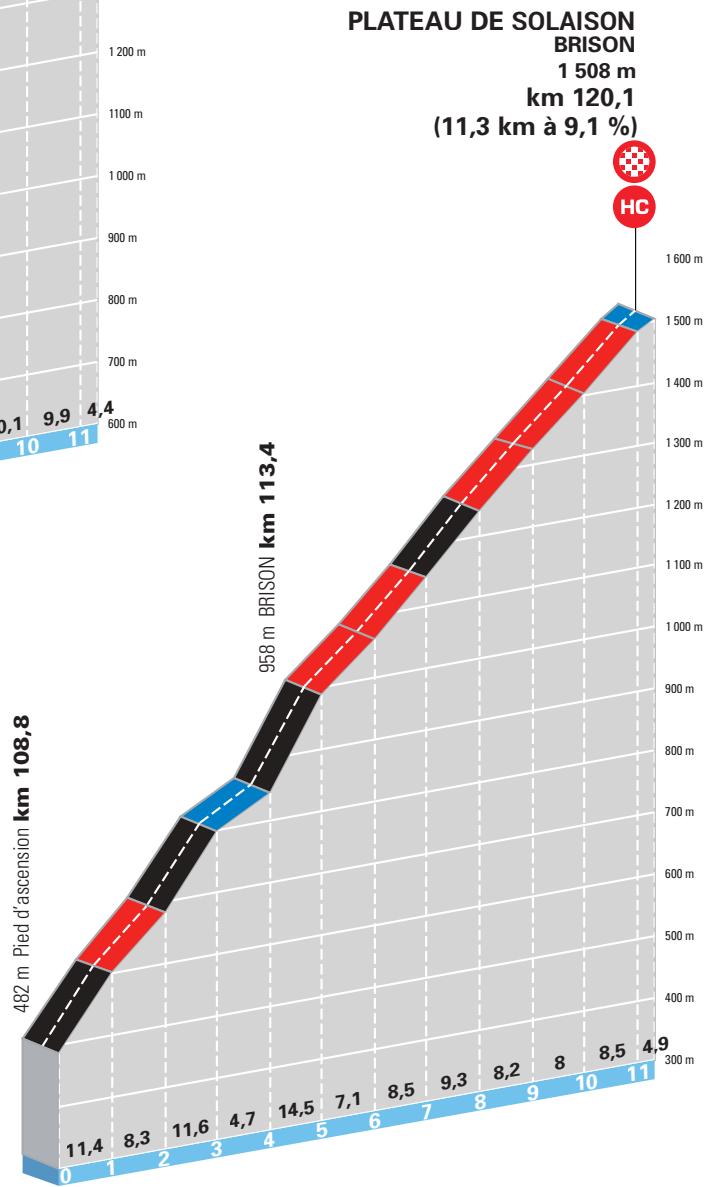
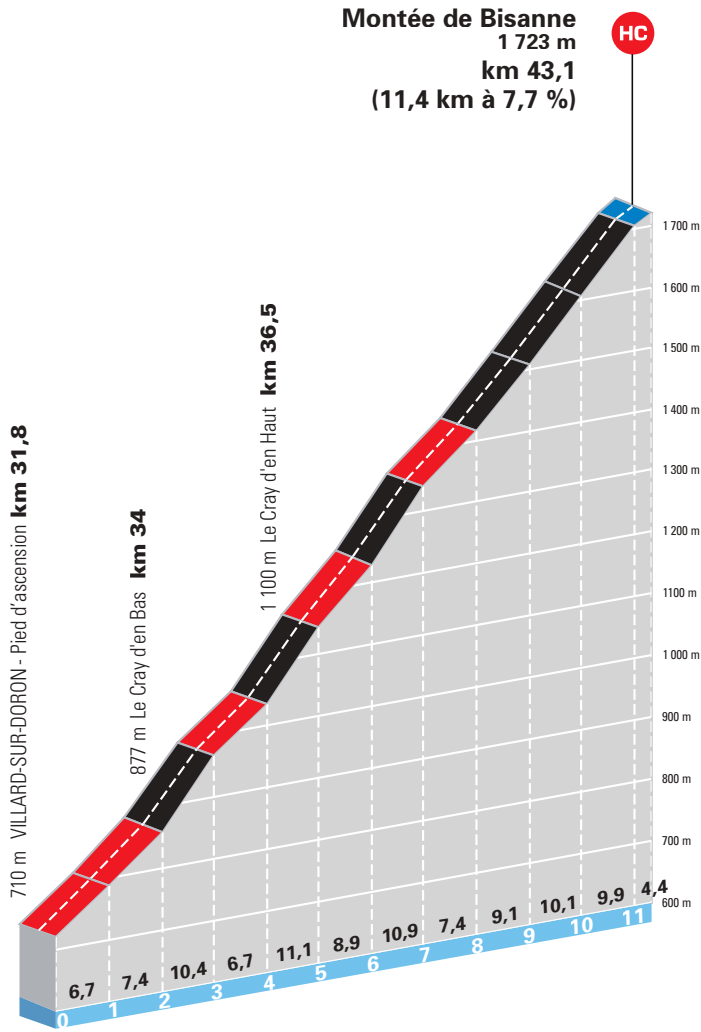
Col du Pré 1 748 m
km 10,4
(6,9 km à 10,1 %)



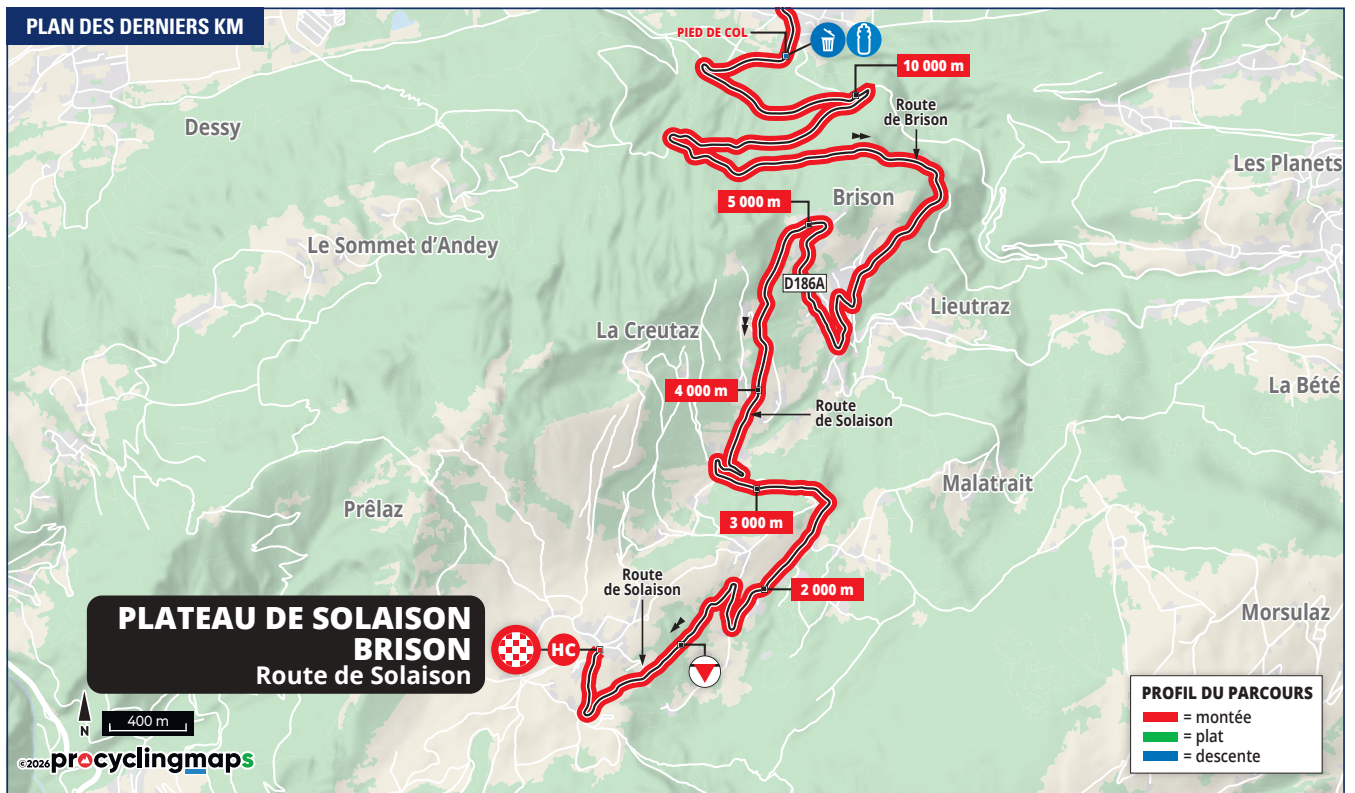
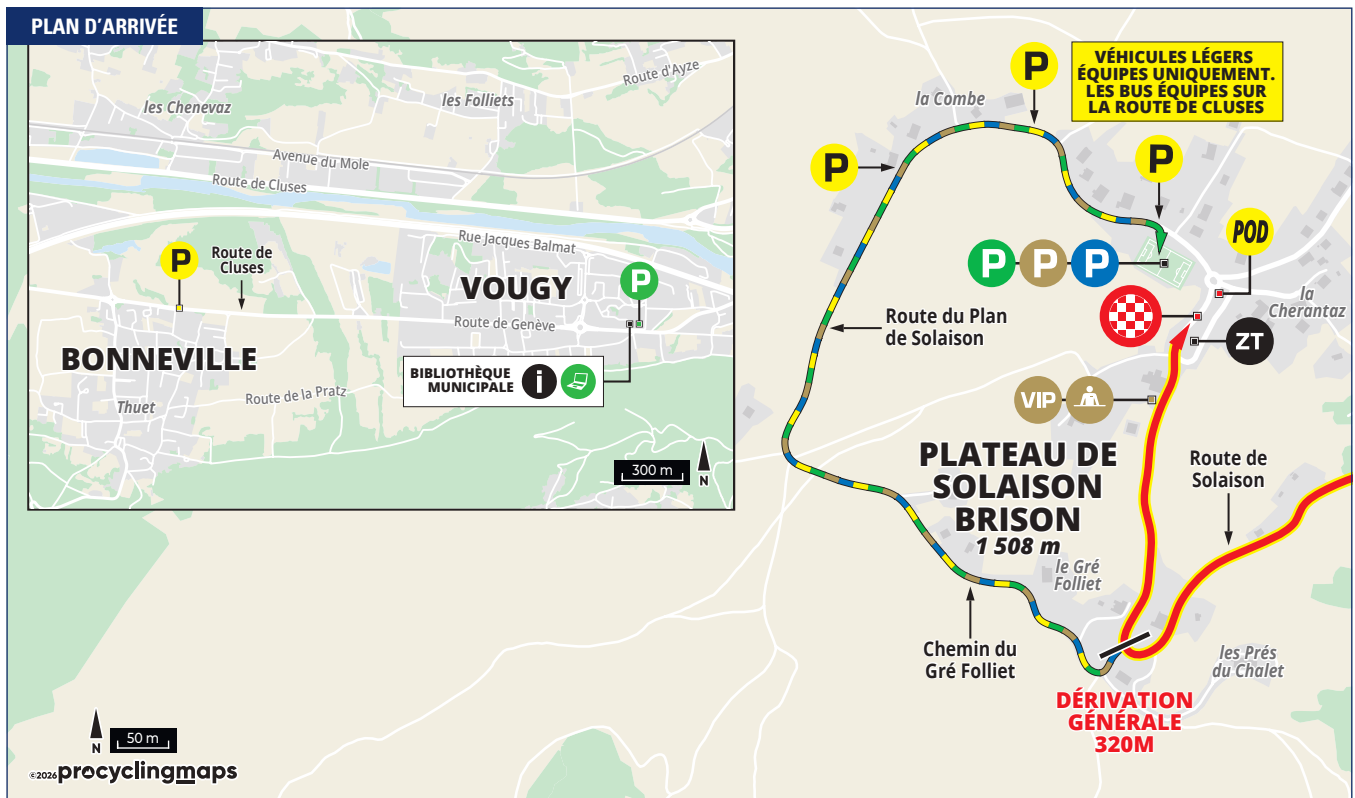
■ 6 > 8,9 %
■ À PARTIR DE 9 %



PROFILS PARTICULIERS



DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : D186 A, route de Solaison, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 150 m à vue et à l'issue d'une montée de 11,3 km à 9,1 %
Largeur : 5 m
Contrôle antidopage : sur place

Permanence et centre de presse :
 Bibliothèque municipale de Vougy
 96, rue Jules Ferry, 74130 Vougy
Distance de l'arrivée : 15 km

RÈGLEMENT PARTICULIER



ARTICLE 1. ORGANISATION

Le 78^e TOUR AUVERGNE-RHÔNE-ALPES est organisé par TDF Sport et Amaury Sport Organisation (A.S.O.) sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale (UCI), de la Fédération Française de Cyclisme (FFC), et de la Ligue Nationale de Cyclisme (LNC). Il se déroule du dimanche 7 au dimanche 14 juin 2026 et comprend 8 étapes. Le Tour Auvergne-Rhône-Alpes est inscrit au calendrier UCI World Tour.

ARTICLE 2. PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux équipes UCI WorldTeams et UCI ProTeams limitées à 7 coureurs maximum et à 5 coureurs minimum.

Si une équipe, sans justification valable, prend le départ d'une épreuve UCI WorldTour avec un nombre de coureurs inférieur à 7, l'équipe est redevable d'une amende de CHF 5'000.- par coureur manquant.

Du seul fait de son engagement et/ou de sa participation à l'épreuve et/ou de sa présence sur celle-ci, chaque équipe, chacun de ses membres et plus généralement chacun des accrédités, déclare accepter l'intégralité des dispositions du présent règlement et s'engage à le respecter.

ARTICLE 3. PERMANENCE

La permanence d'accueil se tient samedi 6 juin de 14h00 à 18h00 à l'adresse suivante :

Hôtel de Ville de Saint-Ismier, salle des Commissions, montée des Tilleuls - 38330 Saint-Ismier

Le retrait des dossards par les responsables d'équipes licenciés se fait de 14h00 à 15h45.

La réunion des Directeurs sportifs en présence des membres du Collège des commissaires est fixée à 16h00 à l'adresse suivante :

Ecole primaire du Clos Marchand
590, avenue de la Dent de Crolles - 38330 Saint-Ismier

ARTICLE 4. RADIO-TOUR

Les informations course sont émises sur la fréquence Radio-Tour de 170,1750 MHz.

ARTICLE 5. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre sera assuré par SHIMANO. Le service est assuré au moyen de trois voitures et d'une moto.

ARTICLE 6. CLASSEMENT GÉNÉRAL INDIVIDUEL AU TEMPS

Le classement général individuel au temps est établi par l'addition des temps enregistrés dans chacune des 8 étapes en tenant compte des pénalités suivant l'article 2.6.014 du règlement de l'UCI.

Conformément à l'article 2.6.015, en cas d'égalité au classement général individuel au temps, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape, à l'exception du contre-la-montre par équipe et en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée.

Le leader du classement général individuel au temps porte le maillot jaune et bleu.

ARTICLE 7. CLASSEMENT PAR POINTS

Un classement par points est établi par l'addition des points obtenus dans chacune des 7 étapes en ligne, ainsi que dans les sprints intermédiaires suivant l'article 2.6.017 du règlement de l'UCI.

À chaque sprint intermédiaire : 10 – 6 – 4 points aux trois premiers coureurs classés.

Il est attribué aux arrivées de la 2e, 4e et 5e étapes : 25 – 22 – 20 – 18 – 16 – 14 – 12 – 10 – 8 – 6 points aux 10 premiers coureurs classés.

Il est attribué aux arrivées des 1^{ère}, 6^e, 7^e et 8^e étapes : 15 – 12 – 10 – 8 – 6 – 5 – 4 – 3 – 2 – 1 points aux 10 premiers coureurs classés.

Le leader du classement par points porte le maillot vert. Conformément à l'article 2.6.017 du règlement de l'UCI, en cas d'ex æquo au classement général final aux points, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1°) nombre de victoires d'étapes ;
- 2°) nombre de victoires dans les sprints intermédiaires comptant pour le classement par points,
- 3°) classement général final au temps.

Le prix attribué au classement par points est : au classement général final :

1^{er} : 2 000 €

ARTICLE 8. CLASSEMENT DU MEILLEUR GRIMPEUR

Un classement du meilleur grimpeur est établi sur l'ensemble des cols ou côtes dans chacune des 7 étapes en ligne et suivant l'article 2.6.017 du règlement de l'UCI.

Il est attribué les points suivants dans chacun des cols ou côtes :

- cols hors catégorie : 15 – 12 – 10 – 8 – 6 – 5 – 4 – 3 – 2 – 1 points aux 10 premiers coureurs classés ;
- cols ou côtes de 1^{ère} catégorie : 10 – 8 – 6 – 4 – 2 – 1 points aux 6 premiers coureurs classés ;
- cols ou côtes de 2^e catégorie : 5 – 3 – 2 – 1 points aux 4 premiers coureurs classés ;

- côtes de 3^e catégorie : 2 – 1 points aux 2 premiers coureurs ;
 - côtes de 4^e catégorie : 1 point au premier coureur ;
- Un classement général est établi par l'addition des points obtenus sur l'ensemble des cols ou côtes.

Le leader du classement porte le maillot bleu à pois blancs. Conformément à l'article 2.6.017 du règlement de l'UCI, en cas d'ex æquo au classement général individuel du meilleur grimpeur, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1°) nombre de premières places dans les cols hors catégorie,
- 2°) nombre de premières places dans les cols ou côtes de 1^{ère} catégorie ;
- 3°) nombre de premières places dans les cols ou côtes de 2^e catégorie ;
- 4°) nombre de premières places dans les cols ou côtes de 3^e catégorie ;
- 5°) nombre de premières places dans les cols ou côtes de 4^e catégorie ;
- 6°) classement général final au temps.

Le prix attribué au classement du meilleur grimpeur est, au classement général final :

1^{er} : 2 000 €

ARTICLE 9. CLASSEMENT DU MEILLEUR JEUNE

Le classement du meilleur jeune est réservé aux coureurs nés depuis le 1^{er} janvier 2001.

Le premier d'entre eux au classement général individuel au temps est le leader journalier des jeunes. A l'issue de la dernière étape, il est déclaré vainqueur du classement des jeunes.

Le leader du classement du meilleur jeune porte le maillot blanc.

Le prix du classement du meilleur jeune est, au classement général final :

1^{er} : 1 500 €

ARTICLE 10. CLASSEMENT GÉNÉRAL PAR ÉQUIPES

Conformément à l'article 2.6.016 du règlement de l'UCI, le classement par équipes du jour s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe (dont le contre-la-montre par équipe). En cas d'ex æquo, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois premiers coureurs de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape.

Le classement général par équipes s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes. En cas d'ex æquo, il est fait application des critères suivants jusqu'à ce qu'il y ait départage :

LES PRIX PAR ÉTAPE ET DU CLASSEMENT GÉNÉRAL INDIVIDUEL

PLACES	1 ^{re} ÉTAPE	2 ^e ÉTAPE	3 ^e ÉTAPE	4 ^e ÉTAPE	5 ^e ÉTAPE	6 ^e ÉTAPE	7 ^e ÉTAPE	8 ^e ÉTAPE	CLASSEMENT GÉNÉRAL
1 ^{er}	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	16 000 €
2 ^e	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	8 000 €
3 ^e	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	4 000 €
4 ^e	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	2 000 €
5 ^e	400 €	400 €	400 €	400 €	400 €	400 €	400 €	400 €	1 600 €
6 ^e	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	1 200 €
7 ^e	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	1 200 €
8 ^e	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	800 €
9 ^e	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	800 €
10 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
11 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
12 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
13 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
14 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
15 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
16 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
17 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
18 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
19 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
20 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
TOTAL	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	40 000 €

Total des prix par étape et du classement général individuel = 120 000 €

RÈGLEMENT PARTICULIER



1^o) nombre de premières places dans le classement par équipes du jour ;
2^o) nombre de deuxièmes places dans le classement par équipes du jour, etc.
S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel.
Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement général par équipes.
La meilleure équipe porte des dossards distinctifs jaunes.
Le prix du classement par équipes est :
- à la 1^o équipe au classement général final = 1 200 €

ARTICLE 11. PRIX DE LA COMBATIVITÉ

Le prix de la combativité récompense le coureur le plus généreux dans l'effort et manifestant le meilleur esprit sportif. Ce prix, attribué dans les étapes en ligne, est décerné par un jury présidé par le directeur de l'épreuve.
Le plus combatif porte un dossard distinctif doré.
- au combatif de l'étape :
300 € X 7 = 2 100 €
Total des prix de la combativité : 2 100 €

ARTICLE 12. LES PRIX

Le montant total des prix du 78^e TOUR AUVERGNE-RHÔNE-ALPES est de :
• Prix par étapes et du classement général individuel au temps : 120 000 €
• Classement par points : 2 000 €
• Classement du meilleur grimpeur : 2 000 €
• Classement du meilleur jeune : 1 500 €
• Classement par équipes : 1 200 €
• Prix de la Combativité : 2 100 €
PRIX DE COURSES : 128 800 €
Taxe de reconversion et des syndicats des coureurs (11,82 %) : 15 224 €
MONTANT TOTAL DES PRIX : 144 024 €

ARTICLE 13. ÉTAPE AVEC ARRIVÉE PRÉVUE AU SPRINT MASSIF

Les étapes suivantes sont identifiées comme une « arrivée prévue au sprint massif » :
4^e étape : Le Puy-en-Velay – Montrond-les-Bains (La zone de sprint débute dans les 3 derniers kilomètres)
5^e étape : Saint-Chamond-Parc des Oiseaux-Villars-les-Dombes (La zone de sprint débute dans les 3 derniers kilomètres). Lors de ces étapes, le protocole de calcul des écarts pour les étapes avec « arrivée prévue au sprint massif » publié sur le site internet de l'UCI dans la section des Règlements général est appliqué.

ARTICLE 14. DÉLAIS D'ÉLIMINATION

Les délais d'élimination sont les suivants :
- 2^e, 4^e et 5^e étapes : 10 %
- 1^o, 6^e étape : 15 %
- 7^e et 8^e étapes : 20 %
- 3^e étape (clm par équipe) : 30 %
Toute situation d'exception peut être tranchée par le Collège des commissaires après consultation de la Direction de l'épreuve.
Les arrivées des 6^e, 7^e et 8^e étapes sont des arrivées en côte. La règle des 3 derniers kilomètres ne s'applique pas.

ARTICLE 15. CONTRE-LA-MONTRE PAR ÉQUIPE

Pour la 3^e étape, disputée en contre la montre par équipe, les départs sont donnés de 4' en 4' dans l'ordre inverse du classement général par équipes à l'issue de la 2^e étape, à l'exception de celle du leader du classement général individuel qui part en dernière position. Le classement de l'étape s'établit pour chacune des équipes sur le temps réalisé par le coureur ayant franchi la ligne en 1^o position. Au classement général individuel, les temps réels sont reportés de la manière suivante :
- temps du 1^o coureur de chaque équipe pour les coureurs arrivant dans le même temps ;
- temps réel pour les coureurs attardés. Cependant les coureurs arrivant en dehors des délais impartis par le règlement (30 %) sont éliminés.
Dès le départ de la première équipe, l'entraînement est interdit sur le parcours. Chaque équipe ne peut être suivie par plus de 2 véhicules équipe.
Les véhicules suiveurs doivent se trouver à 25 m au minimum derrière le dernier coureur de l'équipe.
Conformément à l'article 2.6.028 du règlement de l'UCI, en cas de chute, de crevaison ou d'incident mécanique dûment constaté, après le passage sous la flamme rouge (dernier kilomètre), le ou les coureur(s) impacté(s) est (sont) crédité(s) du temps du ou des coéquipier(s) en compagnie du ou desquels il(s) se trouvai(en)t au moment de l'incident.

Lors du contre-la-montre par équipe, les transpondeurs sont obligatoires.

ARTICLE 16. PORTS DES MAILLOTS DE LEADER

Le port des maillots de leader est obligatoire depuis le contrôle de signature jusqu'à la cérémonie protocolaire d'arrivée.

ARTICLE 17. LUTTE CONTRE LE DOPAGE CONTRÔLE ANTIDOPAGE

A.S.O. et chacune des équipes participantes considèrent comme de nécessité absolue le respect scrupuleux des règles et recommandations édictées par les instances compétentes en matière de lutte contre le dopage ainsi que l'obligation d'observer une conduite totalement irréprochable à cet égard. Les équipes participantes s'engagent à appliquer lesdites règles et recommandations et seront pleinement responsables de leur parfait respect par leurs coureurs et plus généralement par tous leurs salariés et prestataires. Le contrôle antidopage s'effectue sous l'autorité de l'ITA par les officiels désignés, à l'arrivée de chaque étape, dans le mobil-home de l'organisation.

ARTICLE 18. PROTOCOLE - INTERVIEWS

À l'issue de chaque étape, doivent se présenter au protocole :
- le vainqueur de l'étape ;
- le leader du classement général individuel ;
- le leader du classement par points ;
- le leader du classement du meilleur grimpeur ;
- le leader du classement du meilleur jeune,
- le combatif de l'étape.
Le vainqueur de l'étape et le leader du classement général doivent se présenter en salle de presse.
A l'issue de chaque étape, un ordre des signatures par équipe est établi pour le départ du lendemain, excepté pour le contre-la-montre par équipe.
Doivent se présenter pour le protocole final :
- le vainqueur de la 8^e étape ;
- le vainqueur du 78^e Tour Auvergne-Rhône-Alpes ;
- le vainqueur du classement par points ;
- le vainqueur du classement du meilleur grimpeur ;
- le vainqueur du classement du meilleur jeune ;
- le combatif de l'étape ;
- l'équipe lauréate du classement général par équipes ;
- les trois premiers du classement général individuel.

ARTICLE 19. CLASSEMENTS UCI

Conformément aux articles du chapitre X, Titre 2 « Épreuves sur route » du règlement de l'UCI, le Tour Auvergne-Rhône-Alpes attribue des points pour les classements mondiaux et continentaux.

ARTICLE 20. PÉNALITÉS

Les barèmes sont conformes au règlement de l'UCI.

ARTICLE 21. ENVIRONNEMENT

A.S.O. met en place des zones de collecte destinées à la récupération des déchets. Les coureurs ne peuvent jeter leurs déchets, bidons et tout autre objet que dans ces zones aménagées. Les coureurs et les suiveurs doivent adopter en toutes circonstances un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement dans le respect des dispositions légales en vigueur.

ARTICLE 22. RÉCUSATION - EXCLUSION

22.1. A.S.O. tient pour essentielle la préservation de son image, de sa réputation et de celles de l'épreuve.
A.S.O. se réserve expressément la faculté de refuser la participation à – ou d'exclure de – l'épreuve, une équipe ou l'un de ses membres, dont la présence serait de nature à porter atteinte à l'image et/ou à la réputation d'A.S.O. et/ou de l'épreuve.
22.2. En outre, A.S.O. pourra récuser ou exclure de l'épreuve une équipe ou l'un de ses membres dans les cas suivants :
• infraction aux règles de l'épreuve, y compris celles concernant la discipline interne à l'épreuve (règles concernant l'hébergement par exemple) ;
• infraction grave à la loi française ;
• acte de vandalisme perpétré en course ou hors course ;
• tenue indécente ou comportement inconvenant ;
• tout autre acte ou fait qui serait de nature à porter atteinte à l'image et/ou à la réputation d'A.S.O. et/ou de l'épreuve.
• non-respect des mesures sanitaires mises en place pour lutter contre la propagation du virus SARS-CoV-2 (Covid-19).
22.3. Le droit de récuser ou d'exclure visé aux articles

22.1 et 22.2 ci-dessus s'exercera dans les conditions suivantes :

a) A.S.O. avisera l'équipe de sa décision par écrit, notifié soit par lettre recommandée avec accusé de réception, soit par lettre remise en mains propres avec reçu, soit par télécopie ou par e-mail.

Cette lettre devra :

- spécifier si la récuser, ou l'exclusion, est liée à la présence de l'ensemble de l'équipe ou à la présence de certain(s) de ses membres nommément désigné(s) ;
- préciser que, dans le cas où la récuser ou l'exclusion serait liée à la présence de tel(s) de ses membres nommément désigné(s), l'équipe devra, en sa qualité d'employeur, le ou les retirer de son effectif pour l'épreuve ou, à défaut, renoncer de plein droit à toute participation de l'ensemble de l'équipe à l'épreuve ;
- indiquer les motifs sur lesquels elle se fonde ;
- mentionner que, pour contester cette décision, l'équipe disposera d'un délai de 24 (vingt-quatre) heures à compter de la réception de la lettre de récuser ou d'exclusion pour saisir le Tribunal arbitral du sport ("TAS") à Lausanne ; qu'à défaut, l'équipe sera réputée avoir définitivement accepté la récuser ou l'exclusion.

b) S'il est saisi d'un appel par l'équipe, le TAS désignera aussitôt un arbitre unique dans le cadre d'une procédure accélérée en application du règlement de procédure du TAS. Après avoir appelé chaque partie à développer ses moyens, l'arbitre décidera, dans les délais imposés par l'urgence, s'il y a lieu de récuser ou d'exclure l'ensemble de l'équipe ou tel(s) de ses membres.

La langue de l'arbitrage sera le français.

L'arbitre tranchera le litige conformément aux règles de droit français.

La sentence arbitrale ne pourra faire l'objet d'aucun recours.

ARTICLE 23 – DROIT À L'IMAGE

Afin de permettre la diffusion et la promotion du Tour Auvergne-Rhône-Alpes les plus larges possibles, chaque groupe sportif et, en conséquence chacun des coureurs qui le composent, reconnaît que sa participation à l'épreuve autorise l'organisateur et ses ayants droit ou ayants cause à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses nom, voix, image, biographie et plus généralement sa prestation sportive dans le cadre du Tour Auvergne-Rhône-Alpes de même que la/les marque(s) de ses équipementiers et sponsors, sous toute forme, sur tout support existant ou à venir, en tout format, pour toute communication au public dans le monde entier, pour tout usage y compris à des fins publicitaires et/ou commerciales sans aucune limitation autre que celles visées ci-après, et pour toute la durée de la protection actuellement accordée à ces exploitations par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.
Cependant, l'organisateur, lorsqu'il autorisera un tiers à utiliser des images de l'épreuve à des fins publicitaires ou promotionnelles, n'autorisera pas ce tiers à utiliser le nom, la voix, l'image, la biographie ou la prestation sportive d'un coureur non plus que la marque de son sponsor ou équipementier en vue d'une association directe ou indirecte entre ce coureur, la marque de son sponsor ou équipementier et le produit, le service, la marque ou le nom commercial dudit tiers sans l'autorisation expresse du coureur, sponsor ou équipementier concerné.
De même, à l'exception des livres, livres photos, B.D., sous toute forme d'édition, des vidéo cassettes, CD-ROM, DVD ou plus généralement de tous vidéogrammes ou vidéodisques, sur quelque support et format que ce soit dont le sujet porte en tout ou partie sur le Tour Auvergne-Rhône-Alpes, des posters, affiches, carnets de route, carnets de signatures, cartes, programmes officiels relatifs au Tour Auvergne-Rhône-Alpes, l'organisateur n'exploitera pas et n'autorisera pas l'exploitation de l'image individuelle d'un coureur dans le cadre de la commercialisation de produits dérivés dits de marchandage.

ARTICLE 24 – PARIS SPORTIFS

Afin de prévenir tout risque de conflits d'intérêts, les équipes et chacun de leurs membres (coureurs, personnel d'encadrement, entraîneurs, médecins...) ont l'obligation de ne pas engager, à titre personnel, directement ou par personne interposée, des mises sur les paris sportifs portant sur le Tour Auvergne-Rhône-Alpes.

ARTICLE 25

Le présent règlement a été rédigé en langue française qui fera foi en cas de difficulté d'interprétation de ses termes dans une autre langue.



LCL • PARTENAIRE DU MAILLOT JAUNE ET BLEU

Fidèle à ses engagements, LCL est présent sur le Tour de France depuis 1981. LCL renforce sa présence tout au long de l'année grâce à des épreuves cyclistes de renommée internationale :

- Paris-Nice
- Paris-Roubaix Hauts-de-France
- Paris-Roubaix Femmes Hauts-de-France
- Tour Auvergne-Rhône-Alpes
- Tour de France
- Tour de France Femmes avec Zwift
- Paris-Tours

Retrouvez toute l'actualité de LCL sur les réseaux sociaux :

📷 @MaillotjauneLCL et @LCL

📘 facebook.com/LCL

📍 @LCL

lcl.fr



RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES • PARTENAIRE DU MAILLOT BLEU À POIS BLANCS

Il y a des moments qui font date. Pas seulement parce qu'ils changent un nom sur une affiche mais parce qu'ils disent quelque chose de vrai sur un territoire, sur ce qu'il incarne, sur ce qu'il ambitionne.

Le Tour Auvergne-Rhône-Alpes est l'un de ces moments.

Née en 1947 de la passion d'un journal régional pour le cyclisme, cette épreuve a grandi au rythme de nos routes, de nos cols et de nos vallées. Pendant près de huit décennies, sous le nom de Critérium du Dauphiné, elle a réuni les plus grands champions du peloton mondial, Anquetil, Merckx, Hinault, Indurain, Pogacar, et s'est imposée comme la répétition générale incontournable du Tour de France. Cet héritage est immense et nous en sommes fiers.

Notre région n'est pas seulement le décor de la course, elle en est l'âme.

Elle est le berceau de champions comme Romain Bardet, Rémi Cavagna ou Julian Alaphilippe, qui ont fait leurs premières armes sur ces routes. Le Tour Auvergne-Rhône-Alpes offre une diversité de terrains uniques : des sommets alpins pour les grimpeurs d'exception, des étapes vallonnées pour les baroudeurs, des lignes droites pour les sprinteurs. Tous les profils peuvent ici s'exprimer, s'affronter, se révéler.

Cette édition 2026 en sera la première et belle démonstration. Du départ à Vizille jusqu'au grand final montagneux en Haute-Savoie, en passant par Le Puy-en-Velay, les huit étapes de cette 78^e édition offriront un spectacle à la hauteur de notre territoire. Plus de 1 200 kilomètres de course qui sont autant de kilomètres d'Auvergne-Rhône-Alpes offerts aux regards du monde entier.

Auvergne-Rhône-Alpes est une grande région du vélo. Le Tour Auvergne-Rhône-Alpes en est, désormais, la plus belle preuve.

Fabrice PANNEKOUCKE - Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Laurent WAUQUIEZ - Conseiller Spécial de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

auvergnerhonealpes.fr



TOTALENERGIES • PARTENAIRE DU VAINQUEUR D'ÉTAPE

La Compagnie TotalEnergies est fière de mettre toutes ses énergies au service du quotidien des Français, à travers son réseau de 3200 stations-service sur tout le territoire, la fourniture d'électricité et de gaz à plus de 4 millions de clients ou encore la production d'électricité renouvelable.

TotalEnergies est partenaire « Énergies » des plus grandes courses cyclistes en France, comme Paris-Nice, Paris-Roubaix Hauts-de-France, le Tour Auvergne-Rhône-Alpes ou encore le Tour de France. Chez TotalEnergies, on partage avec les supporters du cyclisme le goût de la performance, le sens du collectif et la passion du vélo, sur toutes les routes de France.

TotalEnergies fournit les énergies, vous en faites des émotions.





ŠKODA • VOITURE OFFICIELLE ET PARTENAIRE DU MAILLOT VERT

C'est avec une grande excitation que Škoda, partenaire du maillot vert du meilleur sprinteur, s'engage pour le Tour Auvergne-Rhône-Alpes !

Pour cette 78^e édition, Škoda reste plus que jamais engagé dans le peloton cycliste, en fournissant les véhicules de l'organisation, dont la Škoda Superb et sa motorisation hybride rechargeable. C'est également auprès du cyclisme amateur que Škoda s'engage à travers son programme Škoda We Love Cycling, qui permet de partager des moments conviviaux autour du vélo. Rejoignez le club de votre région pour en savoir plus et partager votre passion du cyclisme !

ŠKODA WE LOVE CYCLING - LA PASSION DU VÉLO

[@Skodawelovecyclingfrance](https://www.skodawelovecyclingfrance.com)



LE PARC DES OISEAUX • PARTENAIRE DU MAILLOT BLANC

Le Parc des Oiseaux, site touristique emblématique de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le Parc des Oiseaux est le parc animalier consacré aux oiseaux le plus important d'Europe.

Au cœur de la Dombes, ce concept unique associe la Réserve naturelle de la Dombes et le Parc des Oiseaux qui présente les plus beaux oiseaux et somptueux paysages des cinq continents. Acteur clé de la conservation des espèces menacées, le site soutient plusieurs programmes de reproduction grâce à son centre dédié aux espèces européennes. Avec plus de 300 000 visiteurs par an, le Parc des Oiseaux est un acteur majeur du tourisme dans le département de l'Ain et un site emblématique de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Le Parc des Oiseaux est partenaire du classement du meilleur jeune du Tour Auvergne-Rhône Alpes, un partenariat fondé sur le dialogue entre sport et nature, avec un engagement commun en faveur de la préservation et la valorisation des territoires.

[parcdesoiseaux.com](https://www.parcdesoiseaux.com)



© Fabrice Boukta

BASIC-FIT • PARTENAIRE OFFICIEL FITNESS ET DU CLASSEMENT PAR ÉQUIPES

Leader européen du fitness avec plus de 1 650 clubs répartis dans 6 pays, dont près de 900 en France, Basic-Fit partage avec le cyclisme des valeurs essentielles : l'effort, la persévérance et l'esprit d'équipe.

En tant que sponsor du classement par équipes du Tour Auvergne-Rhône-Alpes et du Tour de France, la marque s'inscrit naturellement dans cette dynamique de groupe, de communauté qui animent ses clubs au quotidien, en mettant à l'honneur les réussites collectives. Basic-Fit se réjouit de retrouver l'enthousiasme du public autour du Tour Auvergne-Rhône-Alpes pour offrir de véritables moments d'énergie partagée, d'inclusivité et de célébration du sport, illustrant une conviction forte : le vélo comme le fitness se pratiquent encore mieux ensemble.

Basic-Fit est fier d'être aux côtés d'A.S.O. sur les routes de Paris-Nice, du Tour Auvergne-Rhône-Alpes, du Tour de France et Tour de France Femmes avec Zwift.

Facebook Basic-Fit Instagram @BasicFitFr X @BasicFitFr





SANTINI • PARTENAIRE OFFICIEL

Santini Cycling Wear habille la passion pour le cyclisme depuis 1965. Depuis 60 ans, Santini a toujours été aux côtés des plus grandes équipes et courses cyclistes du monde.

Santini est fier de poursuivre son engagement en tant que partenaire officiel du Tour Auvergne-Rhône-Alpes et de réaliser ainsi les 4 célèbres maillots de leader.

Retrouvez les collections officielles sur santinicycling.com



TISSOT • PARTENAIRE OFFICIEL ET CHRONOMÉTREUR OFFICIEL

Depuis ses débuts, le cyclisme de compétition international fait partie intégrante de l'ADN de Tissot.

Ce partenariat s'est formalisé dans les années 1980, lorsque l'horloger suisse est devenu chronométrateur officiel du Tour de France et du Grand Prix des Nations. Le cyclisme et Tissot partagent des valeurs essentielles telles que la précision, la performance, l'esprit d'équipe et le dépassement de soi. En plus de son rôle de chronométrateur officiel, Tissot conçoit chaque année des montres officielles, inspirées par ce sport d'exception et les exploits des athlètes.

tissotwatches.com



CENTURY 21 • PARRAIN DU PRIX DE LA COMBATIVITÉ

1er réseau d'agences immobilières dans le monde, CENTURY 21 est présent en France depuis 1987 et regroupe plus de 7000 professionnels qui pratiquent toutes les activités du secteur immobilier : transaction, gestion locative, syndic de copropriété, immobilier d'entreprise et commerce, immobilier de luxe.

Partenaire officiel du Tour de France depuis 9 ans, en 2023 CENTURY 21 est également devenu parrain du Prix de la Combativité des 3 plus prestigieuses épreuves cyclistes par étapes organisées dans l'hexagone : le Tour de France, Paris-Nice et le Tour Auvergne-Rhône-Alpes. Autant d'occasions pour les 960 agences du réseau d'aller à la rencontre du public, de renforcer leur ancrage local et de faire rayonner leurs valeurs d'engagement, d'esprit d'équipe, de solidarité, de proximité et de combativité.

Retrouvez CENTURY 21 sur les routes, en agence, sur century21.fr ou sur les réseaux sociaux.



SHIMANO • PARTENAIRE OFFICIEL

Depuis des générations, Shimano fait partie intégrante de la culture du cyclisme sur route. Plébiscitée par les meilleurs coureurs, équipes et mécaniciens du monde, la marque est reconnue là où la précision, le rendement et la fiabilité sont essentiels.

Des Grands Tours aux sorties d'entraînement quotidiennes, l'ingénierie Shimano est guidée par une exigence simple : offrir une performance fluide, constante et durable.

Cette même philosophie de performance s'exprime aussi au-delà du peloton. Avec Shimano E-Bike Systems, Shimano transpose son savoir-faire issu de la route dans les usages du quotidien : pour ajouter des kilomètres, maîtriser l'effort et rester connecté au vélo.

Des décennies d'innovation.

La confiance des cyclistes du monde entier.

Powered by Shimano.



PARTENAIRES



KAWASAKI • MOTO OFFICIELLE

Les motos Kawasaki sont un concentré des technologies les plus sophistiquées de la planète. Elles représentent un héritage d'ingénierie unique et une richesse d'expertise technologique combinée à la passion, la performance et un caractère unique.

Kawasaki est fier d'associer sa routière au long cours, la Versys 1100, à l'organisation pour accompagner cette course renommée. Avec son confort inégalé, ses prestations routières de haut vol et équipée de toute sa bagagerie, elle se révélera le compagnon de route idéale des pilotes chevronnés sur les longues distances. Si vous souhaitez en savoir plus sur Kawasaki, la Versys 1100 et notre gamme et notre histoire, rendez-vous sur

kawasaki.fr

Facebook Kawasaki France Officiel Instagram @kawasaki_france_officiel



Kawasaki
Let the Good Times Roll

CAPGEMINI • PARTENAIRE TECHNOLOGIQUE OFFICIEL

Capgemini, partenaire business et technologique de la transformation digitale, accompagne ses clients et partenaires à travers le monde et dans tous les secteurs d'activité pour tirer parti de l'IA et des technologies de pointe, y compris dans le domaine du sport.

En s'associant à A.S.O. en tant que partenaire technologique officiel de 14 courses cyclistes, dont le Tour de France et le Tour Auvergne Rhône-Alpes, Capgemini met à disposition son expertise en données, intelligence artificielle et innovation digitale, afin d'améliorer l'expérience des fans, optimiser la performance sportive et rendre le cyclisme professionnel plus accessible. Ensemble, Capgemini et A.S.O. ambitionnent de faire évoluer le cyclisme professionnel et d'engager une communauté de passionnés toujours plus large.

En savoir plus sur la manière dont Capgemini transforme le sport :

www.capgemini.com/fr-fr/notre-groupe/transformer-le-sport/



Capgemini

ECOLOGIC • FOURNISSEUR OFFICIEL

Depuis 2022, Ecologic agit pour donner une seconde vie aux articles de sport et de loisirs usagés ou en fin de vie.

En tant qu'éco-organisme, Ecologic s'engage durablement auprès des territoires et des acteurs du sport afin de construire des filières de réparation, de réemploi et de recyclage et aussi afin de sensibiliser les citoyens à la préservation de l'environnement et de tous les terrains de jeux.

Avec ce partenariat, Ecologic confirme cet engagement à travers des actions concrètes, comme l'opération « Grande Récup' Vélos Solidaires », conduite avec des acteurs locaux du sport et de l'économie sociale et solidaire (ESS) pour favoriser le réemploi des vélos.

Avec la Grande Récup' Vélos Solidaires, donnez une seconde vie à votre vélo ! Près de 1000 points de collecte sont déployés partout en France pour vous permettre de déposer vos vélos. Les vélos collectés sont par la suite remis en état puis redistribués à celles et ceux qui en ont le plus besoin, leur offrant une nouvelle vie.

Vous souhaitez participer ? Trouvez le point de collecte le plus proche de chez vous !



Ecologic



LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ • PARTENAIRE MÉDIA OFFICIEL

Depuis sa première édition imaginée par Georges Cazeneuve en 1947, le Tour Auvergne-Rhône-Alpes est intimement lié à l'histoire de notre journal. Cette année encore, l'épreuve bénéficiera d'une belle et grande couverture sur nos supports.

Du 7 au 14 juin, la 78^e édition du Tour Auvergne-Rhône-Alpes (ex Critérium du Dauphiné) s'en va une nouvelle fois sillonner les routes de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Avec un départ à Vizille et une arrivée sur le Plateau de Solaison-Brison, le parcours comprend huit étapes totalisant 1 200 km, incluant un contre-la-montre par équipe et des étapes montagneuses avec de multiples ascensions. Des coureurs de renom du Tour de France seront présents ainsi que de nombreux favoris tels que Tadej Pogacar, Nairo Quintana et Jonas Vingegaard. Cette édition 2026 promet donc d'être riche en exploits et en émotions !

ledauphine.com



© S. Muscio - Le Dauphiné Libéré

LE DAUPHINÉ
libéré

ICI • PARTENAIRE MÉDIA OFFICIEL

Votre radio de proximité « ici », propose une couverture exceptionnelle du Tour Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette semaine de course est considérée comme un véritable « tour de chauffe » avant le Tour de France pour les coureurs qui s'y présentent. Cette 78^e édition va nous faire vibrer avec un parcours qui traversera la région Auvergne-Rhône-Alpes, avec un départ de Vizille en Isère pour une arrivée après plus de 1 200 km en Haute-Savoie sur le Plateau de Solaison-Brison situé à 1 500 m d'altitude en pleine nature blotti entre la pointe d'Andey et les rochers de Leschaux. Tous les jours, suivez toute l'actualité des étapes de la course sur votre radio de proximité : « ici Pays d'Auvergne », « ici Saint-Étienne-Loire », « ici Drôme Ardèche », « ici Isère », « ici Pays de Savoie », et retrouvez les résultats et l'étape du jour dans nos éditions. « ici » est également la radio partenaire officielle pour guider le public en relayant l'info circulation et l'accès aux espaces traversés par la course. « ici », le sport 100 % vélo.

ici.fr



© A.S.O. - B. Ceusters

ici
Radio
TV
Digital



FRANCEINFO • PARTENAIRE MÉDIA OFFICIEL

Franceinfo poursuit sa collaboration avec le Tour Auvergne-Rhône-Alpes, l'un des rendez-vous majeurs du calendrier cycliste !

Fanny Lechevestrier, journaliste à la Direction des sports, couvrira en direct le Tour Auvergne-Rhône-Alpes. Franceinfo couvre les grandes courses cyclistes et plus généralement les grands événements sportifs.

Retrouvez tous les jours l'actualité sportive dans « franceinfo sport » à 6h41 et 7h36 sur franceinfo et sur

franceinfo.fr

francetvinfo.fr



© A.S.O. - B. Casteris

franceinfo:

FRANCE TÉLÉVISIONS •

DIFFUSEUR OFFICIEL ET PARTENAIRE HISTORIQUE

Chaque saison, France Télévisions met à l'honneur les plus grandes compétitions cyclistes, notamment sur France 3. Grâce à une offre éditoriale unique et à des dispositifs de couverture renforcés, le groupe permet au public de vivre au plus près les performances des meilleures coureuses et des meilleurs coureurs.

Les principales épreuves féminines et masculines, qu'il s'agisse de courses d'un jour ou d'épreuves par étapes - auxquelles s'ajoutent les compétitions diffusées sur les antennes régionales de France 3 - sont retransmises en direct tout au long de l'année. Cette programmation illustre la diversité du calendrier cycliste et témoigne de l'attachement constant de France Télévisions à ce sport.

Partenaire historique du Critérium du Dauphiné et désormais du Tour Auvergne-Rhône-Alpes, France Télévisions est également diffuseur officiel et producteur du signal international de l'épreuve. À cette occasion, le groupe déploiera une nouvelle fois un dispositif ambitieux afin d'offrir une couverture complète de ce rendez-vous incontournable du calendrier international.

Du 7 au 14 juin, les 8 étapes de cette 78^e édition seront à vivre en direct sur France 3 :

Dimanche 7 juin de 13h30 à 15h00

Du lundi 8 au vendredi 12 juin de 15h30 à 17h15

Samedi 13 juin de 14h30 à 16h20

Dimanche 14 juin de 15h10 à 17h15

Alexandre Pasteur, Nicolas Geay, Marion Rousse et Laurent Jalabert seront aux commentaires accompagnés de Thomas Voeckler sur la moto au cœur de la course. S'y ajoutera une couverture quotidienne de l'actualité de la course dans les magazines Stade 2 La Quotidienne et Stade 2, sur franceinfo.fr et sur France 3 Auvergne-Rhône-Alpes.

france.tv

[@francetvsport](https://twitter.com/francetvsport)



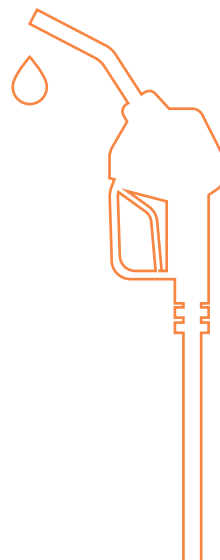
© A.S.O. / B. Casteris

france.tv

STATIONS-SERVICE



ADRESSE	TÉLÉPHONE	DISTANCE ARRIVÉE	HORAIRES
DIMANCHE 7 JUIN • 1^{re} ÉTAPE • ► VIZILLE ❄ SAINT-ISMIER			
AGIP 45, avenue des 7 Laux, 38240 Meylan	+33 (0)6 83 86 50 50 +33 (0)4 76 90 04 20	6,5 km	Samedi et dimanche : de 14h00 à 18h00
LUNDI 8 JUIN • 2^e ÉTAPE • ► SAINT-MARTIN-LE-VINOUX ❄ LE PUY-EN-VELAY			
TOTALENERGIES ACCESS 10, boulevard Maréchal Joffre, 43000 Le Puy-en-Velay	+33 (0)4 71 06 04 00 +33 (0)6 29 83 07 34	1 km	de 15h00 à 20h00
MARDI 9 JUIN • 3^e ÉTAPE • ► PERREUX ❄ PERREUX			
SUPER U ZAC des Plaines, 1033, Le Pont de Rhins, 42120 Perreux	+33 (0)4 77 44 83 93	4 km	de 15h00 à 20h00
MERCREDI 10 JUIN • 4^e ÉTAPE • ► LE PUY-EN-VELAY ❄ MONTROND-LES-BAINS			
TOTALENERGIES ACCESS Route de Saint-Etienne, 42210 Montrond-les-Bains	+33 (0)4 77 54 41 32 +33 (0)6 86 45 72 68	2 km	de 15h00 à 20h00
JEUDI 11 JUIN • 5^e ÉTAPE • ► SAINT-CHAMOND ❄ PARC DES OISEAUX VILLARS-LES-DOBES			
SUPER U Rue Pierre Poivre - ZAC de la Tuilerie, 01330 Villars-les-Dombes	+33 (0)4 74 98 11 50	2 km	de 15h00 à 20h00
VENDREDI 12 JUIN • 6^e ÉTAPE • ► SAINT-VULBAS ❄ CREST-VOLAND			
TOTALENERGIES ACCESS 20, avenue des Chasseurs Alpains, 73200 Albertville	+33 (0)6 64 56 46 61	25 km	de 15h00 à 20h00
SAMEDI 13 JUIN • 7^e ÉTAPE • ► LA BRIDOIRE ❄ GRAND COLOMBIER			
INTERMARCHÉ BÉON Avenue Antonin Poncet, 01350 Culoz-Béon	+33 (0)4 79 81 13 71	18 km	de 15h00 à 19h00
DIMANCHE 14 JUIN • 8^e ÉTAPE • ► BEAUFORT ❄ PLATEAU DE SOLAISON-BRISON			
Pas de station			





VILLE	ÉTABLISSEMENT	ADRESSE	TÉLÉPHONE
DIMANCHE 7 JUIN • 1^{re} ÉTAPE • ► VIZILLE ❄️ SAINT-ISMIER			
La Mure	Centre hospitalier Fabrice Marchiol	62, rue des Alpes	+33 (0)4 76 81 42 00
La Tronche	Hôpital Michallon - CHU Grenoble Alpes	Boulevard de la Chantourne	+33 (0)4 76 76 75 75
LUNDI 8 JUIN • 2^e ÉTAPE • ► SAINT-MARTIN-LE-VINOUX ❄️ LE PUY-EN-VELAY			
La Tronche	Hôpital Michallon - CHU Grenoble Alpes	Boulevard de la Chantourne	+33 (0)4 76 76 75 75
Romans-sur-Isère	Hôpitaux Drôme Nord	607, avenue Geneviève de Gaulle-Anthonioz	+33 (0)4 75 05 75 05
Saint-Vallier	Centre hospitalier de Saint-Vallier	Rue de l'Hôpital	+33 (0)4 75 23 80 00
Annonay	Centre hospitalier Ardèche Nord	1, rue du Bon Pasteur	+33 (0)4 75 67 35 00
Le Puy-en-Velay	Centre hospitalier Emile Roux	12, boulevard Docteur André Chantemesse	+33 (0)4 71 04 32 10
MARDI 9 JUIN • 3^e ÉTAPE • ► PERREUX ❄️ PERREUX			
Roanne	Centre hospitalier de Roanne	28, rue de Charlieu	+33 (0)4 77 44 30 00
Tarare	Centre hospitalier de Tarare	6, boulevard Garibaldi	+33 (0)4 74 05 46 46
MERCREDI 10 JUIN • 4^e ÉTAPE • ► LE PUY-EN-VELAY ❄️ MONTROND-LES-BAINS			
Le Puy-en-Velay	Centre hospitalier Emile Roux	12, boulevard Docteur André Chantemesse	+33 (0)4 71 04 32 10
Brioude	Centre hospitalier de Brioude	2, rue Michel de L'Hospital	+33 (0)4 71 50 99 99
Ambert	Centre hospitalier d'Ambert	14, avenue Georges Clemenceau	+33 (0)4 73 82 73 82
Montbrison	Centre hospitalier du Forez	10, avenue des Monts du Soir	+33 (0)4 77 96 78 00
JEUDI 11 JUIN • 5^e ÉTAPE • ► SAINT-CHAMOND ❄️ PARC DES OISEAUX VILLARS-LES-DOBES			
Gleizé	Centre hospitalier de Villefranche	Plateau d'Ouilly - Gleizé	+33 (0)4 74 09 29 29
Tarare	Centre hospitalier de Tarare	6, boulevard Garibaldi	+33 (0)4 74 05 46 46
VENREDI 12 JUIN • 6^e ÉTAPE • ► SAINT-VULBAS ❄️ CREST-VOLAND			
Bourgoin-Jallieu	Centre hospitalier Pierre Oudot	30, avenue du Médipôle	+33 (0)4 69 15 70 00
Le Pont-de-Beauvoisin	Centre hospitalier Yves Touraine	205, rue Lieutenant Richard	+33 (0)4 76 32 64 32
Chambéry	Centre hospitalier Métropole Savoie	Place Lucien Biset	+33 (0)4 79 96 50 50
Albertville	Centre hospitalier intercommunal Albertville Moûtiers	253, rue Pierre de Coubertin	+33 (0)4 79 89 55 55
SAMEDI 13 JUIN • 7^e ÉTAPE • ► LA BRIDOIRE ❄️ GRAND COLOMBIER			
Le Pont-de-Beauvoisin	Centre hospitalier Yves Touraine	205, rue Lieutenant Richard	+33 (0)4 76 32 64 32
Belley	Centre hospitalier Bugéy Sud	700, avenue de Narvik	+33 (0)4 79 42 59 59
DIMANCHE 14 JUIN • 8^e ÉTAPE • ► BEAUFORT ❄️ PLATEAU DE SOLAISON-BRISON			
Sallanches	Centre hospitalier intercommunal des Hôpitaux du Mont-Blanc	380, rue de l'Hôpital	+33 (0)4 50 47 30 30
Contamine-sur-Avre	Centre hospitalier Alpes-Léman	558, route de Findrol	+33 (0)4 50 82 20 00
Cluses	Unité médicale de la vallée de l'Arve	35, boulevard du Chevrain	+33 (0)4 57 44 53 40



Suivez la course en direct sur **france•3** et **EUROSPORT**
dès le dimanche 7 juin 2026.

SUIVEZ LA COURSE À LA TÉLÉVISION



Course diffusée
dans près de
190 pays

france•3

Près de **10 millions de Français***
ont regardé la course**
Record historique

Plus de 2,3 millions de téléspectateurs
au moment de l'arrivée de Lenny Martinez
lors de la dernière étape*
Meilleur pic d'audience de l'édition

*en 2025 - source : Médiamétrie
**Couverture TV au seuil d'une minute

FRANCE

(••) Direct

France Télévisions

Dimanche 7 juin
de 13h30 à 15h00

Du lundi 8 au vendredi 12 juin
de 15h30 à 17h15

Samedi 13 juin
de 14h30 à 16h20

Dimanche 14 juin
de 15h10 à 17h15

EUROPE

(••) Direct

Eurosport

Dimanche 7 juin :
de 13h05 à 15h00

**Du lundi 8 juin
au vendredi 12 juin :**
de 15h20 à 17h15

Samedi 13 juin :
de 15h00 à 16h15

Dimanche 14 juin :
de 15h25 à 17h15

Autres chaînes

(••) Direct

Belgique : RTBF, VRT

Danemark : TV2

Espagne : RTVE

Hongrie : M4 Sport

Luxembourg : RTL

Pays Basque : EITB

Royaume-Uni : TNT Sports

Russie : Okko

Suisse : SRG SSR

MONDE

(••) Direct

Afrique subsaharienne :
SuperSport

Amérique latine : ESPN

Asie du Sud-Est : beIN Sports

Australie : SBS

Canada : FloBikes

Chine : Zhibo.tv

Colombie : Caracol, RCN

États-Unis : Peacock (NBC)

Japon : J Sports

Moyen-Orient et Afrique

du Nord : Abu Dhabi Sports

Nouvelle-Zélande : Sky Sport

Résumés quotidiens

Monde : Global Cycling Network
(clips digitaux)

Lanterne Rouge
(clips digitaux)

Programme final

Amérique latine : DirecTV

Agences news

AFPTV, Eurovision, SNTV



SUIVEZ LA COURSE EN DIGITAL



LIVE VIDÉO
france•tv



DÉPÊCHES, RÉSULTATS,
CLASSEMENTS EN DIRECT MINUTE
PAR MINUTE
tour-auvergne-rhone-alpes.fr



RÉSEAUX SOCIAUX
#TourAuvergneRhôneAlpes



Une communauté de **278 100 followers**
sur les plateformes officielles (Facebook, X et Instagram)*
*en date du 24 mai 2026





2024

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1 ^{er}		Tadej Pogacar	29h19'46"
2 ^e		Jonas Vingegaard	à 59"
3 ^e		Florian Lipowitz	à 2'38"

CLASSEMENT PAR POINTS

Tadej Pogacar

MEILLEUR GRIMPEUR

Bruno Armirail

MEILLEUR JEUNE

Florian Lipowitz

CLASSEMENT PAR ÉQUIPES

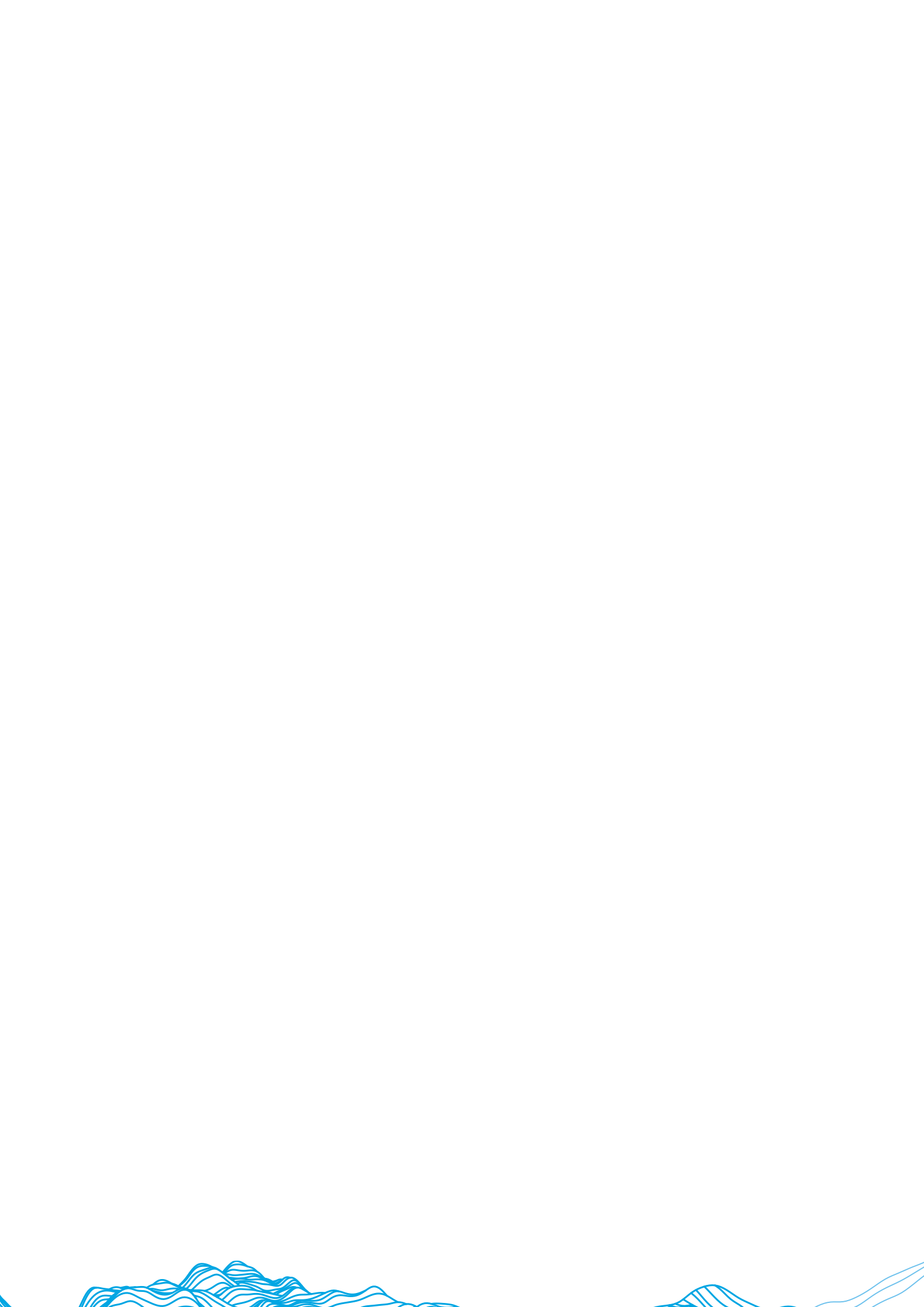
Team Visma | Lease a Bike



© A.S.O. 2025 - Tony Ernaut

VAINQUEURS DEPUIS 1947

1947		Édouard Klabiniski	1973		Luis Ocana	1999		Alexandre Vinokourov
1948		Édouard Fachleitner	1974		Alain Santy	2000		Tyler Hamilton
1949		Lucien Lazaridès	1975		Bernard Thévenet	2001		Christophe Moreau
1950		Nello Lauredi	1976		Bernard Thévenet	2002		Lance Armstrong
1951		Nello Lauredi	1977		Bernard Hinault	2003		Lance Armstrong
1952		Jean Dotto	1978		Michel Pollentier	2004		Iban Mayo
1953		Lucien Teisseire	1979		Bernard Hinault	2005		Iñigo Landa
1954		Nello Lauredi	1980		Johan Van Der Velde	2006		Levi Leipheimer
1955		Louison Bobet	1981		Bernard Hinault	2007		Christophe Moreau
1956		Alex Close	1982		Michel Laurent	2008		Alejandro Valverde
1957		Marcel Rohrbach	1983		Greg Lemond	2009		Alejandro Valverde
1958		Louis Rostollan	1984		Martin Ramirez	2010		Janez Brajkovic
1959		Henry Anglade	1985		Phil Anderson	2011		Bradley Wiggins
1960		Jean Dotto	1986		Urs Zimmermann	2012		Bradley Wiggins
1961		Brian Robinson	1987		Charly Mottet	2013		Christopher Froome
1962		Raymond Mastrotto	1988		Luis Herrera	2014		Andrew Talansky
1963		Jacques Anquetil	1989		Charly Mottet	2015		Christopher Froome
1964		Valentin Uriona	1990		Robert Millar	2016		Christopher Froome
1965		Jacques Anquetil	1991		Luis Herrera	2017		Jakob Fuglsang
1966		Raymond Poulidor	1992		Charly Mottet	2018		Geraint Thomas
1967		Non disputé	1993		Laurent Dufaux	2019		Jakob Fuglsang
1968		Non disputé	1994		Laurent Dufaux	2020		Daniel Martinez
1969		Raymond Poulidor	1995		Miguel Indurain	2021		Primož Roglič
1970		Luis Ocana	1996		Miguel Indurain	2022		Primož Roglič
1971		Eddy Merckx	1997		Udo Bölts	2023		Jonas Vingegaard
1972		Luis Ocana	1998		Armand De Las Cuevas	2024		Primož Roglič
						2025		Tadej Pogacar





© A.S.O. 2023 - CRÉDITS PHOTOS : A.S.O. / A. VIALATTE - CE DOCUMENT EST IMPRIMÉ SUR UN PAPIER CERTIFIÉ FSC (SUD) DE

tour-auvergne-rhone-alpes.fr • [#TourAuvergneRhôneAlpes](https://twitter.com/TourAuvergneRhôneAlpes)



Bâtiment Quai Ouest - 40-42 quai du Point du Jour - CS 90302
92650 Boulogne-Billancourt Cedex - France - Tél. : +33 (0)1 41 33 14 00

